

DIAGNOSTIC FAUNE – FLORE –
HABITAT- ZONE HUMIDE
SITE DES COTEAUX D'ORMESSON
ORMESSON-SUR-MARNE (94)

Ecolo GIE
Groupement d'Intérêt Ecologique !



AVRIL 2022



Établissement Public d'Aménagement de la Marne – 5 bd Pierre Carle – CS 60084 –
Noisiel – 77448 Marne-la-Vallée Cedex 1



Ecolo GIE
27 rue Paul Doumer- 94520 Périgny-sur-Yerres
contact@ahecologie.fr

Réalisation :

Aurélien HUGUET	Direction d'étude
Pierre RIVALLIN	Expertise faune
Raphaël ZUMBIEHL	Expertise flore et habitats
Amandine DOUILLARD	Expertise chiroptères et SIG



Atelier d'Ecologie Urbaine
89 rue du Faubourg Saint Antoine – 75011 Paris
aeu.paris@aeuconseil.com

Réalisation :

Jean Louis DUCREUX	Direction d'étude
Etienne GOURDON	Expertise zone humide
Alice AMOUREAUX	Expertise zone humide

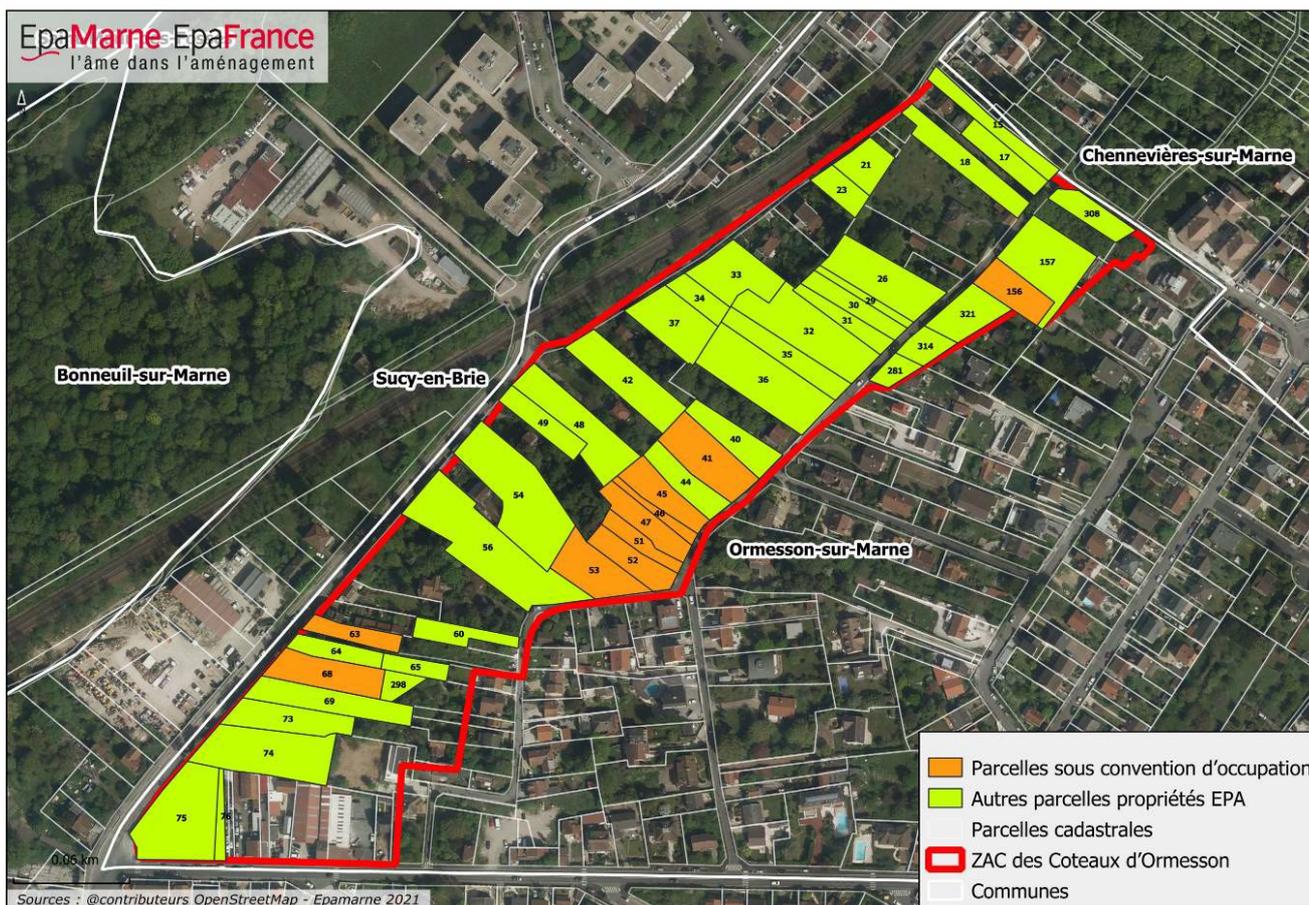
SOMMAIRE

1	Contexte.....	5
	Donnees documentaires du site.....	6
	1.1.1 Localisation du site et ambiances paysagères.....	6
	1.1.2 Facteurs stationnels et aleas.....	9
	1.1.3 Occupation et gestion du territoire.....	15
	1.1.4 Historique du site.....	16
	1.1.5 Nuisances et risques anthropiques.....	19
	Continuités écologiques.....	21
	Zonages réglementaires.....	23
	1.2.1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB).....	23
	1.2.2 Réserve Naturelle Nationale (RNN) et Régionale (RNR).....	23
	1.2.3 Natura 2000.....	23
	1.2.4 ZNIEFF.....	24
	1.2.5 Espace Naturel Sensibles.....	25
	1.2.6 Site Classé.....	25
	1.2.7 Cartographie des zonages réglementaires.....	25
	1.2.8 Zone humide.....	26
	Données Initiales.....	26
	1.3.1 Données CETTIA IdF.....	26
	1.3.2 Données de l'INPN.....	26
	1.3.2 cartes d'alertes CBNBP.....	27
	1.3.3 Données Faune Ile-de-France.....	28
	1.3.3 Autres données.....	32
	Prospections 2021.....	33
2	Biodiversité sur la zone d'étude.....	34
	2.1 Flore et Habitats.....	34
	2.1.1 Méthode.....	34
	2.1.2 Habitats.....	35
	2.1.3 Flore.....	41
	2.2 Insectes.....	43
	2.2.1 Méthode.....	43
	2.2.2 Lépidoptères.....	44
	2.2.3 Orthoptères et Mantoptères.....	44
	2.2.4 Odonates.....	45
	2.2.5 Autres insectes.....	46
	2.2.6 Enjeux insectes.....	46
	2.3 Reptiles et Amphibiens.....	48

2.3.1 Méthode.....	48
2.3.2 Espèces recensées.....	49
2.3.3 Espèces patrimoniales.....	50
2.4 Oiseaux.....	52
2.4.1 Méthode.....	52
2.4.2 Espèces recensées.....	52
2.4.3 Espèces remarquables et patrimoniales.....	54
2.5 Mammifères terrestres.....	56
2.5.1 Méthode.....	56
2.5.2 Espèces recensées.....	56
2.5.3 Espèces patrimoniales.....	57
2.6 Chiroptères.....	59
2.6.1 Méthode.....	59
2.6.2 Recherche de gîte hivernale.....	62
2.6.3 Espèces recensées.....	68
2.6.4 Espèces remarquables et patrimoniales.....	69
3 Synthèse.....	73
4 Investigations zone humide.....	77
4.1 Moyens mis en œuvre.....	77
Protocole d'étude.....	77
Pédologie.....	77
Floristique.....	78
Autre élément.....	79
4.2 Apports des sondages et placettes réalisés sur le site.....	80
Rappel des fondamentaux.....	80
description lithologique.....	81
Synthèse pédologique en termes de zone humide.....	82
Description floristique.....	82
Synthèse floristique en termes de zone humide.....	83
4.3 Croisement des données pédologiques et floristiques.....	83
4.4 Synthèse du diagnostic de zone humide.....	84
5 Bibliographie.....	85
6 Annexes.....	88
Annexe 1 : Données bibliographiques.....	88
Annexe 2 : Relevés floristiques Écolo GIE 2021.....	88
Annexe 3 : Relevés faunistiques Écolo GIE 2021.....	91
Annexe 4 : Profils pédologiques – Atelier d'Ecologie Urbaine – Avril 2021.....	96
Annexe 5 : Placettes végétales – Atelier d'Ecologie Urbaine – Avril 2021.....	97

1 CONTEXTE

La présente mission intéresse un ensemble de parcelles correspondant au projet d'aménagement du Quartier des Châtelets sur les Coteaux d'Ormesson à Ormesson sur Marne. Le projet est actuellement en phase de Concertation dans le cadre d'une création de ZAC – Il est inscrit en OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation). Le projet génère une urbanisation avec des chantiers de déconstruction, de construction et d'aménagement de voirie ce qui peut avoir des impacts sur les milieux, la faune et la flore présents sur le site ou dans ses environs, tant en phase chantier qu'en phase opérationnelle.



Parcelle de la zone d'étude (EPA Marne) - Emprise de la zone d'étude – surface 6.1 ha

En préalable à la réalisation de ce projet, une expertise environnementale est nécessaire. Pour réaliser cette expertise, EPAMARNE a missionné conjointement l'ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE et ECOLO GIE afin d'effectuer une expertise globale axée sur l'état des milieux (biotopes) et du contenu biologique (biocénoses) du périmètre de l'opération afin d'en dégager la sensibilité et les enjeux environnementaux notamment en termes d'espèces cibles rencontrées ou potentiellement présentes, de cartographier les zones humides et les éventuelles incidences du projet.

Le présent document présente la synthèse des enjeux naturalistes relevés sur le site, la hiérarchisation des niveaux d'enjeux liés à la biodiversité et le diagnostic de zone humide.

DONNEES DOCUMENTAIRES DU SITE

1.1.1 LOCALISATION DU SITE ET AMBIANCES PAYSAGERES

Le site pressenti a une surface de l'ordre de 5 ha à l'extrémité Ouest du territoire communal, en position de balcon au-dessus de la Marne.



Localisation du site d'accueil des Châtelets dans le territoire communal

Situé en entrée de ville Ouest, le site est desservi par la RD111 au sud (Avenue Olivier d'Ormesson), la rue du pont de Chennevières puis le passage de l'Alma à l'ouest, la limite communale au NE (au-delà des escaliers de la Varenne) et la rue des Châtelets à l'est. Il est concerné par l'ancien emplacement réservé pour la réalisation de l'ex-VDO (Voie de desserte Ouest, abandonnée).

Le site des Châtelets est actuellement occupé par des terrains en friches, quelques pavillons et bâtiments en plus ou moins bon état et quelques activités peu valorisantes : garages d'occasion, maçonnerie, démolition...

Le parcellaire est de structure en lanières du bas vers le haut du coteau, en lien avec le relief marqué de la zone. Une partie de la zone correspond à un quartier d'habitat individuel desservi par quelques rues étroites (Brétigny, Châtelets.). Ce secteur d'habitats est conservé et a été exclu du périmètre de concertation.

Enfin, le GR14 traverse le projet.



Escaliers de la Varenne – Rue des Châtelets



Rue de Brétigny et rue du Pont de Chennevières



Entrée du passage de l'Alma

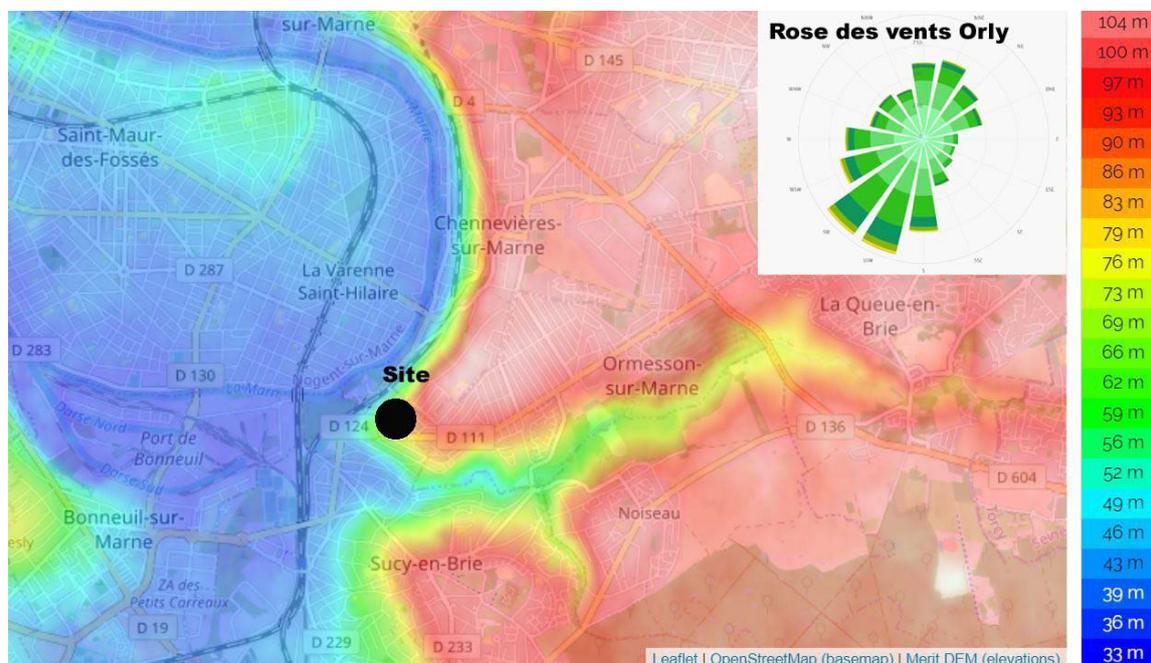


Ancien garage au croisement de la rue de Chennevières et de la RD 111

1.1.2 FACTEURS STATIONNELS ET ALEAS

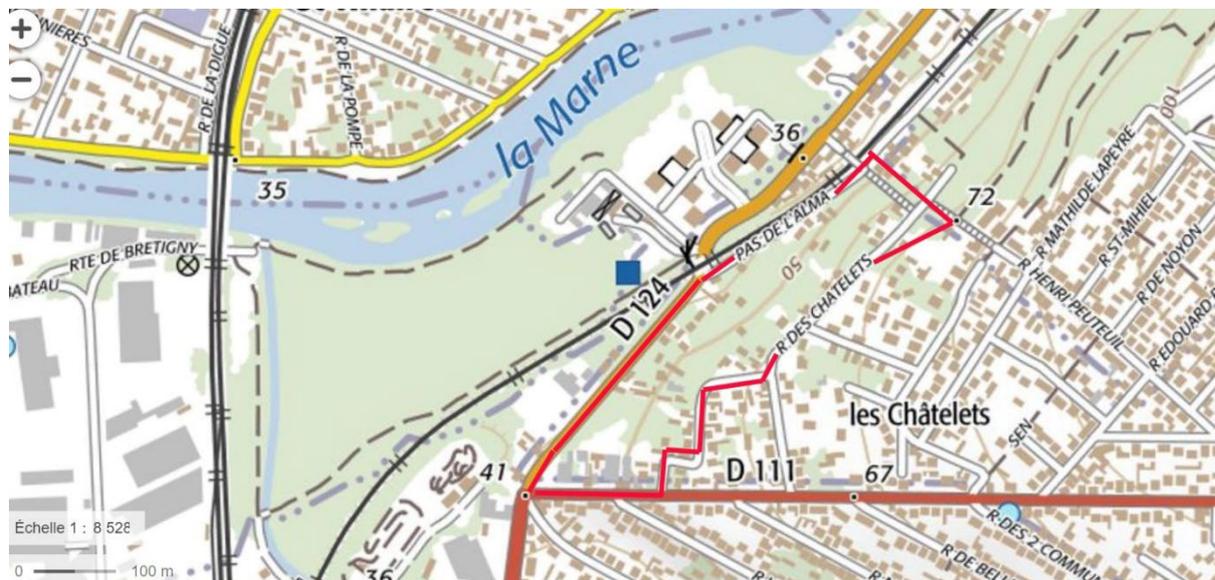
LA TOPOGRAPHIE

Le site est en terminaison occidentale du Plateau du Brie en situation de balcon sur un méandre de la Marne.
(Source : <http://fr-fr.topographic-map.com/places/Paris-3715/>).



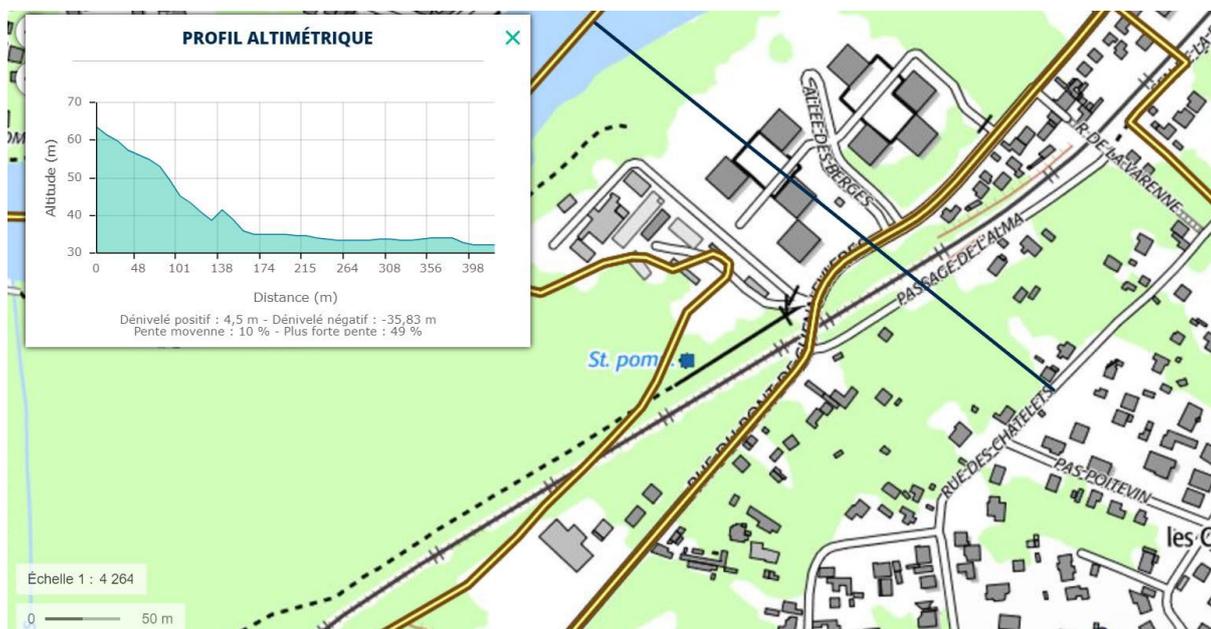
Localisation du site dans le paysage d'Ile de France, partie orientale

Il appartient aux coteaux de la Marne orientés vers le NW, donc au couchant. Les cotes altimétriques varient entre 72 et 40 m environ.



Carte topographique du secteur (Source IGN)

La marne est à environ 300 m de distance. Les pentes peuvent dépasser 16% dans le coteau.



Profil altimétrique entre la Rue des Châtelets et la Marne

LES SOLS

Concernant la structure géologique du sous-sol, le secteur d'étude intéresse principalement la formation des Masses et Marnes du Gypse et des Calcaires de Champigny notée e7a.

Cette formation résistante, épaisse d'une quarantaine de mètres, génère le paysage de coteau en balcon sur la Marne. Les calcaires de Champigny, en situation de versant peuvent être disloqués en blocs.

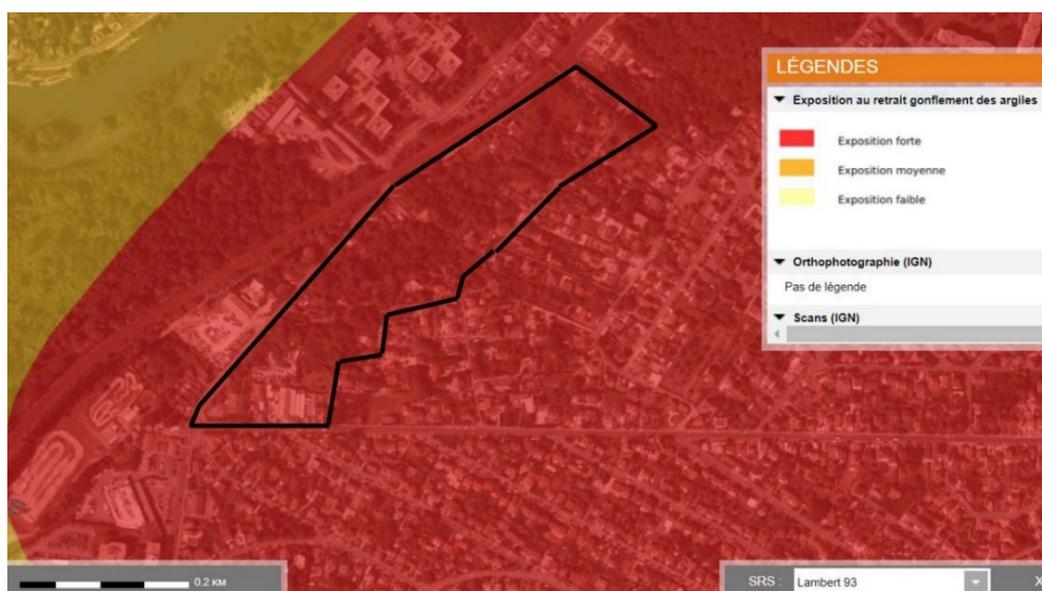
Elle est susceptible d'être recouverte par des colluvions argileuses issues de la formation sus-jacente des Marnes et Argiles vertes notée g1a, ce qui conduit l'ensemble des coteaux à une exposition forte à l'aléa de retrait gonflement des argiles avec des phénomènes de glissement de peau vers l'aval.



Cadre géologique de la ZAC

RISQUE LIÉ AU SOL

Le secteur des Châtelets est considéré comme étant en exposition forte au risque de retrait gonflement des argiles (Source : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>). Les colluvions sont donc susceptibles d'être de texture argileuse pouvant favoriser certains groupements végétaux.



Carte d'exposition au risque retrait gonflement (Source: Info terre)

Il n'y a pas de carrières ou d'exploitations souterraines dans les environs du site, celles répertoriées à Ormesson étant situées sur le versant du Morbras et intéressaient les travertins de Brie.

PÉDOLOGIE

Selon le référentiel régional pédologique de l'Île de France (Jacques ROQUE, 2003, INRA), la partie basse des coteaux d'Ormesson peut être concernée par des Fluviosols associés au lit majeur de la Marne (UCS 102) correspondant aux alluvions fines et humides argilo-limono-sableuses, avec des profils rédoxiques ; ces sols sont des indicateurs de zone humide. Néanmoins, l'emprise de ces sols n'est pas cohérente avec la carte géologique.

L'EAU SUPERFICIELLE ET INONDABILITE

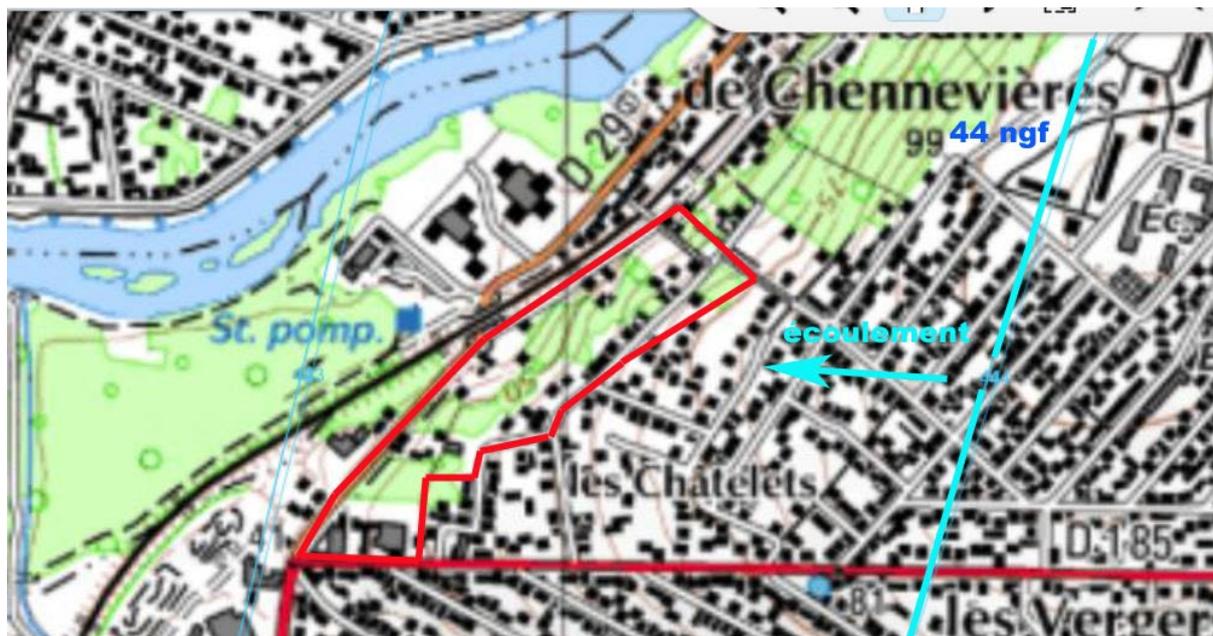
Le site, au niveau de la rue de Chennevières, appartient à la vallée alluviale de la Marne. Le reste du secteur est dans les coteaux de la rivière. Le site n'est pas concerné par la carte d'aléa d'inondation. (Source <https://www.val-de-marne.gouv.fr/content/download/2004/11956/file/Ormesson%20A3%20PPRI%20A1%C3%A9as.pdf>)

Pour mémoire, le niveau normal de la Marne est calé à +31,65 ngf et la cote de la crue centennale de 1910 est de + 36,49 ngf.

L'EAU SOUTERRAINE

Du point de vue hydrogéologique, la commune est concernée par la nappe FRHG 103 du Tertiaire-Champigny (Eocène supérieur) (<http://sigessn.brgm.fr/?page=ficheMaCommune&codeCommune=94055>).

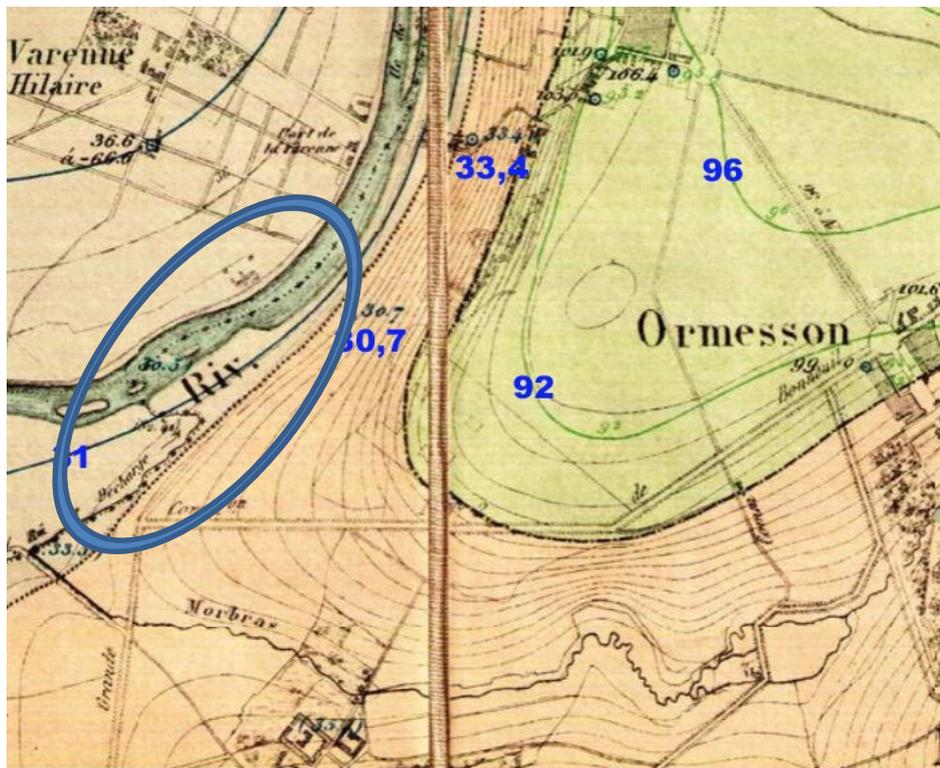
La cote piézométrique est calée vers 43.50 ngf ce qui peut donner des lignes de sources dans le versant. L'écoulement se fait vers la Marne.



Isopièze de la nappe de l'Eocène supérieur

La carte hydrologique du département de la Seine publiée par DELESSE de 1862 indique deux nappes :

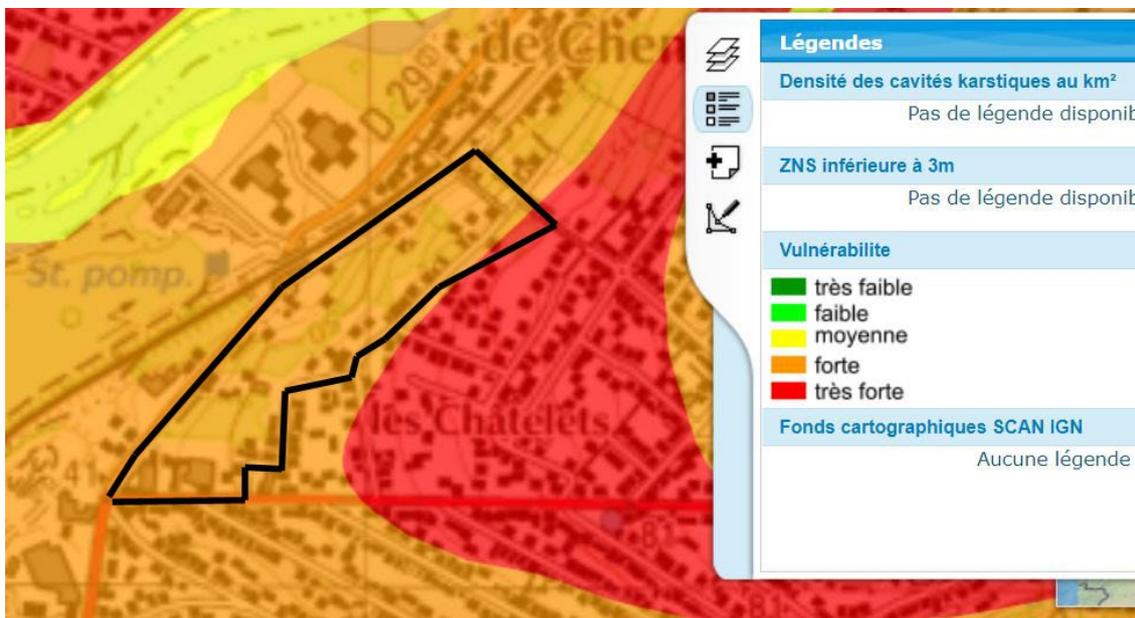
- Une nappe superficielle présente sur le plateau, soutenue par les Marnes vertes correspondant à la nappe des Calcaires de Brie et calée vers +93 ngf ; cette nappe peut s'écouler dans le versant à la faveur des colluvions de pente ; dans le secteur de Champigny sur Marne, des sources sont ainsi répertoriées vers la cote +80 ngf ;
- Une nappe profonde, dans le versant calée entre 33,4 et 30,7 ngf, reliée à la nappe alluviale. Pour mémoire, la cote de la Marne est de +31,65 ngf.



Cote piézométrique selon la carte de Delesse (1862)

La nappe d'eau de Champigny dans le Val de Marne n'est pas en zone de répartition des eaux.

Cette nappe, est considérée comme étant fortement vulnérable aux pressions anthropiques et à la pollution. La vulnérabilité tient compte de la pression de l'urbanisation et des caractéristiques de la nappe (profondeur, nature de l'aquifère...).



Carte de vulnérabilité des eaux souterraines au droit du secteur (Source SIGES)

REMONTEE DE NAPPE

Les cartes de remontée de nappe pouvant générer des inondations de caves ou de RDC montrent que le secteur n'est pas réellement concerné par cet aléa, confirmant qu'il n'y a pas de nappe de versant à faible profondeur.



Carte de remontée de nappe et de risque d'inondation

1.1.3 OCCUPATION ET GESTION DU TERRITOIRE

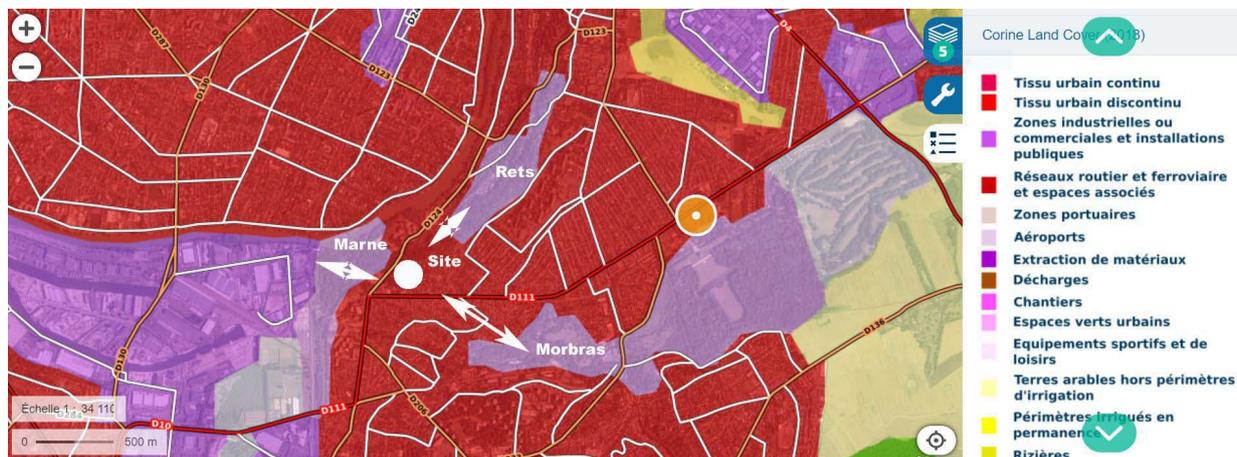
PRESENTATION DE LA COMMUNE

Les données de l'INSEE nous indiquent quelques chiffres clés (Source : [Dossier complet - Commune d'Ormesson-sur-Marne \(94055\) | Insee](#)).

- Le parc de logements est avant tout constitué de maisons (93%) avec des surfaces importantes (70% des logements ont plus de 4 pièces ; en 2015, seul 1% du parc est de type logements sociaux ;
- Les résidences anciennes (antérieures à 1945) sont minoritaires (13%) ;
- L'occupation des logements s'opèrent dans la durée (20 ans d'occupation ou plus) ;
- 92% des ménages ont au moins un véhicule et 50% en ont au moins 2 ;
- Les ménages sont pratiquement à égalité entre des ménages sans enfants et des ménages avec des enfants ; ceci se traduit par une part des retraités importante (plus de 30% des ménages) ;
- La part des professions intermédiaires, cadres et chefs d'entreprise est élevée (35%).
- Pour une population de 10305 habitants, le nombre de logements est de 4129 dont 3854 résidences principales et 243 logements vacants. Le taux d'occupation des logements est de l'ordre de 2,6.
- Pour une surface de 3,41 km², la densité démographique est de 3051 hab./km² et le nombre de logements est de 1210 logements au km².

CARTOGRAPHIE LAND CORINE

La cartographie CORINE LAND COVER 2018 identifie le territoire au droit du site comme correspondant à du tissu urbain discontinu (Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/>). Des échanges sont possibles avec des espaces verts urbains comme au nord, quasiment en continuité, le domaine du Château des Rets sur Chennevières, à l'Ouest avec la vallée de la Marne de l'autre côté de la voie ferrée et du CD 124 et la confluence avec le Morbras et vers le Sud Est avec le Parc départemental du Morbras à 700 m. Néanmoins, des coupures liées aux trames viaries peuvent compliquer les connexions.

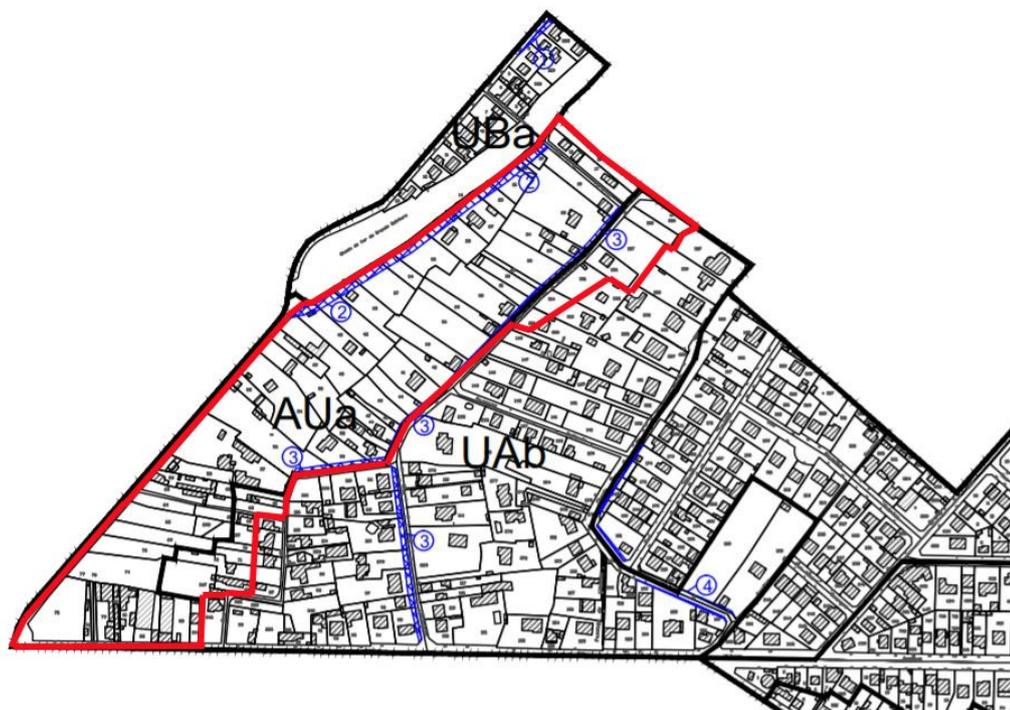


Occupation du territoire (Source: Géoportail)

PLU

Le secteur est en zone AUa du PLU (Zone à urbaniser dans le cadre d'une OAP). A la marge, certaines parcelles sont en zone UAb.

Du point de vue des expertises faune et flore réalisées dans le cadre du PLU, aucune n'intéresse le secteur (Source : https://www.ormesson.fr/media/attachments/2019/02/13/4_rapport-presentation_etat_initial_environnement-compressed.pdf).



Plan de zonage

GESTION DES EAUX

Ormesson sur Marne est inclus dans le périmètre du SAGE Marne-Confluence (Source : [SAGE Marne Confluence \(sage-marne-confluence.fr\)](http://sage-marne-confluence.fr)).

1.1.4 HISTORIQUE DU SITE

Les photographies aériennes de l'IGN, consultables entre 1925 et 2018, permettent de comprendre l'évolution du site et de retrouver des témoins anciens des paysages. Une synthèse en est présentée dans ce rapport, mettant en avant les principales évolutions faites sur cette période.



1925



1944



1951



1972



1990



2018

La structure générale du site n'a pas beaucoup varié depuis 1925, la trame viaire étant déjà existante. Le chemin de fer est apparu dans les années 1930 en partie basse du site. De nombreux pavillons sont apparus dans les parcelles au plus près des

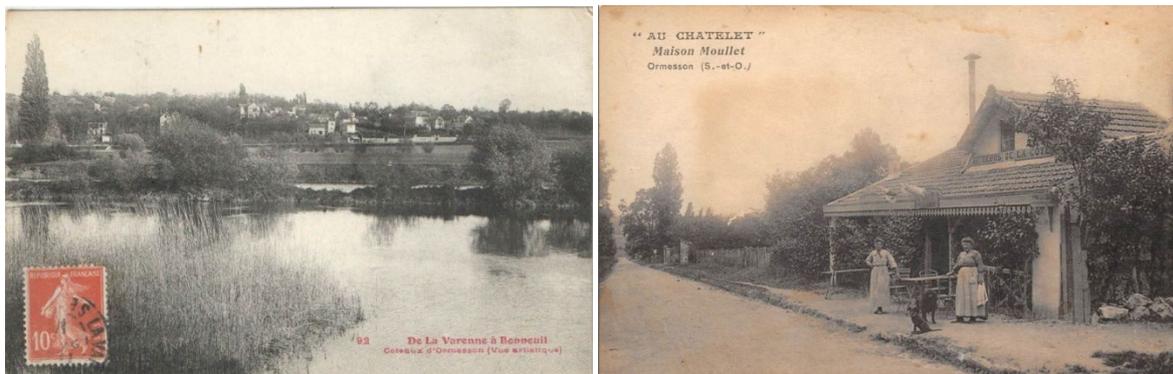
voiries dès le début du 20^{ème}. Dans les années 1950, les parcelles étaient cultivées en terrasses et les boisements ont commencé à se développer dans les années 1970. Quelques bâtisses ont été démolies à partir des années 1990. La fermeture du site se poursuit actuellement.

Entre 1951 et 2018, les parcelles se sont construites, mais cela reste marginal, la plupart des pavillons étant antérieurs. L'évolution tient surtout dans le changement du paysage en évoluant d'une ambiance ouverte avec des jardins cultivés vers une typologie de parc boisé.



Evolution de la typologie des parcelles entre 1951 et 2018

Les cartes postales anciennes précisent les ambiances.



Coteaux d'Ormesson depuis la Marne et rue des Châtelets vers 1910

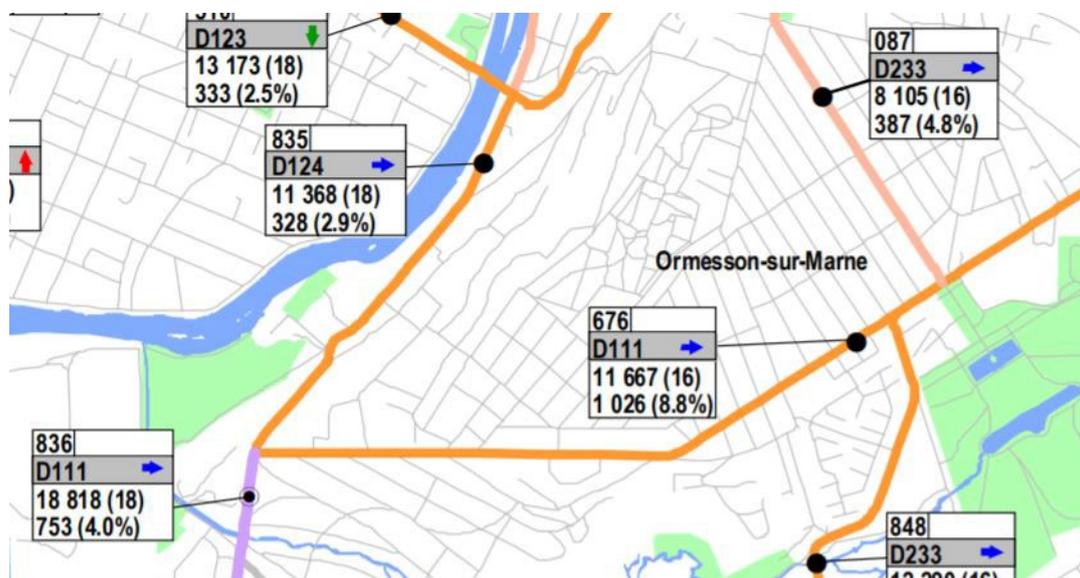


Vue de la Vallée de la Marne depuis la rue de la Varenne en 1950

1.1.5 NUISANCES ET RISQUES ANTHROPIQUES

TRAFIC ROUTIER ET INFRASTRUCTURE

Les routes départementales RD 124 et RD 111 sont circulées par environ 11 000 véhicules/jour avec une part de poids lourds de 3% environ (données 2018, CG 94). Le trafic est stable depuis le comptage précédent. Ceci correspond à une dizaine de véhicules par minute générant une fragmentation du territoire pour la faune terrestre avec des risques de collision.



Trafic routier aux environs du site (Source CG 94)

Ces routes départementales sont susceptibles de générer des dépassements sonores de 68 Db sur 24 heures (Source : https://geo.valdemarne.fr/portail/geo-service/cartotheque?f%5B0%5D=im_field_mot_cles%3A438).



Dépassement sonore en voirie (Source CG 94)

SITES ET ACTIVITES POLLUANTES

Les informations sur les activités sites et sols pollués sont recensées dans les bases de données suivantes :

BASIAS : inventaire historique de sites industriels et d'activité de Service ; les sites recensés sont potentiellement pollués ; 1 site est identifié sur le périmètre de projet : le Garage Jean Havy au 1 avenue d'Ormesson , dont l'activité est arrêtée depuis 1993 avec des activités de stockage d'huiles, charbon, liquides inflammables (site IDF 94 03 831, source : <https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/IDF9403831>)

SSP : base de données sur les sites et sols pollués connus et appelant une action des pouvoirs publics ; aucun site BASOL n'est identifié sur site, mais dans un rayon de 500 m autour du secteur, existe un site noté SSP 001221001 ;

SIS : secteur d'information sur les sols ou les services de l'Etat ont connaissance d'une pollution de sols justifiant des mesures de gestion ou des études de sols pour préserver la santé et l'environnement. Aucun secteur n'est recensé dans les environs du projet.



Inventaire des sites pollués ou potentiellement pollués

1.1.6 SYNTHÈSE DES DONNÉES DOCUMENTAIRES

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques du site de projet et les incidences éventuelles sur le projet ou sur les missions d'étude.

CHAPITRE	THEME	ELEMENTS	INCIDENCE SUR PROJET ET ETUDES
Éléments stationnels	Topographie	Situation de versant entre + 40 et 72 (16% de pente)	
	Sols	Colluvions de pente	A vérifier par étude géotechnique, Incidence sur alliances végétales (marnicole ou argilicole)
		Calcaire de Champigny en soubassement	
		Texture argileuse, aléa retrait gonflement fort	
	Climat	Fluviosols en bas de pente (zone humide ?)	A préciser par étude pédologique (Zone humide)
		Semi-océanique	
	Eau superficielle	Orientation au couchant	
		Marne à 300 m en contrebas vers l'Ouest	
	Eau souterraine	Niveau normal de l'eau à +31,65	A vérifier par étude géotechnique
		Nappe des Calcaires de Brie en sommet vers +90	
Nappe de versant éventuelle dans les colluvions			
Nappe des Calcaires de Champigny vers +43,50			
Nappe alluviale raccordée au niveau de la Marne			
	Nappe considérée comme fortement vulnérable		
	Pas de remontée de nappe identifiée		
Occupation et organisation du territoire	Tissu	Tissu urbain discontinu essentiellement pavillonnaire avec une faible densité	
	PLU	Zone Aua /Uab pour Ormesson	
		Touche à une zone N sur Chennevières de 10 ha (Domaine du Château des Rets)	Vérifier la connectivité
	SRCE	Non concerné	
	SDRIF/TVB 94	Secteur des coteaux en zone de jardin et boisement	
	NATURA 2000	Non concerné	
	ZNIEFF	a 100 m, ZNIEFF de type 1	
	Divers	Réservoir de biodiversité centré sur arrêté de biotope , rayon de 600 m, incluant le projet	Vérifier la zone d'influence
		Liaison entre Marne et Château des Rets passant par le projet	A préciser
	Patrimoine arboré	Canopée sur environ 3 ha au niveau du site	Dossier de défrichement éventuel.
	Zone humide	En zone potentielle de classe 3	Recherche de zone humide (pédologie ou floristique)
	Histoire du site	Secteur en jardins/vergers dès 1900, construction des pavillons dès les années 30, puis après les années 1950 . Fermeture des milieux par boisements à partir de 1970.	Dynamique des boisements à préciser; quelques vieux sujets présents (80 à plus de 100 ans)
	Trame viaire	Deux CD avec plus de 10 000 véhicules jours	Coupure viaire , fragmentation du territoire
Sites et sols pollués	Ancien garage avenue d'Ormesson	A vérifier qualité des sols par étude de pollution	
Inventaires et contenu biologique	Habitat	Anciens jardins 85.3 - I2.2	A cartographier et identifier
	Flore	Espèces invasives: ailante, berce et asclépiade de Syrie	A surveiller
		Espèces protégées: grande pimprenelle, pivoine	A inventorier
	Faune	Ecureuils mentionnés sur site	A inventorier
		Lézard des murailles	
		Cortège d'oiseaux (22)	
		Cortège de chauves-souris en ZNIEFF	
	Espèce dangereuse: frelon asiatique	A surveiller	
	espèce envahissante: perruche à collier		

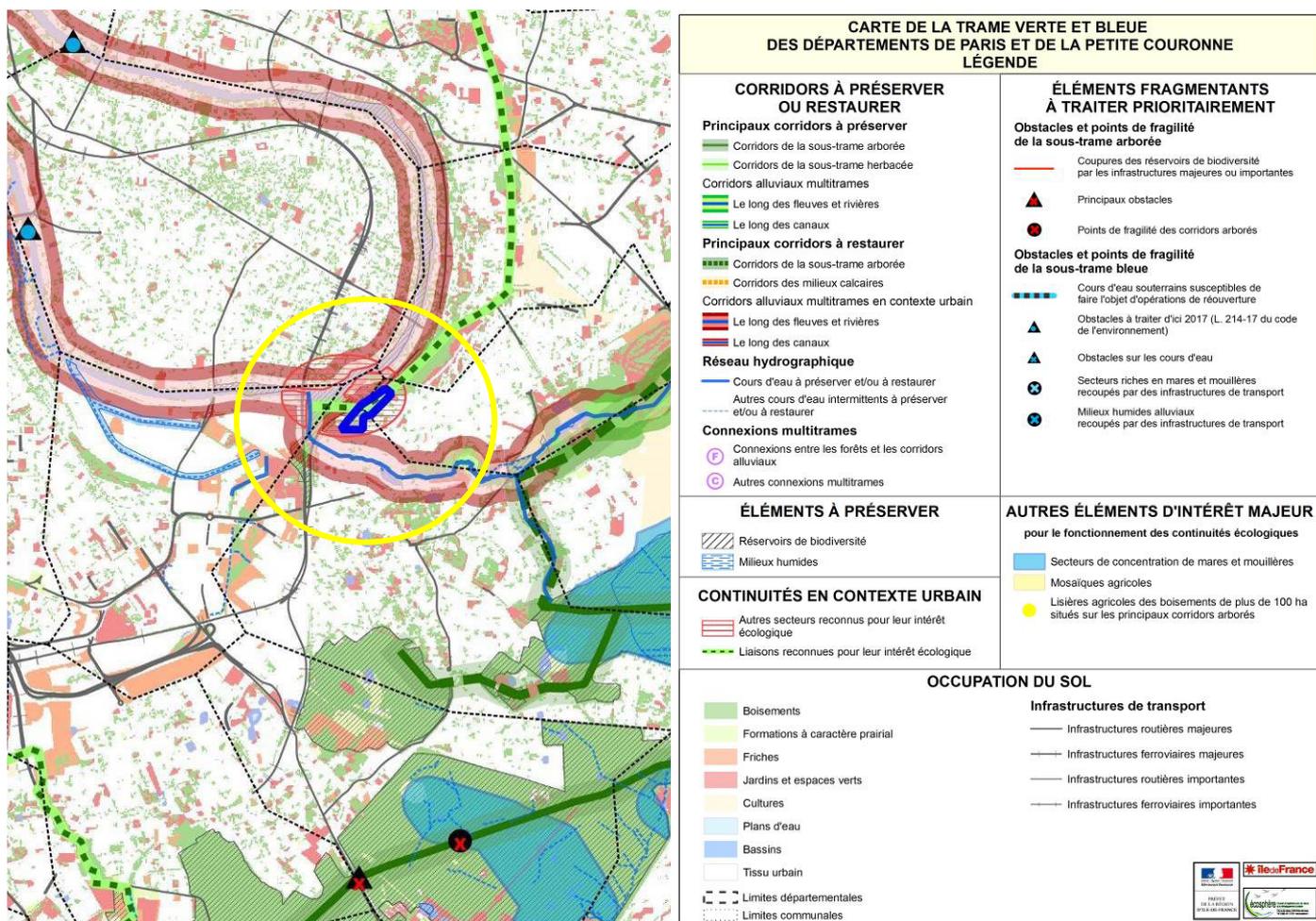
Synthèse de données documentaires et incidences

CONTINUITES ECOLOGIQUES

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) et le Conseil régional d'Ile-de-France ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) le 21 octobre 2013 (arrêté préfectoral n°2013294-0001). Etant le garant de la mise en place de la trame verte et bleue à l'échelle régionale, il doit pouvoir être en mesure d'identifier les différentes entités qui composent la trame verte et bleue, hiérarchiser les enjeux régionaux de préservation de ces continuités écologiques à l'aide d'un plan d'action stratégique, et enfin proposer des outils adaptés pour les opérations de restauration et

préservation des continuités écologiques. Le SRCE est un document cadre qui oriente les stratégies et les projets des collectivités territoriales, de l'Etat, et qui s'impose à eux dans un contexte de prise en compte. De fait, le SDRIF, les SCoT, PLU, etc. doivent prendre en compte les préconisations du SRCE au cours de leur élaboration ou révision. Pratiquement, il identifie à partir de quatre sous-trames représentant les principaux habitats naturels franciliens (sous-trame boisée, sous-trame herbacée, sous-trame grande culture, sous-trame milieux aquatiques et corridors humides) les réservoirs de biodiversité, les principaux corridors à préserver ou restaurer, ainsi que les obstacles et points de fragilité.

Le site des Coteaux d'Ormesson est directement concerné par une liaison reconnue pour son intérêt écologique en milieu urbain, qui traverse la zone d'étude en suivant la boucle de la Marne. La zone d'étude est également comprise dans une emprise plus large, reconnue pour son intérêt écologique en milieu urbain. Le site des Coteaux d'Ormesson se situe à une position stratégique de la confluence Marne - Morbras.



ZONAGES REGLEMENTAIRES

Zone d'Etude Restreinte (ZER) : emprise de la ZAC. Zone d'Etude Elargie (ZEE) : rayon de 2 km autour de la ZER.

1.2.1 ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE (APPB)

La Zone d'Etude Restreinte n'est pas inscrite en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopie. Au sein de la Zone d'Etude Elargie, à 300 mètres de la ZER, les Îles de la Marne sont intégrées à l'APPB le plus proche qui est le site FR3800716 Îles de la Marne de la Boucle de Saint-Maur sur la commune de Bonneuil-sur-Marne. Cet espace est également une Réserve Naturelle Départementale intégrant les Îles de l'Abreuvoir, des Gords et de Pissevinaigre à Champigny-sur-Marne. Les 7 espèces qui ont motivées la création de cet espace : le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*), la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), le Brochet (*Esox lucius*), la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*) et la Cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*), sont aquatiques ou alluviales.

1.2.2 RESERVE NATURELLE NATIONALE (RNN) ET REGIONALE (RNR)

L'aire d'étude n'est pas inscrite en réserve Naturelle. La plus proche est une Réserve Naturelle Régionale : Îles de Chelles (FR9300023). Ce site d'environ 5 hectares a été créé en 2008. Il se situe à près de 10 kilomètres au nord du site. Il se compose d'un chapelet d'îles et d'îlots boisés dans une zone non navigable de la Marne.

1.2.3 NATURA 2000

L'aire d'étude n'est pas inscrite en Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est la Zone de Protection Spéciale du Parc Départementale de la Haute-Île qui appartient au polysite de Seine-Saint-Denis, situé à un peu plus de 8 kilomètres au nord de la zone d'étude.

Le parc Départementale de la Haute-Île (FR1112013), situé au sud du département de la Seine-Saint-Denis, à une dizaine de kilomètres à l'est de Paris, s'étend sur 65 hectares environ d'anciennes terres agricoles entre la Marne au sud et à l'est, et le canal de Chelles au nord. Cet espace est localisé sur la commune de Neuilly-sur-Marne et est limitrophe avec les communes de Noisy-le-Grand et de Gournay-sur-Marne, dont il est séparé par la Marne. Les terrains sont la propriété du Département de la Seine-Saint-Denis, qui en 1997, poursuit l'idée d'y créer une base de loisirs. Finalement, le projet est complètement repensé dans l'objectif de créer un parc à forte vocation écologique. L'un des principaux principes de l'aménagement a été la création des « îles sur l'île » afin de restaurer des écosystèmes susceptibles d'accueillir différentes espèces d'oiseaux, de plantes et d'insectes. Les milieux ouverts représentent près de la moitié de la surface du site, les milieux forestiers et humides représentent près de l'autre moitié du site. L'aménagement et le type de gestion réalisés sur le parc départemental de la Haute-Île ont permis l'accueil d'une centaine d'espèces d'oiseaux, parmi lesquels 8 espèces protégées par la directive « Oiseaux », la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Busard cendré (*Circus pygargus*), le Hibou des marais (*Asio flammeus*), le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), le Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), permettant ainsi l'intégration de ce parc au sein du multi-site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis.

1.2.4 ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique sont des secteurs qui présentent un fort potentiel écologique. Ces zones sont définies à la suite d'inventaires naturalistes nationaux et exhaustifs, validés par le Muséum National d'Histoires Naturelles (MNHN) et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), qui met en avant la présence d'espèces remarquables selon plusieurs critères tels que la rareté, le degré de menace, le statut de protection, l'endémisme, etc. Les ZNIEFF constituent un moyen de hiérarchisation des enjeux du patrimoine naturel, qui s'appuie sur une bonne connaissance du territoire. Elles représentent un outil d'aide à la décision dans le cadre d'aménagement du territoire et de création de réserves naturelles.

Il en existe deux types :

- Les ZNIEFF de type I : il s'agit en général de sites de petites superficies, constitués d'espaces homogènes et qui abritent au moins une espèce ou un habitat déterminant. Le secteur peut également représenter un grand intérêt fonctionnel, mais ce critère seul ne peut suffire à définir une ZNIEFF.
- Les ZNIEFF de type II : il s'agit principalement de grands ensembles naturels (boisements, vallées, plateau, etc.) offrant de grandes potentialités en termes de biodiversité et de cohérence écologique et paysagère. Les ZNIEFF de type 2 peuvent inclure des ZNIEFF de type I.

La Zone d'Etude Restreinte n'est pas classée en ZNIEFF. Deux ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II se trouvent dans un rayon de 2km (ZEE).

- La ZNIEFF de type I la plus proche est celle des Îles-de-la-Marne dans la boucle de Saint-Maur-des-Fosses (FR110020461). D'une superficie de 70 hectares, cette ZNIEFF se situe à cheval sur 5 communes du Val-de-Marne, à environ 300 mètres dans la Marne. Le Val-de-Marne abrite vingt-quatre îles qui ont été formées par l'accumulation de matériaux lors du quaternaire. Onze de ces îles, ou groupe d'îles, ont été intégrés dans cette ZNIEFF pour leur richesse biologique. Le maintien de ce secteur en zone non navigable est un facteur favorable à la pérennisation de l'intérêt faunistique et floristique. Ces îles, dont les berges sont relativement naturelles, sont soumises aux crues annuelles. L'intérêt faunistique réside essentiellement dans le maintien, par secteurs, de lambeaux de forêts alluviales. La plupart des berges sont naturelles ou peu artificialisées. Celles en pente douce accueillent une végétation pionnière spécifique des grèves alluviales. Ces deux habitats sont de grande valeur puisque peu répandus en Île-de-France. Il faut noter la pérennisation de deux espèces protégées au niveau régional : la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europea*) et la Cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*) ; ces deux plantes ont été régulièrement observées entre 1993 et 2003. La fermeture du milieu et un enrichissement en matières organiques sont des facteurs qui influencent le plus l'évolution de ces îles. Outre le réseau d'îles, la ZNIEFF inclut le "Bec du Canard". Ce site, en partie inondable, est composé de différents milieux boisés (saulaies arbustives pionnières et saulaies arborescentes) et des espaces ouverts (végétation des eaux courantes, des grèves et des plages exondées, des roselières, des prairies mésophiles et des friches). La Benoîte des ruisseaux a été observée sur ce site. Cette plante protégée au niveau régional est rarissime en Île-de-France. Pour la faune, les grèves et les boisements alluviaux sont des milieux clés pour certains coléoptères et chiroptères remarquables.
- La seconde ZNIEFF de type I proche, Le Puits d'Amboile (FR110030002), se situe à environ 1.4 kilomètres à l'ouest de la zone d'étude. D'une superficie de 9.6 hectares, le site est à cheval sur les communes de Noiseau et Ormesson-sur-Marne. Il s'agit d'une pâture mésophile (CODE CORINE 38.1) qui n'est aujourd'hui plus exploitée et permet l'expression d'un riche cortège floristique. Ce site s'inscrit dans un vallon parcouru par le Morbras et un réseau de rus. Cette zone de pâture en friche abrite des espèces déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France comme la Mante religieuse (*Mantis religiosa*), le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) ou bien le Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*).
- La ZNIEFF de type II la plus proche est le Bois Notre-Dame, Grosbois et de la Grange (FR110001703) situé à un peu moins de 2 kilomètres au sud de la zone d'étude. Cette forêt qui formait autrefois un seul ensemble est aujourd'hui fractionnée par les infrastructures routières. Il reste une vaste entité de plus de 3400 hectares, composée principalement de boisement plus ou moins humides avec la présence de mares, qui recouvre 15 communes de la Seine-et-Marne, d'Essonne et du Val-de-Marne. Il y a 22 habitats déterminants ZNIEFF au sein de ce site dont la majorité décrit des milieux humides (Eaux oligotrophes pauvres en calcaire, les Communautés amphibies, les Landes humides, les Prairies à Molinie acidiphiles). Les espèces associées à ces habitats et déterminants de ZNIEFF en Île-de-France sont au nombre de 175. On y retrouve des odonates avec notamment la Grande aeshne (*Aeshna grandis*), des lépidoptères avec entre autre le Grand mars changeant (*Apatura iris*), des coléoptères avec le Capricorne du chêne (*Cerambyx cerdo*), des orthoptères avec le Criquet des jachères (*Chorthippus mollis*), des mammifères tels que

l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*), des oiseaux avec le Pic cendré (*Picus canus*), des reptiles comme le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) et de la flore avec entre autre le Carex à bec (*Carex rostrata*).

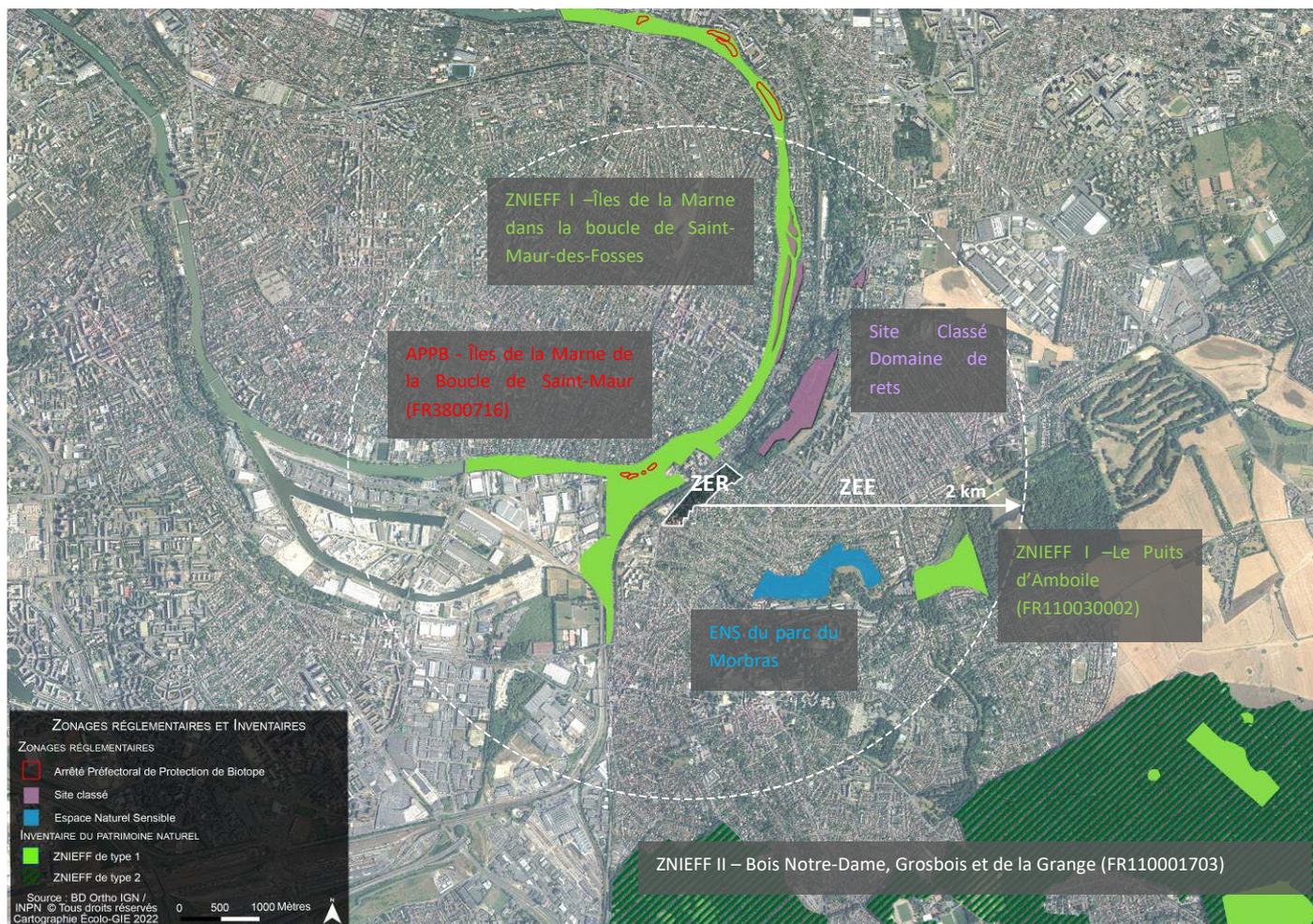
1.2.5 ESPACE NATUREL SENSIBLES

La Zone d'Etude Restreinte n'est pas inscrite en ENS. Dans la zone élargie, à 550 mètres au sud-est, le Parc du Morbras est un ENS, géré par le département, localisé sur la commune d'Ormesson-sur-Marne. D'une superficie d'environ 12 hectares, il se situe le long de la rivière Morbras, qui coule dans un ancien méandre de la Marne. Depuis 1976 le département a progressivement aménagé ce site qui accueillait autrefois d'anciens vergers. Les pelouses sèches accueillent des orchidées sauvages, tandis que les mares et sources ont permis l'apparition d'une végétation aquatique : aulnes glutineux, massettes, iris des marais, saules cendrés, roseaux, chanvrines, menthes aquatiques, reine-des-prés, joncs, etc. La forte présence de l'eau sur le parc est une vraie source de vie, et confère au site une multitude d'habitats favorables à la présence de la faune et de la flore.

1.2.6 SITE CLASSE

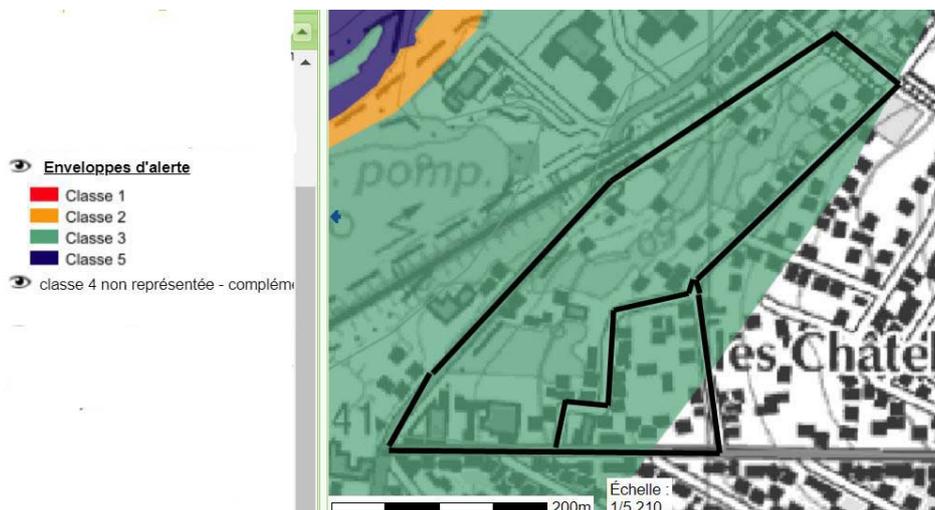
La Zone d'Etude Restreinte n'est pas inscrite en Site Classé. Dans la zone élargie, à 200 mètres au nord-ouest se trouve le site classé n°6435 « Domaine des Rets », d'une superficie d'environ 10ha. Le site est protégé par l'Arrêté Préfectoral depuis 1949. Le site classé abrite le Château des Rets, qui date du XVIIIème siècle, il s'agit d'une propriété privée, pourvu d'un parc boisé attenant.

1.2.7 CARTOGRAPHIE DES ZONAGES REGLEMENTAIRES



1.2.8 ZONE HUMIDE

Vis-à-vis des enveloppes d'alerte des zones humides, le site de projet est entièrement en zone potentiellement humide de classe 3 selon les documents de la DREAL (http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/73/Zones_humides.map). Une investigation est donc nécessaire afin de lever le doute en accord avec la réglementation (arrêté du 24 Juin 2008 et arrêtés modificatifs ou circulaires).



Zone humide sur le secteur (Source DRIEE)

DONNEES INITIALES

1.3.1 DONNEES CETTIA IDF

Une demande d'extraction de la base de données CETTIA IdF, a été faite auprès de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) en mars 2021. La base francilienne CETTIA mentionne 981 données de flore et de faune. Aucune donnée n'est mentionnée sur la zone d'étude.

1.3.2 DONNEES DE L'INPN

La base du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) de l'Institut National du Patrimoine Naturel intègre une grande partie des données Flora du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), et Cettia. L'extraction l'INPN d'avril 2021, recense 2928 données sur la commune d'Ormesson-sur-Marne. Trois données de flore sont mentionnées sur la zone d'étude (Annexe 01).

1.3.2 CARTES D'ALERTES CBNBP

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien mentionne la présence de flore protégée à la confluence Marne/Morbras au niveau de la ZNIEFF des Îles-de-la-Marne dans la boucle de Saint-Maur-des-Fossés. Le secteur restreint ne fait pas l'objet d'alerte pour la flore menacée ou protégée.



Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2016). Les couches d'informations du Conservatoire botanique national du Bassin parisien - La carte d'alerte d'Île-de-France: <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/biodiversite/carteAlerte.jsp>

LEGENDE :

ALERTE FLORE

- "espèce(s) protégée(s)" ou "espèce(s) protégée(s) et menacée(s)"
- "espèce(s) menacée(s)"

ALERTE VEGETATION

- Intérêt régional avéré ou potentiel

ZONES PROSPECTEES SANS ENJEUX DETECTES

- Flore sans enjeux détectés

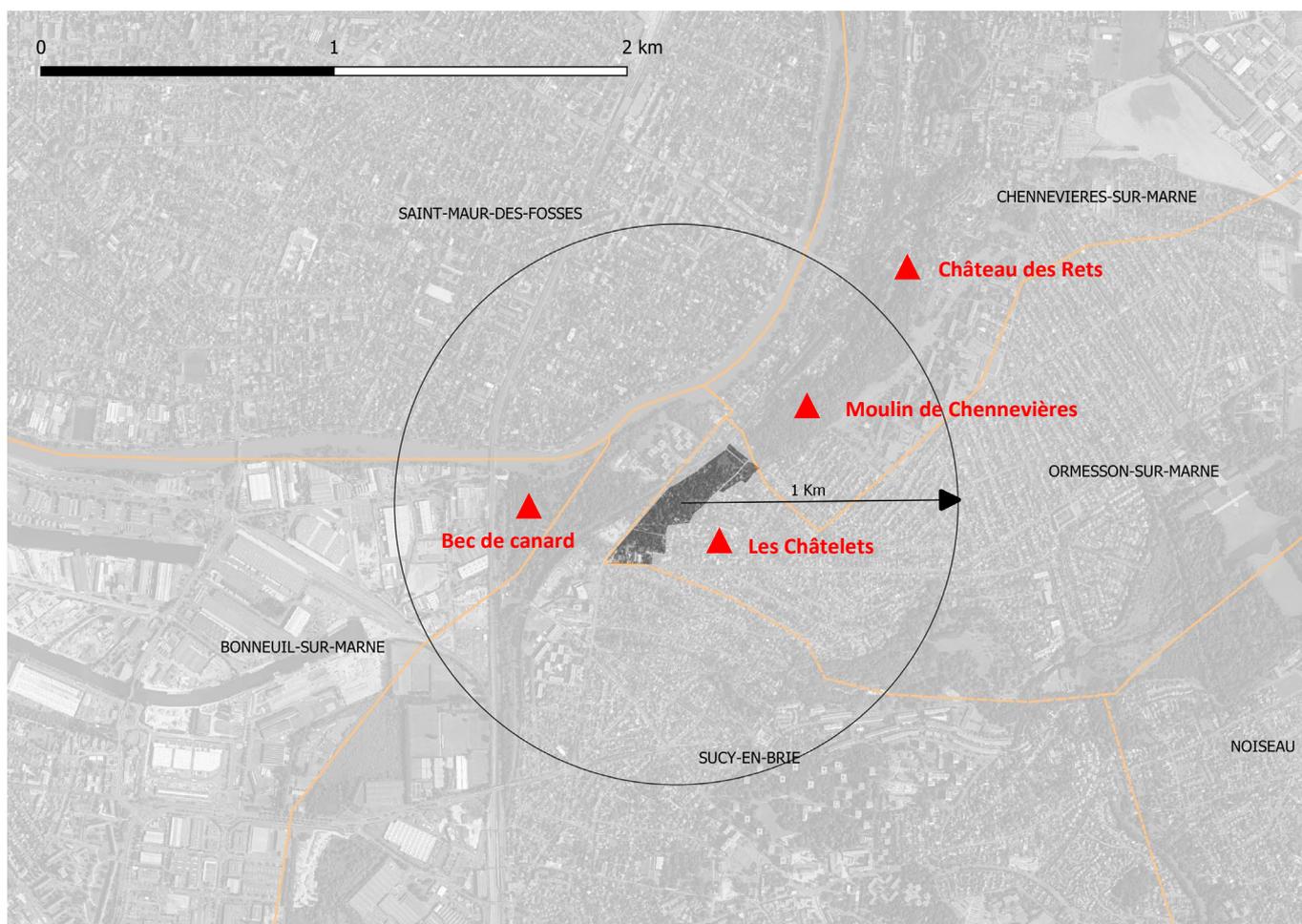
1.3.3 DONNEES FAUNE ILE-DE-FRANCE

Le site faune-ile-de-france.org mentionne des données sur quatre lieux-dits à proximité du site :

Lieu-dit	Les châtelets
	2°31'8.46" E / 48°46'55.39" N L93 : X 664658.300 Y 6853659.200 - maille n° E066N685 Altitude [m] : 77 mètres
Commune	Chennevières-sur-Marne / Val-de-Marne
Lieu-dit	Bec de Canard
	2°30'37.23" E / 48°46'58.48" N L93 : X 664021.427 Y 6853758.369 - maille n° E066N685 Altitude [m] : 36 mètres
Commune	Bonneuil-sur-Marne / Val-de-Marne

Lieu-dit	Château des rets
	2°31'33.75" E / 48°47'24.59" N L93 : X 665179.900 Y 6854557.700 - maille n° E066N685 Altitude [m] : 88 mètres
Commune	Chennevières-sur-Marne / Val-de-Marne
Lieu-dit	Le moulin de Chennevières
	2°31'18.25" E / 48°47'8.55" N L93 : X 664860.600 Y 6854064.300 - maille n° E066N685 Altitude [m] : 92 mètres
Commune	Chennevières-sur-Marne / Val-de-Marne

Localisation des lieux-dits :



Sur le site du Bec de Canard, à la confluence Marne/Morbras, 14 espèces protégées sont signalées entre 2019 et 2022. Les zones humides et berges de Marnes abritent des oiseaux aquatiques patrimoniaux : Le Martin-pêcheur d'Europe, espèce inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux est mentionné comme nicheur possible en 2020. La Bergeronnette des ruisseaux, nicheur Peu commun en Ile-de-France y est relevé comme nicheur certain en 2019. Chevalier guignette, Bernache nonnette, Mouette rieuse, Goéland leucopnée et Sterne pierregarin y sont aussi relevés, mais sans indices de nidification. Les boisements et fourrés abritent également l'Hypolaïs polyglotte (quasi-menacé en Liste Rouge régionale) – nicheur possible en 2022 ainsi que le Roitelet huppé (quasi-menacé en Liste Rouge nationale) – nicheur possible en 2019. L'Épervier d'Europe, la Mésange à longue queue, le Pic épeiche, le Grimpereau des jardins et le Pouillot véloce en sont aussi mentionnés.

Sur les coteaux, si des oiseaux d'eau sont mentionnés au Moulin de Chennevières, l'essentiel des données concernent les espèces de bois, fourrés ainsi que parcs et jardins. Le Serin cini (nicheur aujourd'hui En danger en Ile-de-France) est mentionné aux Châtelets en mars 2014 sans indices de reproduction. Le Verdier d'Europe (nicheur Vulnérable au niveau national et régional) est mentionné comme nicheur probable Châtelets en mars 2014. Le Chardonneret élégant (nicheur Vulnérable en France) y est mentionné en février 2013.

Le Faucon hobereau, nicheur Rare en Ile-de-France et déterminant de ZNIEFF est mentionné comme nicheur probable en 2018 aux Châtelets. Cette mention en contexte urbain est surprenante pour cet oiseau qui niche habituellement dans les grands arbres bordant les fleuves. En mai 2022 nous avons contacté l'auteur de la donnée (Olivier Labbaye) pour obtenir plus d'information sur cette observation. L'observateur nous a indiqué que ces données ne devaient pas être rattachées au site urbain des Châtelets, mais au Bec de canard, où l'espèce a été observé dans les arbres en bord de Marne.

Données Faune Ile-de-France :

		Rareté Ile-de-France (1)			Listes Rouges (2)		Protection	Europe	ZNIEFF IdF	Statut nicheur (FidF)	Bec de canard	Les châtelets	Moulin de Chennevières	Château des Rets
Nom français	Nom scientifique	Nich 2017	Migr 2017	Hiv2017	IdF (2a)	France (2b)	PN (3)	Dir. Ois. (4)	Déterminant (5)					
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PC	PC	PC	LC		art.3			Nicheur probable	sept-19			
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	*MPC	*HTR	NA	NT	art.3		ZN		mai-20			
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	C			NT	LC	art.3			Nicheur probable	mars-19	janv-14	déc-18	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	PC	R	R	LC	VU	art.3	An. I	ZN*	Nicheur possible	oct-20			mai-16
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	TC	TC	-	LC	NT	art.3			Nicheur probable				juin-19
Bernache nonnette*	<i>Branta leucopsis</i>	-	*MTR	*HTR			art.3	An. I			mars-19			
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PC	PC	PC	LC		art.3							mars-21
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	C	C	C	NT	VU	art.3			Nicheur certain		févr-13		
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	O	C	C	NA	NT	art.3					févr-13		
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	TC			LC	LC	art.3			Nicheur probable	mars-19	déc-13		
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	TC	TC	TC	VU	VU	art.3			Nicheur probable		mars-14		mai-16
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PC	TC	TC	LC	NT	art.3			Non nicheur	sept-20		janv-19	mars-21
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	C			LC	LC	art.3			Nicheur probable	févr-21	févr-21		
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	R	R	-	LC	LC	art.3		ZN	Nicheur possible		mai-18		
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PC	PC	PC	NT	NT	art.3						févr-12	
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	*MC	*HC			art.3					mars-13		

Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	C	C	-	NT	LC	art.3			Nicheur possible	mai-22			
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	TR	PC	PC	NA	LC	art.3				sept-20		févr-12	
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	-	*MTR	*HR		NT	art.3						févr-12	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PC	PC	PC	LC	LC	art.3			Nicheur certain	juin-19		oct-21	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	TC			VU	LC	art.3			Nicheur possible				mars-21
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	TC			LC	LC	art.3			Nicheur certain	févr-20			mai-15
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	C			LC	LC	art.3			Nicheur probable		avr-13		
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	C	C	C	LC	NT	art.3			Nicheur probable	mars-19			
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	C	C	PC	EN	VU	art.3					mars-14		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	PC	PC	-	VU	LC	art.3	An. I	ZN*		juil-19			

LEGENDES :

(1) CORIF (2017) Atlas des oiseaux d'Ile-de-France (2009-2014).

Statut biologique

N : espèce nicheuse
 M : espèce migratrice
 H : espèce hivernante
 S : sédentaire

Degré de rareté :

Nicheur :

O : occasionnel
 TR : très rare, de 1 à 20 couples
 R : rare, de 21 à 200 couples
 PC : peu commun, de 201 à 2000 couples

C : de 2001 à 20 000 couples

TC : de 20 001 couples à 100 000 couples

Migrateur et hivernant

O : occasionnel
 TR : très rare, de 1 à 50 individus
 R : rare, de 51 à 500 ind.

PC : peu commun, de 501 à 5 000 ind.

C : commun, de 5 001 à 50 000 ind.

TC : très commun, de 50 001 à 250 000 ind.

(2a) Liste Rouge des espèces menacées en France : Oiseaux nicheurs de France Métropolitaine. UICN-MNHN – SEOF – ONCFS 2016

(2b) Réactualisation de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2016 :

Espèces menacées de disparition de France

CR : En danger critique d'extinction
 EN : En danger
 VU : Vulnérable
 RE : Espèce éteinte en métropole

(3) Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 5 décembre 2009

(4) Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseau » : espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

(5) Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (2002) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF

Autres catégories :

NT : Quasi menacée
 LC : Préoccupation mineure
 DD : Insuffisamment documenté
 NA : Non applicable

1.3.3 AUTRES DONNEES

- Enquête nationale Ecureuil roux MNHN. Trois observations d'Ecureuil roux sont mentionnées sur la zone d'étude en 2019, passage de l'Alma.
- Audit auprès des habitants de la zone d'étude. De nombreuses observations d'Hérisson d'Europe dans les jardins nous ont été rapportées.



Données initiales sur la zone d'étude

PROSPECTIONS 2021

Les inventaires de la faune et de la flore ont été réalisés au cours de 11 sessions d'observation de mars à février 2022 :

Date	Ecologue	Météo	Prospections
18/03/2021	Pierre Rivallin	favorable	Faune diurne
16/04/2021	Aurélien Huguet	favorable	Faune diurne
12/05/2021	Raphaël Zumbiehl	favorable	Flore et habitats
01/06/2021	Pierre Rivallin	favorable	Faune diurne
07/06/2021	Raphaël Zumbiehl	favorable	Flore et habitats
13/06/2021	Amandine Douillard	favorable	Faune diurne et nocturne
10/07/2021	Raphaël Zumbiehl	favorable	Flore et habitats
17/07/2021	Amandine Douillard	favorable	Faune diurne et nocturne
25/08/2021	Pierre Rivallin	favorable	Faune diurne
06/09/2021	Amandine Douillard	favorable	Faune diurne et nocturne
23/02/2022	Amandine Douillard	favorable	Recherche de gîte à chauve-souris

Prospections Ecolo GIE 2022 sur la zone d'étude

Période	PÉRIODE OPTIMALE DES PROSPECTIONS											
	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Flore & Habitat												
Insectes												
Amphibiens												
Reptiles												
Oiseaux	Hiv.	Hiv.		Nid.	Nid.	Nid.						Hiv.
Mammifères terrestres												
Chiroptères	Hib.	Hib.	Hib./T	T	T / Mb	Mb	Mb	Mb/R	R/Ta	R/Ta.	Hib.	Hib.

Hiv. = période optimale pour les prospections des espèces hivernantes

Nid. = période optimale pour les espèces nicheuses

Hib. = période d'hivernation des chauves-souris (variable selon les espèces)

T = période de transit printanier des chauves-souris (changement de site pour rejoindre sites de mise-bas, variable selon les espèces)

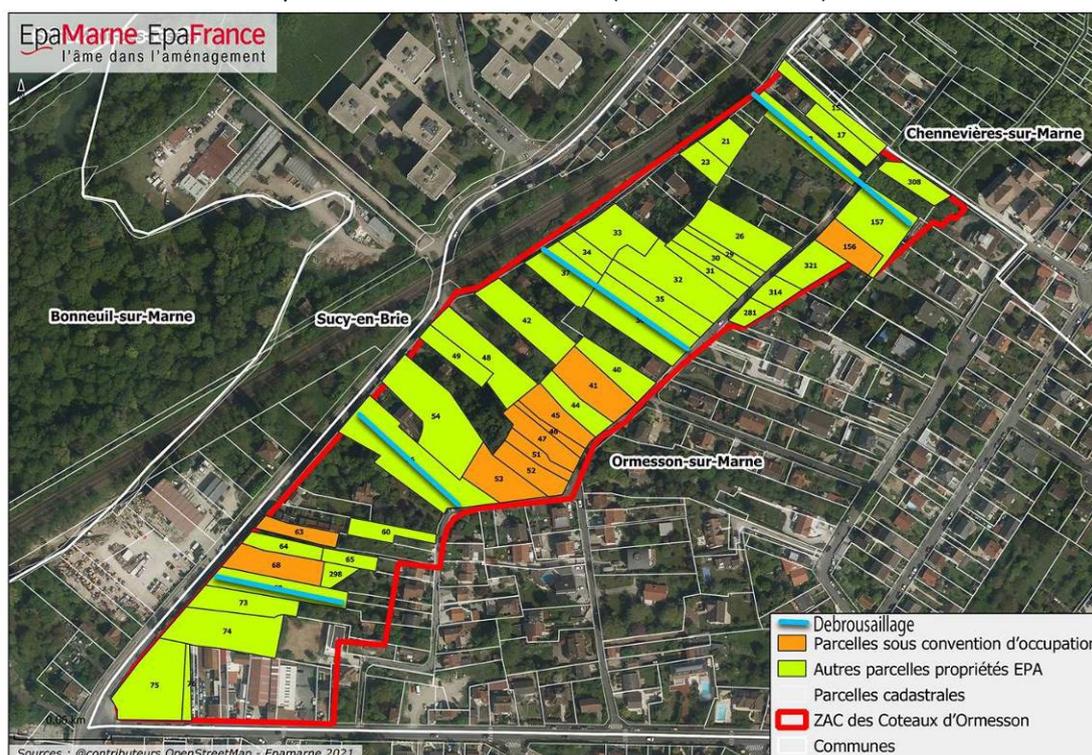
Mb. = période de mise-bas et d'élevage des jeunes

R = période de reproduction des chauves-souris

Ta = période de transit automnal (changement de site pour rejoindre les quartiers d'hiver, variable selon les espèces)

Les parcelles accessibles (propriété ou sous convention d'occupation EPA) ont été parcourues. Pour les parcelles inaccessibles, les observations ont été réalisées depuis la périphérie.

Le niveau d'enrichissement de la majorité des parcelles ne permettant pas la progression des observateurs, quatre layons ont été défrichés manuellement en mars 2021 pour faciliter les observations (voir carte suivante).



Statut des parcelles et positionnement des layons d'accès. (EPA Marne)

2 BIODIVERSITE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

2.1 FLORE ET HABITATS

2.1.1 METHODE

DONNEES INITIALES

Les exports de la base de données Flora du CBNBP et de la base CETTIA ne mentionnent pas d'espèces végétales sur le site. Seule l'INPN recense des espèces végétales sur la zone. Ces données se résument à 3 taxons très communs : *Arum italicum*, *Corylus avellana* et *Phytolacca americana*, ce dernier étant exogène.

PROSPECTION ÉCOLOGIE GIE 2020 - 2021

ZONES PROSPECTEES

L'ensemble de la zone d'étude a été prospectée.

METHODES D'INVENTAIRES

L'intégralité du site a fait l'objet d'une cartographie d'habitats sur la base des relevés réalisés en trois passages de terrain de mai à juillet 2021 appuyés par orthophoto, repérage photographique et plan des aménagements.

La typologie repose sur les intitulés Eunis avec une correspondance phytosociologique Prodrome des végétations de France et une dénomination simplifiée.

Le site a été parcouru en effectuant des géoréférencés dans les différents milieux accessibles. Les espèces à enjeux sont également pointées le cas échéant

PERIODES D'INVENTAIRES

Date	Ecologue	Météo	Prospections
18/03/2021	Pierre Rivallin	favorable	Généraliste
16/04/2021	Aurélien Huguet	favorable	Généraliste
12/05/2021	Raphaël Zumbiehl	favorable	Spécifique Flore et habitats
07/06/2021	Raphaël Zumbiehl	favorable	Spécifique Flore et habitats
10/07/2021	Raphaël Zumbiehl	favorable	Spécifique Flore et habitats

Prospections Ecolo GIE 2021 sur la zone d'étude

2.1.2 HABITATS

L'ensemble du site est majoritairement occupé par un habitat pavillonnaire avec des jardins sur coteaux. Des venelles transversales permettent partiellement l'accès aux parcelles désaffectées.

Les habitats non artificialisés de pleine terre, représentent environ les deux tiers du site. Ceux-ci correspondent à des milieux suburbains assez transformés. L'habitat à plus forte naturalité n'est représenté que par deux parcelles de frênaie dans la prolongation des coteaux boisés au nord du site. Les niveaux d'enjeux en termes d'habitats ont été définis surtout par rapport à ce degré de naturalité. **Dans l'ensemble ces enjeux d'habitat restent faibles au vu du contexte.**

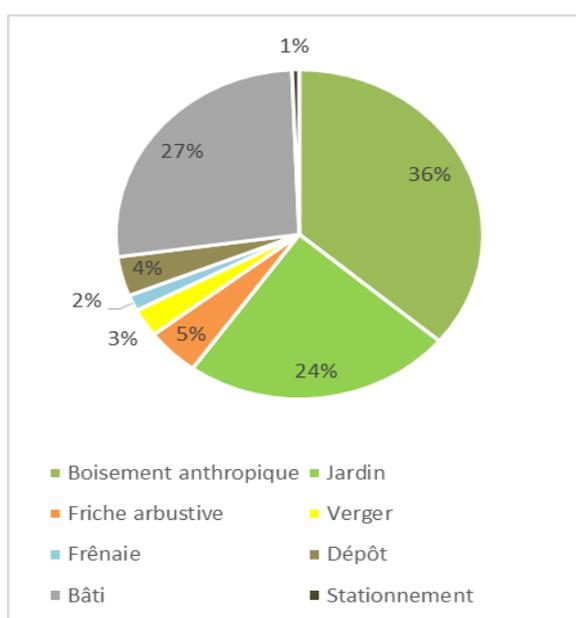
Les habitats les plus étendus sont représentés d'une part par des boisements anthropiques correspondant à une artificialisation de la frênaie ou bien par des plantations en déprise, ainsi que des jardins individuels. On notera également la présence d'un verger de haute tige.

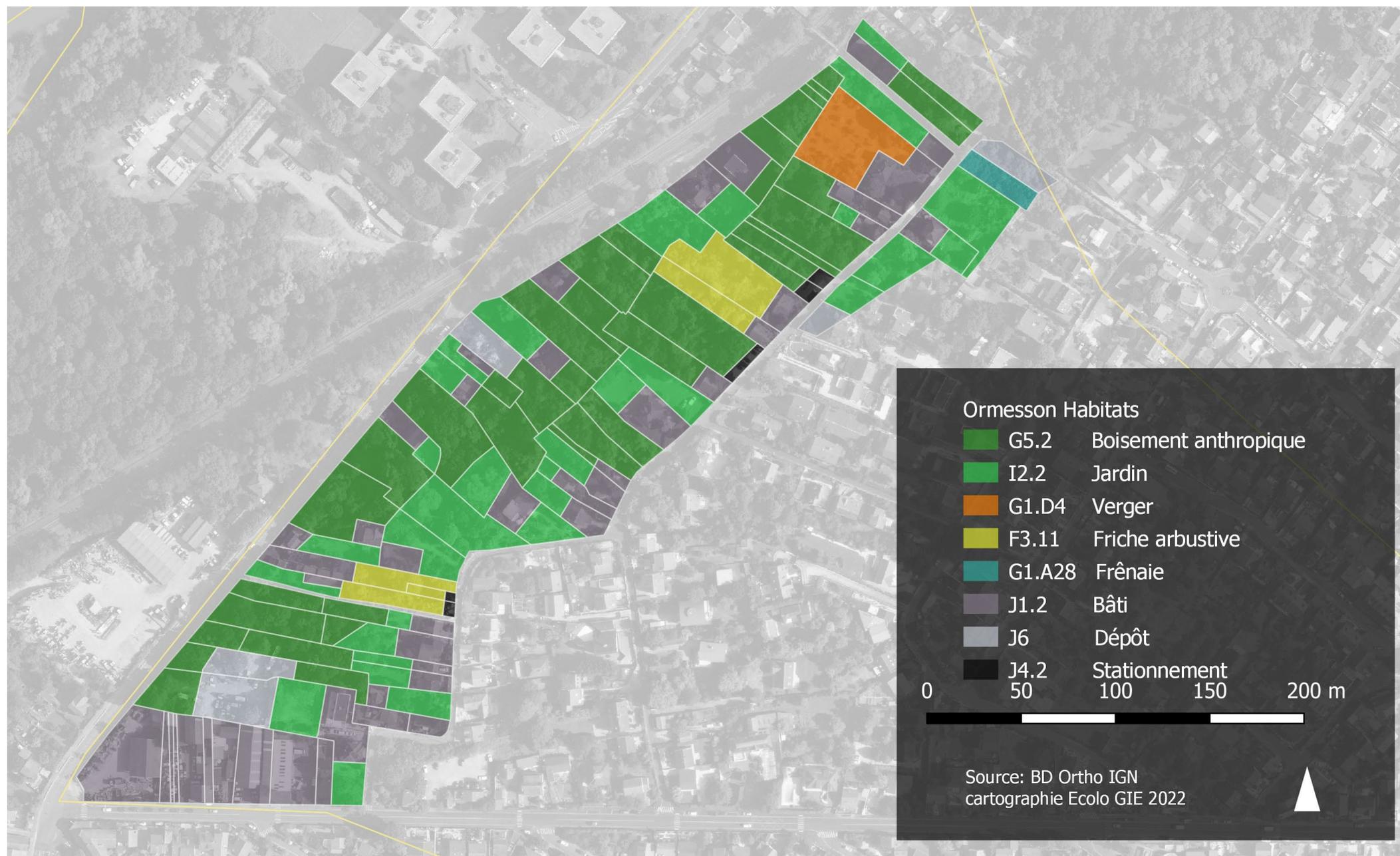
Quelques « micro-habitat » fragmentaires tels d'anciens murs colonisés par des espèces caractéristiques comme la Capillaire des murailles, *Asplenium trichomanes*, peuvent apparaître en limite inférieure du site. Ceux-ci échappent à l'échelle de la cartographie sans représenter d'enjeu substantiel.

Habitat	Code Eunis	Intitulé Eunis	Enjeu	Surface (m ²)
Boisement anthropique	G5,2	PETITS BOIS ANTHROPIQUES DE FEUILLUS CADUCIFOLIÉS	Faible	22224
Bâti	J1,2	BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DES VILLAGES ET DES PÉRIPHÉRIES URBAINES	Sans	16287
Jardin	I2,2	JARDINS ORNEMENTAUX	Très faible	14540
Friche arbustive	F3,11	FOURRÉS MÉDIO-EUROPÉENS SUR SOLS RICHES	Très faible	2893
Dépôt	J6	DÉPÔTS DE DÉCHETS	Sans	2379
Verger	G1,D4	VERGERS D'ARBRES FRUITIERS	Modéré	1693
Frênaie	G1,A28	FRÊNAIES LUTÉTIENNES CALCIPHILES	Modéré	972
Stationnement	J4,2	RÉSEAUX ROUTIERS	Sans	397
			Total	61384

Habitats recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

Habitat	%
Boisement anthropique	36%
Jardin	24%
Friche arbustive	5%
Verger	3%
Frênaie	2%
Dépôt	4%
Bâti	27%
Stationnement	1%





Cartographie des habitats naturels recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

Boisement anthropique

Eunis G5.2 PETITS BOIS ANTHROPIQUES DE FEUILLUS
CADUCIFOLIÉS

Cet habitat correspond à des boisements majoritairement dominés par des espèces allochtones en particulier l'Erable Sycomore, *Acer pseudoplatanus* et dans une moindre mesure le robinier, *Robinia pseudoacacia* ou quelques espèces horticoles comme le cèdre, *Cedrus atlantica*. Quelques éléments de la frênaie peuvent apparaître aussi en sous-bois en compagnie du lierre (*Hedera helix*) ou l'ourlet eutrophile courant pour ces boisements avec *Geum urbanum* et *Chelidonium majus*.

Enjeu: FAIBLE.



Boisement anthropique colonisé par le sycomore, *Acer pseudoplatanus*

Jardin

Eunis I2.2 JARDINS ORNEMENTAUX.

Cet habitat correspond aux jardins pavillonnaires en formation plus ou moins ouvertes : gazon, parterre de fleurs, plantations d'arbustes horticoles.

Enjeu : Très FAIBLE



Jardin en déprise avec ourlet eutrophile

Friche arbustive

Eunis F3.11 FOURRÉS MÉDIO-EUROPÉENS SUR SOLS RICHES

Cet habitat correspond à des fourrés eutrophiles en nappes souvent dominés par une seule espèce, parfois des ronciers. Il s'agit le plus souvent de jardins en déprise. L'apparition d'espèces exotiques envahissantes (EEE) peut avoir lieu notamment avec la renouée du Japon *Reynoutria japonica* ou le Buddleja, *Buddleja davidii*.

Enjeu : Très FAIBLE



Friche arbustive

Frênaie

Eunis G1.A28 FRÊNAIES LUTÉTIENNES CALCIPHILES

Cet habitat correspond à une frênaie de pente dominée par le frêne ponctuellement accompagnée de quelques espèces naturalisées comme l'If, *Taxus baccata* ou le laurier sauce, *Laurus nobilis*. Le sous-bois correspond à un ourlet eutrophile frais, dominé par le lierre, *Hedera helix*.

Enjeu : MODERE.



Frênaie de pente

Les relevés botaniques effectués sur la parcelle le 12 mai 2021 démontrent un sous-bois frais à tendance nitrophile, mais pas d'habitat humide.

La flore ne comprend aucune espèce indicatrice de zone humide au sens de l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Taxref_v12	Nom scientifique	Nom commun	Statut_1	Fréquence	Protection_Régionale ou ZNIEFF	UICN_Regional	Arrete_ZH
86305	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv.	Brachypode des bois	Indigène	CCC	Non	LC	Non
86869	<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleja du père David	EEE_Region	C	Non		Non
92501	<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin	Indigène	CCC	Non	LC	Non
96271	<i>Epilobium tetragonum</i> L.	Épilobe à tige carrée	Indigène	CCC	Non	LC	Non
98921	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne élevé	Indigène	CCC	Non	LC	Non
100052	<i>Geranium dissectum</i> L.	Géranium découpé	Indigène	CCC	Non	LC	Non
100787	<i>Hedera helix</i> L.	Lierre grimpant	Indigène	CCC	Non	LC	Non
101300	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Patte d'ours	Indigène	CCC	Non	LC	Non
610646	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn.	Herbe de saint Jacques	Indigène	CCC	Non	LC	Non
105295	<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier-sauce	Subspontané	.	Non		Non
105966	<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troëne	Indigène	CCC	Non	LC	Non
106499	<i>Lolium perenne</i> L.	Ivraie vivace	Indigène	CCC	Non	LC	Non
115624	<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante	Indigène	CCC	Non	LC	Non
125816	<i>Taxus baccata</i> L.	If à baies	Eurynaturalisé	C	Non		Non
128268	<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque	Indigène	CCC	Non	LC	Non
129632	<i>Viola odorata</i> L.	Violette odorante	Indigène	CCC	Non	LC	Non

Verger

Eunis G1.D4 VERGERS D'ARBRES FRUITIERS

Cet habitat correspond à une parcelle de verger présente à l'ouest du site.

En tant que milieu semi-ouvert, les vergers représentent un intérêt en termes d'habitat

Enjeu : MODERE.



Micro habitat avec la Capillaires des murailles Asplenium trichomanes

Bati

Eunis J1.2 BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DES VILLAGES ET DES PÉRIPHÉRIES URBAINES

Cet habitat correspond au bâti accompagné de ses surfaces imperméabilisées. Il intègre principalement des pavillons ainsi que quelques bâtiments d'activité type atelier, au sud du site



Garage rue du Pont de Chennevières

Dépôt

Eunis J6 DÉPÔTS DE DÉCHETS

Zones de dépôt divers

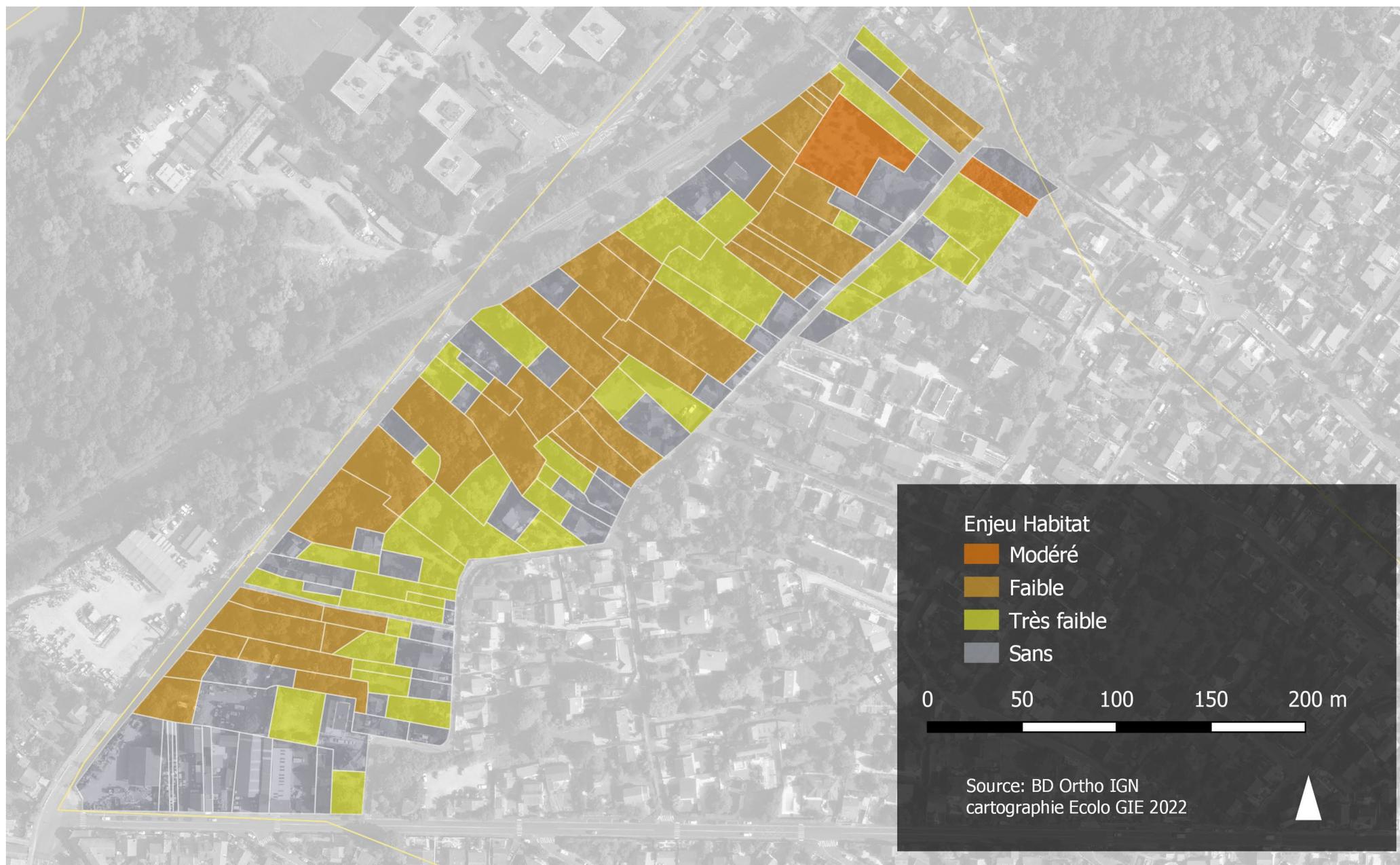
Stationnement

Eunis J4.2 RÉSEAUX ROUTIERS

Poches de stationnement le long de la voirie



Friche avec zone de dépôt au second plan



Hiérarchisation des habitats naturels recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

2.1.3 FLORE

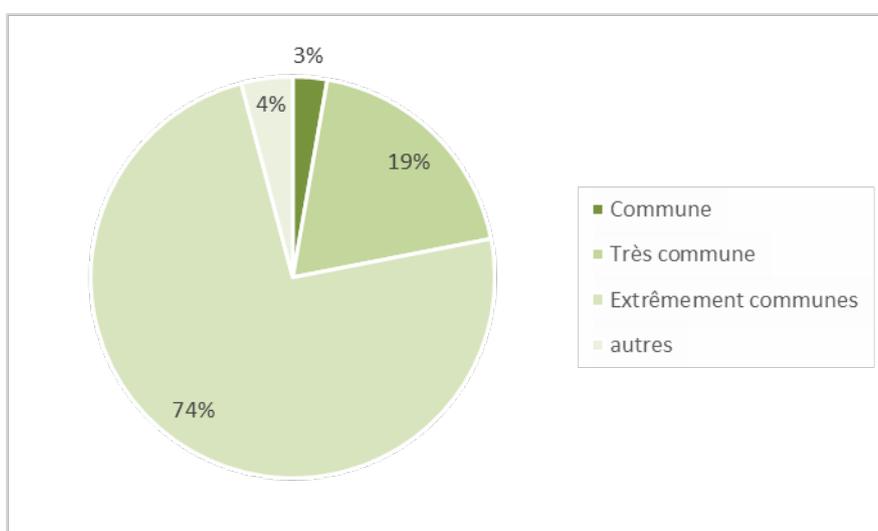
FLORE RECENSEE

Sur 93 espèces recensées (cf Annexe n°2), on dénombre 15 espèces naturalisées et 77 indigènes, soit un taux d'indigénat d'environ 82% ce qui est conforme au contexte très anthropisé du site. Ces espèces correspondent pour la plupart aux milieux rudéraux de friche ou de boisement eutrophile.

ESPECES PATRIMONIALES ET REMARQUABLES

Les inventaires n'ont permis de contacter aucune espèce remarquable (au moins assez commune à l'échelle de l'Ile-de-France), et a fortiori patrimoniale. Toutes ces espèces sont de fréquence commune à très commune pour l'Ile-de-France. **Par conséquent les enjeux sur la flore restent très faibles au vu de l'inventaire.**

Pourcentage d'espèces indigènes présentes sur la zone d'étude par niveau de rareté en Ile-de-France



ESPECES INVASIVES

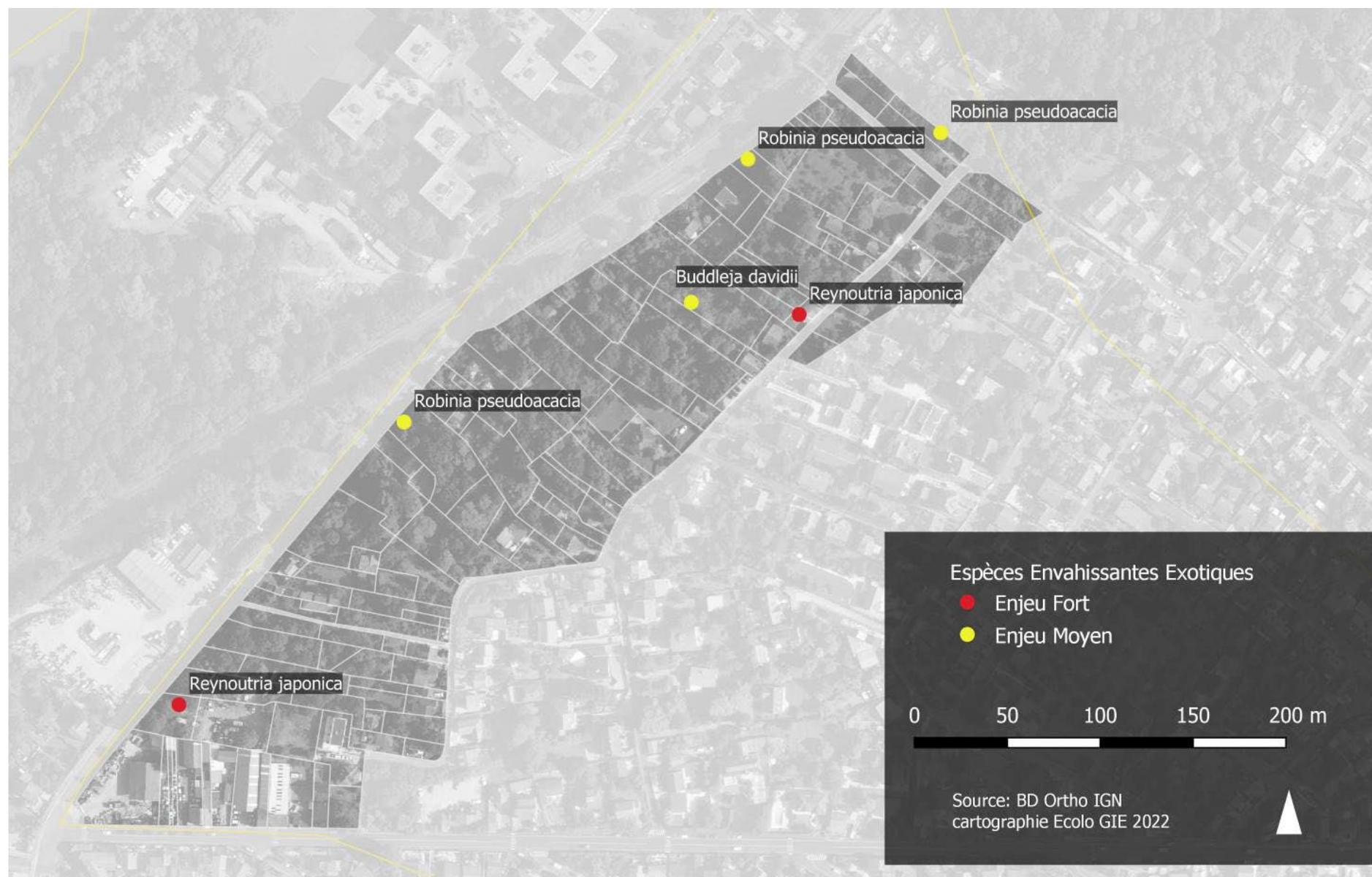
Sept espèces potentiellement invasives ont été recensées sur le site. L'une d'entre elle représente un enjeu important nécessitant une élimination avec protocole : *Reynoutria japonica*, la Renouée du Japon. Deux autres demandent une simple « élimination soignée » : *Buddleja davidii*, le buddleia et *Robinia pseudoacacia* le robinier faux acacia. Les 4 autres espèces ne nécessitent pas d'intervention particulière.

Espèces envahissantes présentes sur le site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	EEE_Region
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David	Potentielles implantées
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Potentielles implantées
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Avérées implantées
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise	Potentielles implantées
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Avérées implantées
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Avérées implantées
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas	Avérées implantées



Foyer de Renouée sur le site



Localisation des espèces exotiques envahissantes recensées sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

2.2 INSECTES

L'ensemble des données faune recensées par Écolo GIE en 2021 figure en Annexe 03

20 espèces d'insectes ont été inventoriées : 10 lépidoptères, 5 orthoptères et 5 odonates.

2.2.1 METHODE

DONNEES INITIALES

Les insectes sur le site des Coteaux d'Ormesson sont peu documentés. Aucune donnée d'insecte sur le site n'est référencée antérieurement dans les bases de données.

PROSPECTION ÉCOLO GIE 2020 - 2021

L'ensemble de la zone d'étude a été prospectée :

Les insectes ont été inventoriés lors de prospections libres.

- Lépidoptères (L): L'inventaire se limite aux espèces diurnes, espèces les plus faciles à collecter et identifier et comprenant la majorité des espèces patrimoniales. La connaissance de leurs exigences en termes d'habitats, plante hôte de la larve, période d'inflorescence de la plante dans laquelle se déroule la ponte, spécificité du cycle vital, etc., nous ont permis de cibler nos recherches sur des habitats d'espèces. Les sites les plus propices ont été identifiés grâce à une collaboration étroite entre le lépidoptériste et le botaniste/phytosociologue. Les observations ont concerné les stades adultes. Ceux-ci ont été soit identifiés à vue, soit capturés, identifiés et relâchés *in situ* sans mortalité. Les prospections ont eu lieu en conditions météorologiques favorables.
- Orthoptères et Mantoptères (Or) : L'ensemble du site a été parcouru de manière à échantillonner la plus grande surface possible. Les individus détectés à vue ont été capturés au filet à papillon. Les secteurs de végétations hautes et denses ont été fauchés au filet. Les individus capturés ont été identifiés et relâchés *in situ* sans mortalité. Les chants diurnes ont été écoutés pour identification sur place. Les chants crépusculaires ont été captés grâce à un microphone à ultrasons Pettersson D240X couplé à un enregistreur puis analysés a posteriori à l'aide des sonogrammes spécifiques. Les prospections ont eu lieu en conditions météorologiques favorables.
- Odonates (Od): Observation à vue des imagos aériens durant la période de vol actif des adultes dans des conditions d'observations optimales entre 10h et 17h, par temps ensoleillé. Les adultes ont été observés aux jumelles et identifiés à vue lorsqu'aucune confusion n'est possible, ou bien capturés au filet à papillon, puis déterminés sur le terrain à la loupe de botaniste avant d'être relâchés sans dommages. Des indices comportementaux ou physiologiques découlant de l'observation des adultes sont relevés afin de préciser le statut reproducteur sur le site.

PERIODES D'INVENTAIRES

Date	Ecologue	Météo	Prospections
01/06/2021	Pierre Rivallin	Favorable	Spécifiques insectes diurnes
13/06/2021	Amandine Douillard	Favorable	Complémentaires nocturnes
17/07/2021	Amandine Douillard	Favorable	Complémentaires nocturnes
25/08/2021	Pierre Rivallin	Favorable	Spécifiques insectes diurnes
06/09/2021	Amandine Douillard	Favorable	Complémentaires nocturnes

Prospections Ecolo GIE 2021 sur la zone d'étude / Od = Odonates L = Lépidoptères Or = Orthoptères & Mantoptères

2.2.2 LEPIDOPTERES

10 lépidoptères ont été observés sur la zone d'étude du site des Coteaux d'Ormesson. Il s'agit principalement d'un cortège ubiquiste de papillons de parcs et jardins. Les milieux frais et humiques sont fréquentés par le Paon du jour dont la plante hôte de la larve est l'Ortie dioïque, tandis que le Demi-deuil fréquente les bernes prairiales et milieux herbeux des jardins. La présence de nombreux ronciers attire également les papillons en nourrissage sur les secteurs de fourrées. Le Némusien (*Lasiommata maera*), espèce thermophile des pierriers, fréquente les façades exposées sud des maisons et murs maçonnés.

- Aucune espèce n'est protégée en France au titre de l'arrêté du 23 avril 2007, et aucune espèce n'est protégée en Ile-de-France au titre de l'arrêté du 22 juillet 1993
- Aucune espèce ne présente un statut de conservation défavorable à l'échelle francilienne (toutes sont considérées comme préoccupation mineure en Liste Rouge francilienne),
- Aucune espèce n'est déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France (depuis l'actualisation de liste des espèces de lépidoptères déterminantes de ZNIEFF en région Ile-de-France – OPIE 2017, publ. 2019, *Melanargia galathea* n'est déterminant que sous conditions - en association avec une autre espèce déterminante et soumis à seuil d'effectif (à partir de 20 individus) -- conditions non remplies ici où seul un individu a été observé,
- Une espèce a un statut de rareté compris entre PC et RRR en Île-de-France : le Némusien (AR). Néanmoins, cette dernière semble être en expansion à l'échelle régionale et n'est plus déterminante de ZNIEFF depuis l'actualisation OPIE 2017.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR (1)	RR (2)	PN (3) PR (4)	DHFF (5)	ZNIEFF IdF (6)	Écolo GIE	Enjeu sur le site
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	C	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Aglais io</i>	Paon du jour	LC	CC	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien / Ariane	LC	AR	-	-	Z*	2021	FAIBLE
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	CC	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	LC	C	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	AC	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	CC	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave	LC	C	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	CC	-	-	-	2021	TRES FAIBLE
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-Dame	LC	CC	-	-	-	2021	TRES FAIBLE

2.2.3 ORTHOPTERES ET MANTOPTERES

5 espèces d'orthoptères ont été observées sur le site. Il s'agit d'un cortège d'espèces ubiquistes classiques de milieux herbacés hauts. Les populations sont peu abondantes et se cantonnent aux reliquats de milieux ouverts du site. La dynamique végétale en œuvre ne leur est pas favorable : elles tendront à régresser avec la fermeture des milieux.

- Aucune espèce n'est protégée en France au titre de l'arrêté du 23 avril 2007, ni en Ile-de-France au titre de l'arrêté du 22 juillet 1993 ;
- Aucune espèce n'est déterminante de ZNIEFF en IdF ni inscrite à la Directive Européenne Habitat Faune Flore ;
- Aucune espèce ne présente un statut de conservation défavorable à l'échelle régionale (toutes sont considérées comme préoccupation mineure en Liste Rouge francilienne). Toutes les espèces sont « Assez commune » à « Très commune » dans la région.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR (1)	RR (2)	PN (3) PR (4)	DHFF (5)	ZNIEFF IdF (6)	Écolo GIE	Enjeu sur le site
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéoptère commun	LC	AC				2021	TRES FAIBLE
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	LC	CC				2021	TRES FAIBLE
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	LC	C				2021	TRES FAIBLE
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	LC	AC				2021	TRES FAIBLE
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	LC	C				2021	TRES FAIBLE

2.2.4 Odonates

5 odonates sont présents dans la zone d'étude. Aucun habitat de reproduction n'est présent sur le site des Coteaux d'Ormesson. Toutes les espèces sont « Assez commune » à « Extrêmement commune » dans la région. Les individus contactés étaient en phase de dispersion depuis le Morbras ou la Marne, de maturation ou de chasse. Le site ne comprend pas de milieux aquatiques pérennes nécessaires au développement larvaire des odonates.

- Aucune espèce n'est protégée en France au titre de l'arrêté du 23 avril 2007, ni en Ile-de-France au titre de l'arrêté du 22 juillet 1993 ;
- Aucune espèce n'est inscrite à la Directive Européenne Habitat Faune Flore ;
- Aucune espèce n'est déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France ;
- Aucune espèce ne présente un statut de conservation défavorable à l'échelle régionale (toutes sont considérées comme préoccupation mineure en Liste Rouge francilienne).
- Seul le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) présente un statut de conservation défavorable à l'échelle francilienne (NT : Quasi menacé). Néanmoins, l'espèce ne représente pas d'enjeu à l'échelle du site car il n'existe aucun habitat favorable sur le site des Coteaux d'Ormesson (ruisseaux à fort courant, peu profonds, pourvu d'une végétation suffisamment importante nécessaire pour le développement des larves et comme perchoir aux imagos). L'espèce a été contactée en transit en juin 2021.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR IdF (1)	RR (2)	PN (3) PR (4)	DHFF (5)	ZNIEFF IdF (2)	Écolo GIE	Enjeu sur le site
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	LC	C				2021	TRES FAIBLE
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	NT	AC				2021	TRES FAIBLE
<i>Pyrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	LC	AC				2021	TRES FAIBLE
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	LC	C				2021	TRES FAIBLE
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschna bleue	LC	AC				2021	TRES FAIBLE

LEGENDES :

(1): Liste rouge Régionale des insectes (ARB 2018 – Odonates / Natureparif 2016 – Rhopalocères et Zygènes / OPIE 2018 – Orthoptères)

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Non menacé (Least concern)

DD : Insuffisamment documenté

(2) : Indices de rareté Ile-de-France, source OPIE :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(3) : IdF Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste nationale

(4) : Fr : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

(5) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages.

(6) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF + OPIE 2019 Actualisation des listes des espèces de Lépidoptères, Odonates et Orthoptères déterminantes de ZNIEFF en région Ile-de-France 2017/ Z : déterminante de ZNIEFF / Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition / Z^z : condition non remplie.

2.2.5 AUTRES INSECTES

Le site comprend des arbres morts ou sénescents favorables aux cortèges d'insectes xylo ou saproxylophages. Cependant, les essences majoritaires : Erable Sycomore et Robinier pseudoacacia sont moins attractives que les frênes cantonnés aux lisières nord du site.

L'absence de chêne (ou de hêtres) en situations dégagés et bien exposé, ne rend pas le site favorable aux espèces saproxiliques les plus patrimoniales.

Les trois arbres identifiés par Sylvavenir comme présentant des indices de biodiversité élevé sont des Saules ou des Tilleuls. Ils représentent ici des enjeux potentiels **MODERES** pour le cortège des saproxylophages.

Arbre n°215 – Photo sylvavenir



2.2.6 ENJEUX INSECTES

ESPECES PATRIMONIALES

Néant – Aucune espèce sous statut de protection ou à statut de conservation défavorable.

ESPECES REMARQUABLES

Une espèce remarquable pour son statut de rareté en Île-de-France.

L'**Ariane ou Némusien** (*Lasiommata maera*) est une espèce considérée comme assez rare en Ile-de-France, bien que semblant de plus en plus présente en petite couronne. L'espèce fréquente les milieux secs (anciennes carrières, zones rocheuses naturelles, affleurements minéraux, muret, etc.) et se réfugie souvent en zone pavillonnaire périurbaine.

Némusien – Photo : Adobestock



ENJEUX SUR LE SITE

- Enjeu potentiel MODERE pour les arbres n°18-115-215
- Enjeu Faible pour les secteurs bien exposés fréquentés par le Némusien
- Très faibles pour les secteurs de jardins et de fourrés



Localisation des insectes recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

2.3 REPTILES ET AMPHIBIENS

L'ensemble des données recensées par Écolo GIE en 2021 figure en Annexe 03

2.3.1 METHODE

DONNEES INITIALES

Aucune mention antérieure de reptiles ou d'amphibiens n'est reportée dans les bases de données naturalistes.

PROSPECTION ÉCOLO GIE 2021

L'ensemble des parties accessibles de la zone d'étude a été prospectée de jour.

Reptiles :

- Les adultes actifs ou en insolation ont été recherchés à vue sur les sites ensoleillés.
- Les dépôts de matériaux de construction faisant office de « plaques à reptiles » ont été soulevés
- Les abris plus frais (pierriers, tas de bois) ont également été fouillés.

Les prospections ont été répétées du printemps à la fin de l'été.



Façade propice à l'insolation des lézards

Amphibiens :

- Le seul point d'eau identifié sur le site est un petit bassin aux berges bétonnées entre les parcelles n°37 et n°34, peu propice à l'accueil des amphibiens. Il a néanmoins été prospecté de mars à juin à la recherche d'adultes, de pontes ou de larves, sans résultat.
- Les abris terrestres (tas de bois ou pierriers) rencontrés lors des prospections ciblant d'autres groupes ont été visités. Sans résultat.



Bassin maçonné : seul point d'eau du site

PERIODES D'INVENTAIRES

Date	Ecologue	Météo	Prospections
18/03/2021	Pierre Rivallin	Favorable	Reptiles et Amphibiens
16/04/2021	Aurélien Huguet	Favorable	Reptiles et Amphibiens
01/06/2021	Pierre Rivallin	Favorable	Reptiles et Amphibiens
13/06/2021	Amandine Douillard	Favorable	Reptiles et Amphibiens
17/07/2021	Amandine Douillard	Favorable	Reptiles
25/08/2021	Pierre Rivallin	Favorable	Reptiles
06/09/2021	Amandine Douillard	Favorable	Reptiles
23/02/2022	Amandine Douillard	Favorable	Reptiles

Prospections Ecolo GIE 2021-2022 sur la zone d'étude

2.3.2 ESPECES RECENSEES

Aucune espèce d'amphibien n'a été observée lors des prospections, le site ne comprenant pas de milieux propices à leur développement.

La végétation dense et l'orientation nord-ouest des pentes rendent le site peu attractif pour les reptiles. Seules deux espèces ont été observées, le Lézard des murailles et l'Orvet fragile :

- Toutes deux sont protégées en France au titre de l'arrêté du 8 janvier 2021. Le Lézard des murailles est inscrit à l'article 2 de l'arrêté qui étend la protection des espèces à leur habitat,
- Le Lézard des murailles est inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitat,
- Aucune espèce ne présente un statut de conservation défavorable à l'échelle régionale.
- Aucune espèce n'est déterminante de ZNIEFF en Île-de-France.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr (1)	RR (2)	PN (3)	DHFF (4)	ZNIEFF IDF (5)	Écolo GIE	Enjeu sur le site
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles)	LC	C	art.2	An. IV		2021	MODÉRÉ
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile (L')	LC	C	art.3			2021	FAIBLE

LEGENDE :

(1): Liste Rouge des espèces menacées en France : Reptiles et Amphibiens de France Métropolitaine. UICN-MNHN – SHF 2015)

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Insuffisamment documenté

(2) : Indices de rareté Ile-de-France, source Cettia IdF :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(3) Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection, NOR : TREL2034632A, JO, 11 février. L'article 2 de l'arrêté étend la protection des espèces à leur habitat

(4) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages

(5) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de- France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition

2.3.3 ESPECES PATRIMONIALES

Seul le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), représente un enjeu **MODÉRÉ** pour la zone d'étude.

Le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) est protégé en France au titre de l'Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection, NOR : TREL2034632A, JO, 11 février. L'article 2 de l'arrêté étend la protection des espèces à leur habitat.

Il affectionne les micro-habitats ouverts et chaud tels que les clairières ou les murets. L'espèce utilise également les accotements des voies de communication s'ils sont végétalisés et bien exposés. Il est en régression dans la première couronne francilienne du fait de la raréfaction des milieux nécessaires à sa reproduction ; pierriers, éboulis et murs pourvus de failles et de fissures.

Il à été observé en en juin et août 2021 sur les façades bien exposés des bâtiments ou des murs d'enceintes au nord de la rue des Châtelets ainsi que sur les escaliers de la rue de la Varenne.

L'**Orvet fragile** (*Anguis fragilis*) est protégé uniquement au titre de l'article 3 (protection des individus) de l'Arrêté du 8 janvier 2021.

C'est une espèce typique des jardins entretenus de manière extensive ou en déprise. Il utilise les trouées et clairières pour sa thermorégulation, les zones fraîches pour son alimentation et es andains ou secteurs à sols riches pourvus de matière organique pour son hibernation. Sur le site, il à été observé sur des tas de décombres en bordure de la rue de Châtelets, mais peut également fréquenter des fonds de jardins.



Lézard des murailles – Photo : Adobestock



Orvet fragile – Photo : Adobestock



Localisation des reptiles et bassin recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

2.4 OISEAUX

L'ensemble des données recensées par Écolo GIE en 2021 figure en Annexe 03

2.4.1 METHODE

DONNEES INITIALES

Aucune mention antérieure d'oiseaux n'est reportée dans les bases de données naturalistes.

PROSPECTION ÉCOLO GIE 2021

L'ensemble des secteurs accessibles de la zone d'étude à été prospecté en période de migration pré-nuptiale (fin mars), en période de reproduction (avril à juin) et de migration post-nuptiale (fin août et début septembre). En complément, des observations hivernales ont été effectuées en février 2022.

- Réalisation de points d'écoute diurnes de 10 min répartis sur l'ensemble des parties accessibles du site et parcours à pied en périphérie des parcelles inaccessibles ;
- Écoutes crépusculaires et nocturnes ;
- Observations directes à l'aide de jumelles ;
- Recherche approfondie des indices de reproduction.

PERIODES D'INVENTAIRES

Date	Ecologue	Météo	Prospections
10/03/2021	Pierre Rivallin	favorable	Diurne à vue / Au chant
16/04/2021	Aurélien Huguet	favorable	Diurne à vue / Au chant
01/06/2021	Pierre Rivallin	favorable	Diurne à vue / Au chant
13/06/2021	Amandine Douillard	favorable	Nocturne à vue / Au chant
25/08/2021	Pierre Rivallin	favorable	Diurne à vue / Au chant
06/09/2021	Amandine Douillard	favorable	Généralistes diurne et nocturne
23/02/2022	Amandine Douillard	favorable	Généralistes diurne

Prospections Ecolo GIE 2021-2022 sur la zone d'étude

2.4.2 ESPECES RECENSEES

32 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site des Coteaux d'Ormesson. Il s'agit d'un cortège typique des parcs et jardins. Ces espèces sont liées à la présence de grands arbres pour la nidification, et de strates arbustives et herbacées pour l'alimentation.

Malgré sa situation en coteau, le site reste peu attractif pour les espèces de friches et de fourrés thermophiles en raison de ses pentes orientées nord-ouest, et son niveau de fermeture se traduisant par des milieux plutôt frais.

- 23 espèces sont protégées en France au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Aucune espèce n'est déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France ;
- Aucune espèce n'est inscrite à la Directive Oiseaux
- Parmi les nicheurs certains ou probables, 3 présentent un statut de conservation défavorable (NT / VU / CR / EN) en France, et 4 en Île-de-France. Ces oiseaux représentent des enjeux **MODÉRÉS** pour la zone d'étude.

CD REF	Famille	Nom français	Nom scientifique	Rareté Ile-de-France (1)			Listes Rouges (2)		Protection PN (3)	Europe Dir. Ois. (4)	ZNIEFF IdF Déterminant (5)	Écolo GIE	Statut nicheur	Enjeu sur le site
				Nich 2017	Migr 2017	Hiv2017	IdF (2a)	France (2b)						
2895	ACCIPTRIDAE	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PC	PC	PC	LC		art.3			2021	Nicheur probable	FAIBLE
4342	AEGITHALIDAE	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	C			NT	LC	art.3			2021	Nicheur probable	MODÉRÉ
3723	ANATIDAE	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	PC			NA	NAa	cha			2021	Non nicheur	NON ÉVALUÉ
3551	FRINGILLIDAE	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	C	C	C	NT	VU	art.3			2021	Nicheur certain	MODÉRÉ
2506	CERTHIIDAE	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	TC			LC	LC	art.3			2021	Nicheur probable	FAIBLE
2623	FRINGILLIDAE	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	TC	TC	TC	VU	VU	art.3			2021	Nicheur probable	MODÉRÉ
889047	LARIDAE	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PC	TC	TC	LC	NT	art.3			2021	Non nicheur	NON ÉVALUÉ
4583	COLUMBIDAE	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	C	TC	TC	LC					2021	Nicheur possible	FAIBLE
3791	COLUMBIDAE	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	TC	TC	TC	LC	LC				2021	Nicheur certain	FAIBLE
4582	CORVIDAE	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	TC	TC	TC	LC	LC	cha			2021	Nicheur certain	FAIBLE
2881	CUCULIDAE	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	C	C	-	NT	LC	art.3			2021	Nicheur possible	FAIBLE
3422	PARIDAE	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			2021	Nicheur certain	FAIBLE
3424	PICIDAE	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	C			LC	LC	art.3			2021	Nicheur probable	FAIBLE
4503	TURDIDAE	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			2021	Nicheur certain	FAIBLE
4501	PARIDAE	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	C			LC	LC	art.3			2021	Nicheur possible	FAIBLE
2996	TURDIDAE	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	C	C	-	LC	LC	art.3			2021	Nicheur probable	FAIBLE
3465	PARIDAE	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			2021	Nicheur certain	FAIBLE
534742	SYLVIIDAE	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	TC			LC	LC	art.3			2021	Nicheur certain	FAIBLE
459478	CORVIDAE	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	TC			LC	LC				2021	Nicheur certain	FAIBLE
3611	PICIDAE	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	C			LC	LC	art.3			2021	Nicheur possible	FAIBLE
3608	PARIDAE	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	C			LC	LC	art.3			2021	Nicheur probable	FAIBLE
4686	PRUNELLIDAE	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	TC	TC	TC	NT	LC	art.3			2021	Nicheur certain	FAIBLE
4659	PSITTACIDAE	Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	PC			NA					2021	Nicheur possible	NON ÉVALUÉ
4657	SYLVIIDAE	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PC	PC	PC	LC	LC	art.3			2021	Nicheur probable	FAIBLE
4001	SYLVIIDAE	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	C	C	C	LC	NT	art.3			2021	Nicheur probable	FAIBLE
2669	COLUMBIDAE	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	TC			LC	LC				2021	Nicheur certain	FAIBLE
4564	STRIGIDAE	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PC			LC	LC	art.3			2021	Nicheur possible	FAIBLE
4466	STURNIDAE	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	TC	TC	TC	LC	LC				2021	Nicheur certain	FAIBLE
4215	SYLVIIDAE	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	TC	TC	R	LC	LC	art.3			2021	Nicheur certain	FAIBLE
3696	SYLVIIDAE	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	TC	TC	-	VU	NT	art.3			2021	Nicheur probable	MODÉRÉ
4013	TROGLODYTIDAE	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			2021	Nicheur certain	FAIBLE
3941	TURDIDAE	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	TC	TC	TC	LC	LC				2021	Nicheur certain	FAIBLE

NON EVALUE = espèces non nicheuses et/ou exotiques

LEGENDES :

(1) CORIF (2017) Atlas des oiseaux d'Ile-de-France (2009-2014).

**Statut
 biologique**

Degré de rareté :

	<u>Nicheur :</u>	<u>Migrateur et hivernant</u>
N : espèce nicheuse	O : occasionnel	O : occasionnel
M : espèce migratrice	TR : très rare, de 1 à 20 couples	TR : très rare, de 1 à 50 individus
H : espèce hivernante	R : rare, de 21 à 200 couples	R : rare, de 51 à 500 ind.
S : sédentaire	PC : peu commun, de 201 à 2000 couples	PC : peu commun, de 501 à 5 000 ind.
	C : de 2001 à 20 000 couples	C : commun, de 5 001 à 50 000 ind.
	TC : de 20 001 couples à 100 000 couples	TC : très commun, de 50 001 à 250 000 ind.

(2a) Liste Rouge des espèces menacées en France : Oiseaux nicheurs de France Métropolitaine. UICN-MNHN – SEOF – ONCFS 2016

(2b) Réactualisation de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2016 :

Espèces menacées de disparition de France

CR : En danger critique d'extinction

EN : En danger

VU : Vulnérable

RE : Espèce éteinte en métropole

(3) Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 5 décembre 2009

(4) Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseau » : espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

(5) Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (2002) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF

Autres catégories :

NT : Quasi menacée

LC : Préoccupation mineure

DD : Insuffisamment documenté

NA : Non applicable

2.4.3 ESPECES REMARQUABLES ET PATRIMONIALES

Le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) est un nicheur **VULNERABLE** en Ile-de-France et en France.

Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) est un nicheur **Quasi-menacé** en Ile-de-France et **VULNERABLE** en France.

Ces deux espèces affectionnent les secteurs pourvus de grands arbres ainsi que de buissons denses. Tous deux ont été observés le 1^{er} juin. Des chants ont été entendus en période de nidification et les oiseaux sont restés cantonnés sur le site et observés à nouveau en août. Ils sont considérés comme nicheurs dans les secteurs de vergers, de friches arbustives et certaines parcelles de jardins.

La Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) est un nicheur **VULNERABLE** en Ile-de-France et **Quasi-menacé** en France. Cette espèce arbustive qui niche dans les fruticées et les ronciers a été observée le 1^{er} juin. Des chants ont été émis en période de nidification.

La Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) est un nicheur **Quasi-menacé** en Ile-de-France, observé en avril, juin (comportement territorial) et août.

Ces deux espèces sont considérées comme nicheuses dans la principale friche arbustive des parcelles n°32 et 35.



Verdier d'Europe – Photo : Adobestock



Fauvette des jardins – Photo : Adobestock



Localisation des oiseaux recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

2.5 MAMMIFERES TERRESTRES

L'ensemble des données recensées par Écolo GIE en 2021 figure en Annexe 03

2.5.1 METHODE

DONNEES INITIALES

Les différentes sources de données, ainsi que les inventaires Écolo GIE portent le nombre de mammifères terrestres présents sur la zone d'étude à 3, l'Écureuil roux, le Renard roux et le Hérisson d'Europe. Les données sont récentes, 2019 à 2021.

PROSPECTION ÉCOLO GIE 2021

L'ensemble des parcelles accessibles de la zone d'étude a été prospectée :

- Observation directe d'individus sur le site, de jour ou de nuit
- Recherche d'indices de présence : empreintes, fèces, restes de prédation, trace d'activité
- Piège photographique à déclenchement automatique, actif de mars à août.

PERIODES D'INVENTAIRES

Date	Ecologue	Météo	Prospections	Méthodes
18/03/2021	Pierre Rivallin	favorable	Spécifique pose piège photo	A vue / Indice
16/04/2021	Aurélien Huguet	favorable	Relevé piège photo	A vue / indice
05/05/2021	Pierre Rivallin	favorable	Relevé piège photo	A vue / Indice
08/06/2021	Pierre Rivallin	favorable	Relevé piège photo	A vue / Indice
13/06/2021	Amandine Douillard	favorable	Spécifique nocturne	A vue / Indice (nocturne)
17/07/2021	Amandine Douillard	favorable	Spécifique nocturne	A vue / Indice (nocturne)
24/08/2021	Pierre Rivallin	favorable	Spécifique dépose piège photo	A vue / Indice

Prospections Ecolo GIE 2021 sur la zone d'étude

2.5.2 ESPECES RECENSEES

- Trois espèces sont recensées sur la zone d'étude restreinte
- L'Écureuil roux et le Hérisson d'Europe sont protégés en France au titre de l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : « *Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques* »
- Aucune espèce n'est déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France, et aucune espèce n'est inscrite à la Directive Habitats.
- Aucune espèce ne présentent un statut de conservation défavorable (NT / VU / CR / EN) en France.

Nom	Nom commun	PN - art. 2 (1)	LR Fr (2)	LRR(5)	D.H. (3)	ZNIEFF IDF (4)	MNHN (5)	Audit	ÉcoloGIE	Enjeu sur le site
<i>Erinaceus europeus</i>	Hérisson d’Europe	X	LC					2021		MODÉRÉ
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	X	LC			-	2019		2021	MODÉRÉ
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	-	LC			-			2021	FAIBLE

LEGENDE :

(1): Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l’ensemble du territoire et les modalités de leur protection -NOR:DEVN0752752A -JORF n°108 du 10 mai 2007

(2): UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France Catégories UICN : CR : EN DANGER CRITIQUE D’EXTINCTION / EN : EN DANGER / VU : VULNERABLE

Autres catégories : RE : Espèce éteinte en métropole / NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n’étaient pas prises) / DD : Insuffisamment documenté

(3) Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages. L’annexe IV fixe la liste des espèces protégées au niveau européen

(4) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l’Environnement d’Ile de France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition

(5) : Données issues de l’enquête écureuil du MNHN

2.5.3 ESPECES PATRIMONIALES

Les enjeux sur le site sont évalués à dire d’expert par le couplage des enjeux représentés par l’espèce (statuts de protection, déterminantes ZNIEFF, état de conservation, Liste rouge régionale), de la répartition connue sur le territoire, ainsi que de l’activité observée sur le site.

Le site abrite deux espèces patrimoniales : l’Écureuil roux et le Hérisson d’Europe, ils représentent des Enjeux **MODÉRÉS**

L’**Écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*) a été observé en juin 2021 dans le nord de la zone d’étude. Il est également mentionné en octobre 2019 au niveau du passage de l’Alma (MNHN : enquête écureuil). Il fréquente les milieux boisés et les taillis. Le domaine vital de l’écureuil roux est approximativement de 3 hectares. Ils susceptible de fréquenter l’ensemble de la zone d’étude, en continuité avec les frênaies au nord vers le Domaine des rets.



Écureuil roux – Photo : Adobestock

Le **Hérisson d’Europe** (*Erinaceus europaeus*) est protégé en France ainsi que son habitat. L’espèce est régulièrement observée sur le site par les habitants. En 2021 des observations nous ont été rapportées par des habitants du site. L’espèce ne peut être localisée précisément, le Hérisson est susceptible de fréquenter l’ensemble de la zone d’étude :

- zones ouvertes de jardins et potagers en période active de nourrissage ;
- zones denses, fourrés et décombres en hivernage.



Hérisson d’Europe – Photo : Adobestock



Localisation des mammifères terrestres, et piège photo, recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

2.6 CHIROPTÈRES

L'ensemble des données recensées par Écolo GIE en 2021 figure en Annexe 03

2.6.1 METHODE

DONNÉES INITIALES

Le recueil d'informations s'est basé sur notre connaissance du territoire ainsi que sur la consultation de plusieurs bases de données :

- La base de données de l'inspection générale des carrières. Sur la commune d'Ormesson-sur-Marne, les anciennes carrières souterraines ne se situent pas sur la zone d'étude.
- Base de données CETTIA IdF, Base de données de l'INPN
- Étude et inventaire des Coteaux d'Ormesson, Sylvavenir, mars 2021.

PROSPECTION ÉCOLO GIE 2021

ZONES PROSPECTÉES

L'ensemble de la zone d'étude a été prospectée de nuit pour l'identification des espèces et de leur activité, et de jour afin d'évaluer la potentialité d'accueil des chauves-souris pour le gîte. La préparation en amont du terrain a été réalisée grâce aux orthophotos disponibles sur le site de l'IGN. Les cartes ont été réalisées avec le logiciel QGIS 2.18 et Photoshop.

METHODES D'INVENTAIRES

Pour réaliser cette étude, nous avons utilisé deux détecteurs complémentaires permettant d'appréhender les chauves-souris, et identifier leur activité. De plus une recherche de gîte hivernale a été effectuée en février 2022.

- Recherche de gîte hivernal

Les parcelles AD0049, AD0048, AD0035, AD0018 et AD0075 ont été prospectées en hiver afin de mettre en évidence la présence de gîte à chauve-souris. Les bâtiments présents ont été inspectés à l'aide d'une lampe torche et d'une caméra endoscopique au besoin.

- Détecteur actif : Pettersson D240X couplé à un enregistreur ZOOM H2N

Des transects pédestres avec des points d'écoutes de 20 min ont été réalisés avec le détecteur D240X de Pettersson. L'analyse en temps réel des sons en hétérodyne a permis une évaluation qualitative de l'activité des chauves-souris (transit, chasse, etc.). Les sons enregistrés qui n'ont pu aboutir à une identification certaine, ont ensuite été analysés en expansion de temps a posteriori, grâce au logiciel Batsound®.

Les points d'écoute sont réalisés en majorité durant les premières heures de la nuit, période de forte activité pour les chauves-souris. Lorsque les déplacements entre les points d'écoute se font à pied, l'écoute se poursuit lors des cheminements ce qui permet de compléter la couverture de la zone d'étude et les informations récoltées (éléments structurants, points de forte activité, diversité du cortège, etc.).

- Détecteur automatique : Passive Recorder

L'utilisation de ces détecteurs permet la détection automatique des chiroptères en un point donné sur de longues périodes. Ils sont positionnés aux endroits stratégiques de la zone d'étude : corridor de déplacement probable, gîte potentiel, zone de chasse pressentie, etc. Trois détecteurs ont été déployés sur le secteur. Les enregistrements se sont déroulés sur une nuit complète, 30 min avant le coucher du soleil jusqu'à 30 min après le lever du soleil. Les conditions d'enregistrement étaient optimales : pas de pluie, température supérieure à 12°C, pas de rafale de vent supérieure à 30 km/h. Les fichiers sons, au format .wav, ont été traités à l'aide des logiciels LupaRename et Kaléidoscope pour être intégrés au classificateur TADARIDA du Muséum d'Histoire Naturelle. Un carré de suivi Vigiechiro a été créé : 940035, et 4 points d'écoutes y sont rattachés. Pour chaque espèce identifiée

par le logiciel TADARIDA, une vérification acoustique est effectuée.



Détecteur automatique – Rue de Brétigny, parcelle n°56, juin 2021 / Bâtiment délabré sur la parcelle AD0049, février 2022

PERIODES D'INVENTAIRES, DATE ET EXPERT

Trois sessions d'écoute automatique et active ont été réalisées pour cette étude. Elles correspondent aux périodes de mise-bas, d'élevage des jeunes et de transit automnal. Une recherche de gîte a été effectuée en période d'hivernation. La période de transit printanier n'a pas été couverte ce qui ne remet pas en question l'intégrité de cette étude.

CYCLE BIOLOGIQUE DES CHIROPTERES												
Période	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Hibernation <i>(variable selon les</i>												
Transit printanier												
Mise-bas/Élevage des jeunes												
Reproduction/Transit automnal												

Date	Ecologue	Météo	Prospections
13/06/2021	Amandine Douillard	favorable	Point fixe vigie chiro / point d'écoute
17/07/2021	Amandine Douillard	favorable	Point fixe vigie chiro / point d'écoute
06/09/2021	Amandine Douillard	favorable	Point fixe vigie chiro / point d'écoute
23/02/2022	Amandine Douillard	favorable	Recherche de gîte

Prospections Ecolo GIE 2021/2022 sur la zone d'étude

LIMITES DE LA METHODE

Limites liées à l'étude acoustique

Malgré l'avancée de notre connaissance de l'écologie acoustique, certaines espèces demeurent difficiles, parfois impossibles à différencier, en raison d'un recouvrement de fréquences entre espèces notamment. Dans ce cas, le groupe est retenu au niveau du genre (*Myotis* sp.) ou du complexe (*Pipistrelle* de kuhl / *Pipistrelle* de Nathusius). Plusieurs biais doivent être pris en compte dans l'analyse acoustique des chiroptères :

- La détectabilité : toutes les espèces de chiroptères ne présentent pas le même niveau de détectabilité en raison de la nature même de leurs émissions acoustiques. Par exemple, les cris émis par les Noctules peuvent être détectés jusqu'à une distance de 100 m, tandis que ceux d'un Oreillard seront difficilement audibles au-delà de 5 m. (BARATAUD, 1996).
- Le matériel utilisé : le micro d'un détecteur automatique à un autre, peut influencer sur la détectabilité d'une espèce. En effet, chaque constructeur présente ses propres caractéristiques techniques, avec une sensibilité propre, une directivité, etc. Les points d'écoute sont quant à eux dépendants de l'oreille de l'écologue. L'oreille humaine associée à l'expérience de l'observateur, possède une capacité de détection plus élevée que les détecteurs automatiques, programmés pour déclencher un enregistrement dès qu'un son dépasse le niveau sonore (en dB) préalablement défini dans le programme. Néanmoins cette sensibilité varie d'une personne à l'autre.
- Les conditions écologiques lors de l'écoute : l'activité d'une chauve-souris varie d'une nuit à l'autre selon plusieurs facteurs écologiques : température, pluie, ressource alimentaire, etc. Cette variation est également influencée par les périodes biologiques des espèces : transit printanier, mise bas, élevage des jeunes, reproduction, etc. Enfin il faut noter une variabilité entre chaque espèce.

Limites liées à la recherche de gîte : Seules 2 parcelles comportant des bâtiments ont pu être investiguées : les parcelles AD0048 et AD0049. Il a été impossible de pénétrer sur la parcelle AD0048, au 34 rue de Chennevières. D'autres parcelles ont pu être prospectées en complément : AD0035 (en partie), AD0018 (en partie), AD0075.

Les limites rencontrées ne sont pas de nature à remettre en question la complétude de l'expertise.

La complémentarité des deux méthodes utilisées : point d'écoute et pose de détecteurs automatiques, la multiplication des points d'échantillonnage, ainsi que le fait que ce soit la même personne qui réalise les écoutes et analyse les sons sur cette étude, permet de réduire ces biais.

Les limites rencontrées ne sont pas de nature à remettre en question la complétude de l'expertise.

2.6.2 RECHERCHE DE GITE HIVERNALE

Le 23 février 2022, Amandine Douillard a expertisé plusieurs bâtiments abandonnés situés sur la zone d'étude afin de rechercher des gîtes d'hivernages. En effet, les chauves-souris passent la « mauvaise saison » dans des refuges souvent différents de ceux qu'elles fréquentent l'été pour la mise bas.

AD0049

La parcelle située au 32 rue de Chennevières, est très encombrée par des dépôts sauvages. En bas de parcelle, côté route, se trouve plusieurs abris en bois en très mauvais état. Certains menaçant de s'effondrer.



Entrée de parcelle AD0049, février 2022

L'instabilité des bâtiments, ainsi que le manque de protection contre les intempéries rendent ces abris **non favorables aux chiroptères**.

AD0048

La parcelle située au 34 rue de Chennevières devait être accessible car fermée avec un cadenas appartenant à l'EPAMarne dont le code est le même pour l'ensemble des parcelles dont ils sont propriétaires. Ce n'est pas le cas, l'accès est donc impossible. L'observation de la parcelle s'est faite depuis la rue. Celle-ci est semblable à l'AD0049, elle comprend un cabanon rudimentaire très encombré par des dépôts de matériaux de travaux. Le cabanon semble être occupé, l'accès est dégagé. Le cabanon ne présente peu voire **pas d'intérêt pour les chauves-souris**, d'autant plus si celui-ci est occupé.



Parcelle AD0048, 34 rue de Chennevières / Cadenas maintenant l'entrée fermée, février 2022

AD0018

Sur la parcelle, située au 67 rue des Châtelets, se trouve une petite maison. La parcelle longe l'escalier qui descend jusqu'à la voie de chemin de fer. La maison est condamnée, mais dispose de quelques ouvertures que les chauves-souris auraient pu emprunter. Il n'a pas été possible de pénétrer dans le bâtiment. Depuis l'été 2021, l'état extérieur la maison s'est dégradé. En effet, il manque désormais une partie de la toiture ce qui n'est pas favorable aux chiroptères, en raison des variations climatiques.

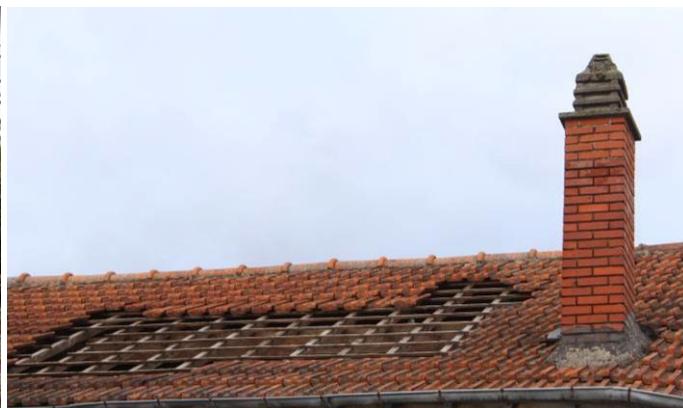


Délabrement de la maison sur la parcelle AD0018 - 2021 / 2022

Il serait toutefois intéressant de pénétrer dans le bâtiment afin de constater la présence d'indices d'occupation (guano, cadavres, reste de repas). En l'état, **la maison n'est pas favorable à l'accueil de chauves-souris**.

AD0035

La parcelle, située au 43, rue des Châtelets, est une petite maison avec étage. Celle-ci a été récemment condamnée (2^{ème} semestre 2021). La fenêtre du 1^{er} étage est également manquante ce qui ne permet pas aux éventuelles chauves-souris de s'abriter des intempéries.



Délabrement de la maison sur la parcelle AD0035 - 2021 / 2022

A droite de la maison se trouve un garage, dont la voiture a été retirée. Aucune trace n'a été relevée, le garage est trop exposé aux variations climatiques. En contrebas se trouve un atelier en brique. Également trop exposé.



En l'état la maison, ainsi que les dépendances, ne présentent pas d'intérêt pour l'hivernage des chauves-souris.

AD0075

Située au 1, rue du Pont de Chennevières, la parcelle abrite un hangar, non fermé, ainsi qu'une maison en bon état extérieur. Le hangar ne présente pas d'abri favorable au gîte des chauves-souris. La maison est très lumineuse, assez délabrée à l'intérieur.



Hangar et maison sur la parcelle AD0018, Septembre 2021

Le hangar n'est pas du tout favorable au gîte. La maison est trop exposée aux variations climatiques. Aucune trace n'a été relevée.

Lors de la recherche de gîte en bâtiment, plusieurs arbres ont été observés depuis le sol. Certains présentent un faciès favorable au gîte estival des chauves-souris : gros diamètre, présence de cavités, etc. Aucune trace d'occupation, souillures, n'a été observée. La recherche d'arbres-gîtes potentiels est très chronophage, et demande des moyens humains et financiers importants. Aucun arbre n'était accessible pour une vérification à la caméra endoscopique. Néanmoins rappelons que les chauves-souris peuvent changer régulièrement de gîte arboricole à la faveur d'un changement météorologique. Ce caractère temporaire ne facilite pas l'observation d'individus ou d'indice de présence. Ne pas observer de chauve-souris, ou d'indice de présence, au sein d'un arbre favorable ne signifie pas obligatoirement la non-utilisation de cet arbre.



Arbres-gîtes potentiels, février 2022

Synthèse de la recherche de gîte

Parcelle	Intérêt hivernage	Intérêt Estivage	Commentaire
AD0048	-		Bâtiment non visité, observé depuis la route. Cabanon occupé, peu voire pas favorable à la présence de chiroptère
AD0049	-		Cabanon abandonné qui menace de s'écrouler. Maison en fond de parcelle très délabrée : absence de plancher et de toit. Non favorable aux chiroptères
AD0035	-		Bâtiment muré, impossible de pénétrer. Il manque une partie de la toiture, et une fenêtre. L'étage est trop soumis aux variations climatiques. Peu voire pas favorable en l'état pour les chiroptères.
AD0035	-		Présence d'un atelier en fond de parcelle, soumise aux variations climatiques. Pas de trace relevée. Peu favorable aux chauves-souris.
AD0018	-		Bâtiment muré, impossible de pénétrer. Il manque une partie de la toiture. Les combles sont trop soumis aux variations climatiques. Peu voire pas favorable en l'état pour les chiroptères.
AD0075	-		Sur la parcelle se trouve un hangar ouvert, non favorable aux chauves-souris, ainsi qu'une maison abandonnée. Aucune trace n'a été relevée. Le bâtiment est peu favorable aux chiroptères.
AD0017		+	Arbre-gîte potentiel favorable au gîte de chiroptère, parcelle encombrée par les ligneux qui camouflent les entrées de cavités
AD0043		-	Arbre-gîte potentiel peu favorable au gîte de chiroptère en raison de l'environnement proche délabré
AD0053		+	Arbre-gîte potentiel favorable au gîte occasionnel de chiroptère. L'arbre en lui-même est situé en bord de route, éclairée, sans feuillage pour camoufler l'entrée des cavités. Néanmoins l'environnement
AD0056		+	Arbre-gîte potentiel favorable au gîte. Néanmoins les dérangements récents sur la parcelle ont impactés fortement l'environnement proche, et en ont diminué l'attrait.



Synthèse des prospections hivernales, février 2022

2.6.3 ESPECES RECENSEES

Aucune donnée de chiroptère ne figure dans les bases de données Cettia IdF ou INPN. En 2021, Écolo GIE identifie 9 espèces de chiroptères de manière certaine sur la zone d'étude.

- Toutes les espèces sont protégées en France au titre de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, et toutes sont à minima inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats,
- Toutes les espèces sont déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France,
- 5 espèces présentent un statut de conservation défavorable (NT / VU / CR / EN) en France, et 6 en Île-de-France.
- 5 sont considérées comme « Peu commune » à l'échelle départementale, et 1 « Rare ».

Nom	nom commun	PN - art. 2 (1)	LR Fr(2)	LRR (3)	D.H. (4)	ZNIEFF IdF (5)	RR 94 (6)	ÉcoloGIE	Activité	Enjeu sur le site
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	X	NT	VU	An. IV	Z	PC	2021	Transit	MODÉRÉ
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	X	LC	EN	An. IV	Z	AC	2021	Transit	MODÉRÉ
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	X	LC	LC	An. IV	Z	PC	2021	Transit	FAIBLE
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	X	LC	LC	An. IV	Z	PC	2021	Transit	FAIBLE
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	X	NT	NT	An. IV	Z	R	2021	Transit	MODÉRÉ
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	X	VU	NT	An. IV	Z	PC	2021	Transit	MODÉRÉ
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	X	LC	LC	An. IV	Z	AC	2021	Chasse, Transit	FAIBLE
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	X	NT	NT	An. IV	Z	PC	2021	Transit, chasse	MODÉRÉ
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	X	NT	NT	An. IV	Z	AC	2021	Chasse	FAIBLE

LEGENDE :

(1): Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection -NOR:DEVN0752752A -JORF n°108 du 10 mai 2007

(2): UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France Catégories UICN / (3) : LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Ile-de-France. Pantin : Natureparif. 152 p

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Insuffisamment documenté

(4) Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages. L'annexe IV fixe la liste des espèces protégées au niveau européen

(5) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de- France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF

- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition

(6) : Plan National d'Actions Chiroptères – source : Arthur L., Lemaire M., 2015.

TR : Espèce Très rare

R : Espèce Rare ou Assez rare

PC : Espèce Peu commune ou localement commune

C : Espèce Assez commune à Très commune

2.6.4 ESPECES REMARQUABLES ET PATRIMONIALES

Les enjeux sur le site sont évalués à dire d'expert par le couplage des enjeux représentés par l'espèce (statuts de protection, déterminantes ZNIEFF, état de conservation, Liste rouge régionale), de la répartition connue sur le territoire ainsi que de l'activité observée sur le site.

Cinq espèces représentent des enjeux patrimoniaux remarquables sur le site :

- Enjeux **MODÉRÉ** sur la zone d'étude : Sérotine commune, Murin de Daubenton, Noctule commune, Noctule de leisler, Pipistrelle de Nathusius
- Enjeux **FAIBLES** sur la zone d'étude : Murin à moustaches, Murin de Natterer, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl

Enjeux MODERES :

La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) – espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, protégée en France et inscrite en annexe IV de la DHFF. Elle est également considérée comme **Quasi-menacée d'extinction** en Ile-de-France et **VULNERABLE** à l'échelle nationale. Inféodée aux espaces forestiers, elle gîte en été dans des cavités arboricoles, préférentiellement les cavités creusées par les Pics à une dizaine de mètres de haut. Elle affectionne les fûts de chênes supérieurs à 50 cm, mais il est possible, en contexte urbain, qu'elle colonise des platanes. Sur la zone d'étude, elle a montré une forte activité de transit, favorisée par la présence de la voie ferrée, dès le mois de juin et a été contactée sur l'ensemble de la zone. En septembre, l'activité a fortement diminué. Certaines parcelles privées possèdent des arbres favorables au gîte de l'espèce.



Noctule commune – Photo : Adobestock

Le **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentonii*) – espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, protégée en France et inscrite en annexe IV de la Directive européenne Habitat Faune Flore (DHFF), considérée comme **EN DANGER D'EXTINCTION** à l'échelle régionale. C'est une espèce liée aux milieux aquatiques et forestiers. Le Murin de Daubenton chasse au-dessus des eaux calmes, des étangs et lacs, ainsi que dans les rivières non agitées bordées de végétation. Il fait des incursions régulières dans les milieux boisés riverains, les lisières et les allées des sous-bois. Il exploite de petits secteurs en fonction de l'émergence des insectes. L'espèce ne s'éloigne guère de son gîte, quelques centaines de mètres en règle générale. Sur la zone d'étude, l'espèce a été contactée lors des trois sessions en 2021. Le Murin de Daubenton a montré une activité de transit sur les secteurs nord-est de la zone d'étude, ainsi que sur la parcelle n°56 rue de Brétigny. Très peu d'individus ont été contactés, il est à supposer que l'espèce se déplaçait entre la Marne et le Morbras. Le site représente un enjeu en termes de continuités pour l'espèce qui se déplace vers ses sites de chasse. Le Murin de Daubenton est susceptible de fréquenter les cavités arboricoles en été pour la mise bas. Certaines propriétés situées sur le coteau représentent des habitats favorables à l'espèce, principalement l'été. En hiver, l'espèce a besoin d'habitats très humides, proche de la saturation.



Murin de Daubenton – Photo : Adobestock

La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) – espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, protégée en France et inscrite en annexe IV de la DHFF, considérée comme **VULNERABLE** à l'échelle régionale et **Quasi-menacée d'extinction** à l'échelle nationale. Espèce anthropophile de plaine, la Sérotine commune est présente dans les parcs, jardins, prairies des agglomérations et au bord des grandes villes. Les colonies se rassemblent généralement dans les combles de bâtiments chauds, sans lumière et sans courants d'air, proches de ses terrains de chasse forestiers (de 3 à 6 km). Les quartiers d'hiver sont inconnus : si certaines sérotines vont dans les grottes ou les caves, d'autres restent dans les greniers ou les églises. Les gîtes sylvestres semblent tout de même les intéresser : ils pourraient constituer la majorité des quartiers d'hiver. L'espèce a été contactée en juin et septembre 2021, avec de très faibles effectifs. En juin, la Sérotine était présente sur l'ensemble de la zone en transit. En septembre, elle a été contactée sur la parcelle n°56 rue de Brétigny, toujours avec une activité de transit. Même si l'activité de l'espèce n'est pas très intense sur la zone d'étude, l'espèce représente tout de même un enjeu. La présence de bâtiments condamnés représente autant d'opportunité de gîte pour l'espèce. Néanmoins, la recherche de gîte menée en février 2022 n'a pas permis de mettre en évidence la présence d'individus dans les bâtiments prospectés.



Sérotine commune – Photo : Adobestock

La **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) – espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, protégée en France et inscrite en annexe IV de la DHFF, considérée comme **Quasi-menacée d'extinction** aux échelles régionale et nationale. C'est une espèce typiquement forestière qui fréquente aussi bien les massifs de feuillus que les résineux. Elle a une écologie assez semblable à la Noctule commune. Sur les coteaux d'Ormesson, elle a montré une bonne activité en juin et juillet sur l'ensemble de la zone d'étude, et une activité plus faible en septembre. La Noctule de Leisler n'a été contactée qu'en transit sur les 3 sessions, tout comme la Noctule commune.



Noctule de Leisler – Photo : Adobestock

La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) – espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, protégée en France et inscrite en annexe IV de la DHFF, considérée comme **Quasi-menacée d'extinction** aux échelles régionale et nationale. Elle fréquente principalement les milieux humides boisés type ripisylve ainsi que les massifs forestiers. Il est très peu probable que l'espèce se reproduise sur la zone d'étude, les sites connus se situent au nord et au nord-est de l'Europe. L'espèce a montré une activité modérée de transit en juin et juillet avec un peu de chasse en cœur de nuit en juin dans la partie nord-est du site. Elle n'a pas été contactée en septembre.



Pipistrelle de Nathusius – Photo : Adobestock

Enjeux FAIBLES :

La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) – espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, protégée en France et inscrite en annexe IV de la DHFF, considérée comme **Quasi-menacée d'extinction** aux échelles régionale et nationale. Il s'agit de l'espèce la plus abondante sur la zone d'étude élargie, comme en France. La Pipistrelle commune est une espèce opportuniste qui fréquente l'ensemble de la zone d'étude, et ce malgré un éclairage public assez présent dans la rue des Châtelets et l'avenue Olivier d'Ormesson, où aucun autre contact de chauve-souris n'a été détecté. L'espèce a été contactée lors des trois sessions nocturnes, en actif et en automatique. Elle a montré une activité très intense sur les 3 sessions dans la partie ouest du site, principalement au niveau de la parcelle n°56, rue de Brétigny, ainsi qu'au niveau des éclairages publics en début de nuit rue des Châtelets. La présence de cris sociaux enregistrés en septembre, principalement à l'ouest de la zone d'étude, laissent présager la présence de site de reproduction à proximité, ou d'échanges entre mâles et femelles. La recherche de gîte menée en février 2022 n'a pas permis de découvrir la présence d'individu en hiver. Aucune trace, même ancienne, n'a été relevée dans les bâtiments. Cela signifie que l'espèce ne gîte pas dans ces bâtiments, que ce soit en été ou en hiver.



Pipistrelle commune – Photo : Adobestock

La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) est une chauve-souris comparable à la Pipistrelle commune. Le département de l'Essonne est en limite d'aire de répartition de cette espèce, peu présente au nord de la France. Sur la zone d'étude élargie, l'espèce fréquente les mêmes terrains de chasse que la Pipistrelle commune. Néanmoins, elle chasse plus en retrait de la lisière, entre 5 et 10 m, et capture également les proies en vol. La Pipistrelle de Kuhl a été contactée lors des trois sessions nocturnes et sur tous les détecteurs. Néanmoins son activité est beaucoup moins intense que la Pipistrelle commune. L'espèce chasse sur les mêmes secteurs que la Pipistrelle commune mais en effectif réduit, elle a montré également une activité de transit en juin. Ses secteurs de chasse principaux doivent se trouver à proximité du site des Coteaux d'Ormesson.

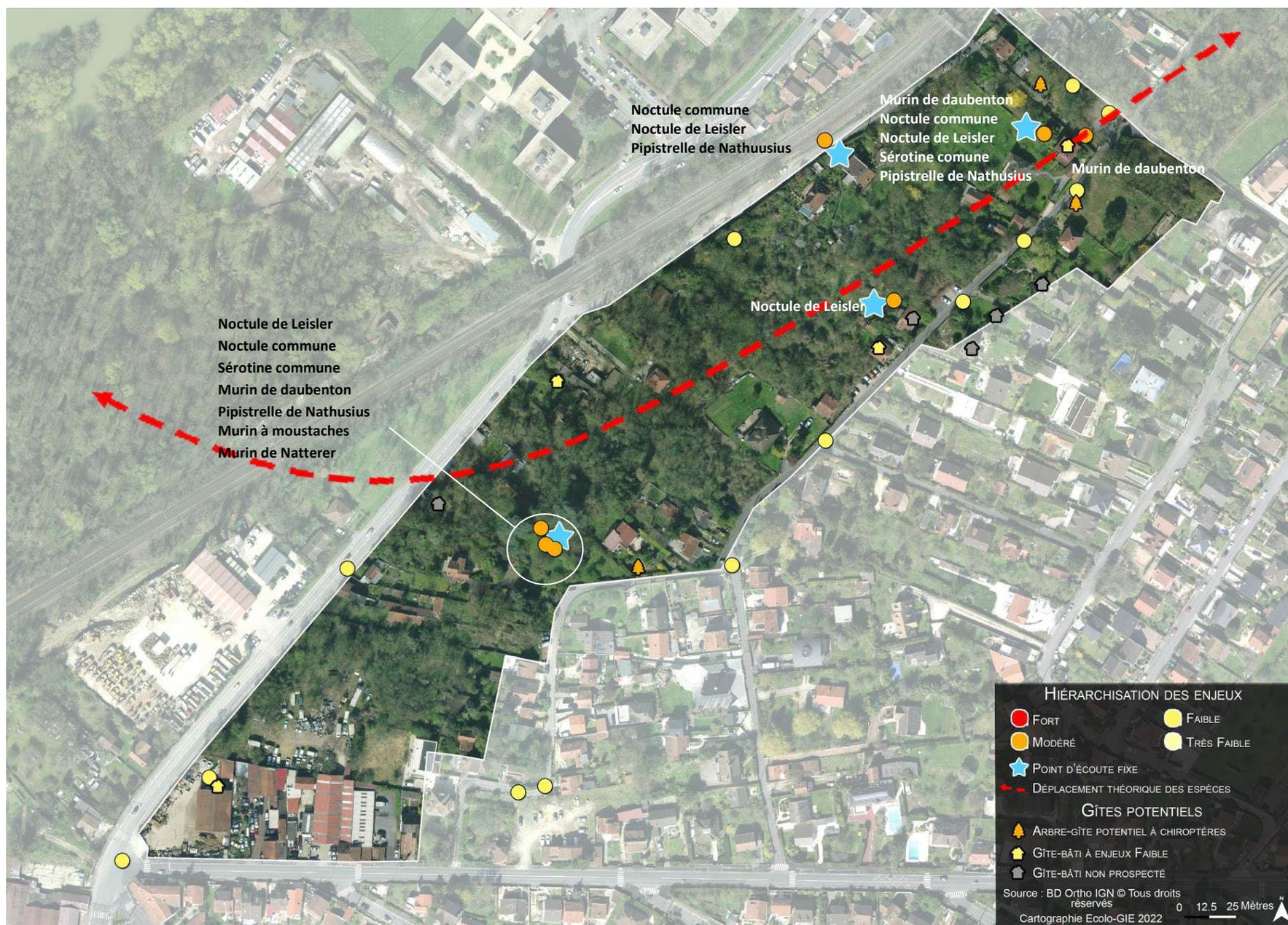


Pipistrelle de Kuhl – Photo : Adobestock

Le **Murin de Natterer** (*Myotis nattereri*) et le **Murin à moustaches** (*Myotis mystacinus*) – sont des espèces déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, protégées en France et inscrites en annexe IV de la Directive européenne Habitat Faune Flore (DHFF). Les deux espèces s'adaptent assez bien au contexte urbain. Principalement glaneuse, le Murin de Natterer différencie les proies du feuillage grâce à un sonar très développé. Le Murin à moustache chasse sur tout terrain, il est très flexible. Les deux espèces ont été contactées en transit en septembre au niveau de la parcelle n°56, rue de Brétigny, en très faibles effectifs, un ou deux individus. Leurs secteurs de chasse se situent à proximité des Coteaux d'Ormesson.



Murin de Natterer – Photo : Adobestock



Localisation des chiroptères, points d'écoutes, gîtes-bâti potentiels et arbres-gîtes potentiels, recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

3 SYNTHÈSE

Enjeu de continuité **FORT** :

Cet ensemble de 6 hectares d'anciens jardins en déprise prend place sur un axe identifié comme une liaison reconnue pour son intérêt écologique en milieu urbain au sein du Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Ile-de-France. Le site est un maillon essentiel de la continuité depuis la Marne au sud-ouest, jusqu'aux frênaies attenantes au Site classé du Domaine des Rets au nord-est. L'intérêt de cette liaison écologique est confirmé par la présence de 9 espèces de chiroptères protégées dont la majorité, capté en transit, exploite le site comme axe de déplacement.

Enjeux stationnels **MODERES** :

L'habitat à plus forte naturalité n'est représenté que par une parcelle de frênaie dans la prolongation des coteaux boisés au nord du site.

Les Vergers, Fourrés arbustifs et jardins semi-ouverts des parcelles n°18, 22, 32, 37, 56, 160 et 308 abritent des cortèges d'espèces patrimoniales en régression en petite couronne : Lézard des murailles, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Fauvette des jardins, Mésange à longue queue, Ecureuil roux et Hérisson d'Europe.

Les chandelles (arbres N° 18, 115 et 215) représentent des habitats potentiels pour les cortèges d'insectes saproxylophages ainsi que des gîtes possibles pour les chiroptères. Les maisons abandonnées des parcelles n°32, 56, 281, 314 et 321, n'ont pu être investies lors de la recherche de gîte en février 2022. Ces bâtiments représentent également des sites de gîte potentiel à chiroptères.

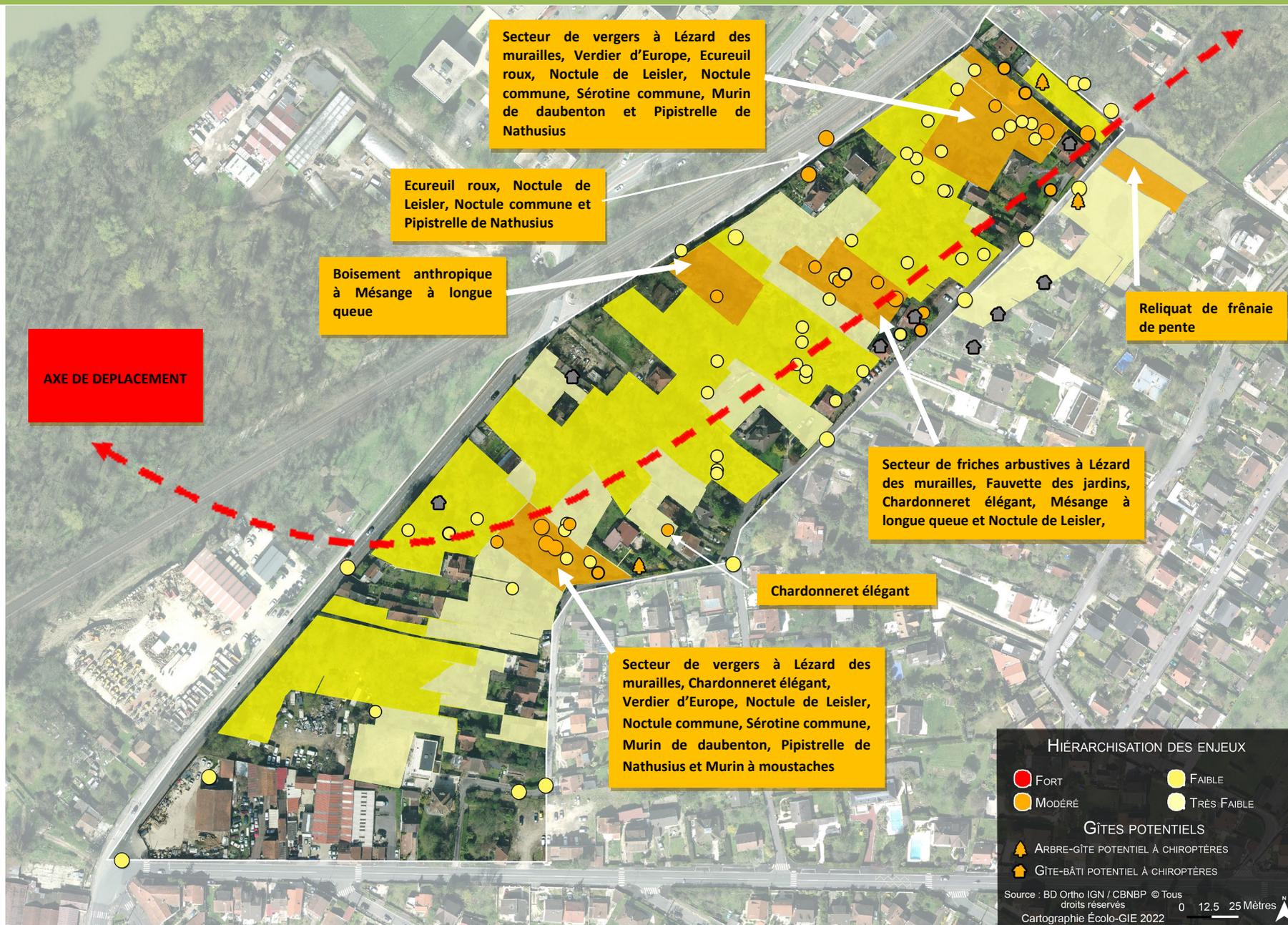
Enjeux stationnels **FAIBLES à Très faibles** :

La majorité des habitats relevés correspondent à des milieux suburbains assez transformés constitués de boisements anthropiques correspondant à une artificialisation de la frênaie ou des plantations en déprise ainsi que des jardins individuels.

Les espaces semi-naturels en situation de coteau offrent souvent des cortèges importants d'espèces patrimoniales en Ile-de-France. Sur le site des coteaux d'Ormesson, cet attrait est limité par l'orientation nord-ouest des pentes, la végétation dense et les sols assez frais qui rendent les milieux peu attractifs pour les espèces les plus thermophiles.

Les maisons abandonnées des parcelles n°18, 35 et 49, ont pu être prospectées en février 2022. Elles ne présentent pas d'intérêt pour les chauves-souris en termes de gîte. De même que le bâtiment présent sur la parcelle 48, même s'il a été impossible de pénétrer sur la parcelle, depuis la route il a été possible d'évaluer la potentialité d'accueil du bâti pour les chauves-souris. Ce bâtiment ne présente aucun intérêt.

	Enjeu Fort	Enjeu Modéré	Enjeu Faible	Enjeu Très Faible
SRCE IdF	Enjeux de continuité : Liaison reconnue pour son intérêt écologique en milieu urbain			
Habitats		Vergers d'arbres fruitiers - G1.D4 Frênaie Luténiennes calciphiles - G1.A28	Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés - G5.2	Jardins ornementaux - I2.2 Fourrés médio-européens sur sols riches - F3.11
Flore				74 espèces indigènes
Insectes			Habitat d'espèce de: Némusien / Ariane	9 Lépidoptères 5 Odonates 5 Orthoptères
Reptiles et amphibiens		Habitat d'espèce de: Lézard des murailles	Habitat d'espèce d'Orvet fragile	
Oiseaux		Habitat d'espèce de: Mésange à longue queue Chardonneret élégant Verdier d'Europe Fauvette des jardins	Habitat d'espèce de : Épervier d'Europe, Grimpereau des jardins, Pigeon biset, Pigeon ramier, Corneille noire, Coucou gris, Mésange bleue, Pic épeiche, Rougegorge familier, Mésange huppée, Rossignol philomèle, Mésange charbonnière, Pouillot véloce, Pie bavarde, Pic vert, Mésange nonette, ccenteur mouchet, Roitelet triple bandeau, Tourterelle turque, Chouette hulotte, Étourneau sansonnet, Fauvette à tête noire, Troglodyte mignon, Merle noir.	
Mammifères terrestres		Habitat d'espèce de:Hérisson d'Europe et d'Ecureuil roux	Habitat d'espèce de Renard roux	
Chiroptères		Axe de transit de Sérotine commune, Murin de daubenton, Noctule de Leisler, Noctule commune et Pipistrelle de Nathusius Gîte potentiel à chiroptères Abres n°18-115-215	Axe de transit de : Murin à moustaches et Murin de Natterer Axe de transit et terrain de chasse de : Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle commune Bâtiments des parcelles n°18, 48, 49, 35 (pas de trace))	Bâtiments des parcelles n°32, 56, 281,314 et 321 (parcelles inaccessibles – non prospectées)



Synthèse cartographique des enjeux écologiques recensés sur la zone d'étude - Ecolo GIE 2021.

N°parcelle	Statut	Surface (m ²)	Adresse	Enjeux
17	EPA	534	71, rue des Chatelets	FAIBLE
18	EPA	874	67, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
19		136	22, pas de l'Alma	TRES FAIBLE
20		75	20, pas de l'Alma	FAIBLE
21	EPA	496	18, pas de l'Alma	FAIBLE
22		1690	65, rue des Chatelets	MODERE
23	EPA	385	16, pas de l'Alma	FAIBLE
26	EPA	1253	59, rue des Chatelets	FAIBLE
27		225	14, pas de l'Alma	FAIBLE
28		469	12, pas de l'Alma	TRES FAIBLE
29	EPA	234	53, rue des Chatelets	FAIBLE
30	EPA	524	53, rue des Chatelets	FAIBLE
31	EPA	444	51, rue des Chatelets	FAIBLE
32	EPA	1574	47, rue des Chatelets	MODERE
33	EPA	928	10, pas de l'Alma	TRES FAIBLE
34	EPA	370	8, pas de l'Alma	FAIBLE
35	EPA	784	43, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
36	EPA	1731	39/41, rue des Chatelets	FAIBLE
37	EPA	980	6, pas de l'Alma	MODERE
38		568	4, pas de l'Alma	FAIBLE
39		803	35, rue des Chatelets	FAIBLE
40	EPA	681	33, b rue des Chatelets	TRES FAIBLE
41	Occupé	1077	33, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
42	EPA	1167	2, pas de l'Alma	FAIBLE
43		296	2, pas de l'Alma	FAIBLE
44		606	31, rue des Chatelets	FAIBLE
45	Occupé	663	29, rue des Chatelets	FAIBLE
46	Occupé	223	27, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
47	Occupé	632	25, B rue des Chatelets	TRES FAIBLE
48		1257	34, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
49		541	32, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
50		295	30, rue du Pont de Chennevières	TRES FAIBLE
50		1023	30, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
51	Occupé	361	25, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
52	Occupé	600	23, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
54		2060	28, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
55		159	26, rue du Pont de Chennevières	TRES FAIBLE
56		2358	23, rue de Bretigny	MODERE
57		1345	20, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
57		1021	20, rue du Pont de Chennevières	TRES FAIBLE
60		464	19, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
61		105	19, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
62		466	17, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
63	Occupé	436	14, rue du pont de Chennevières	FAIBLE
64		439	12, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
65		302	15, b rue de	FAIBLE
66		113	15, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
68	Occupé	897	10, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
69		997	8, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
70		173	11, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
71		214	9, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
72		430	7, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
73		847	6, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
74		1595	4, rue du Pont de Chennevières	FAIBLE
75		1650	1, avenue Olivier d'Ormesson	TRES FAIBLE
85		723	1, rue de Bretigny	TRES FAIBLE
156	Occupé	641	46, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
157		1313	48, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
160			50, rue des Chatelets	MODERE
281		245	34b, chemin du moque bouteille	TRES FAIBLE
298		189	rue, de Bretigny	FAIBLE
308		480	52, rue des Chatelets	MODERE
314		350	42, rue des Chatelets	TRES FAIBLE
321		685	44, rue des Chatelets	TRES FAIBLE

4 INVESTIGATIONS ZONE HUMIDE

4.1 MOYENS MIS EN ŒUVRE

Dans le cadre de cette mission, les relevés et observations ont été effectués le 16 avril 2021 par un temps frais (9,2°C à 12h – 9,3°C à 16h) et sec (0 mm de précipitations dans la journée).

Les derniers épisodes pluvieux remontent au 11 avril (0,4 mm). Le mois de juin 2021 a enregistré 34.8 mm de pluie, soit 8.2 mm de moins que le mois de mars 2020 (Source : <https://www.infoclimat.fr/climatologie-mensuelle/0000M/mars/2020/le-perreux-sur-marne.html>).

PROTOCOLE D'ÉTUDE

Le protocole d'étude comprend :

- La réalisation de sondages pédologiques à la tarière à mains descendus à 1,00 m de profondeur ou au refus et identification des matériaux (texture, carbonate, couleur) ;
- Une caractérisation des horizons pédologiques au sens du tableau GEPPA 1981 ;
- Un inventaire de la végétation et des habitats présents sur le site et dans les environs immédiats et leur analyse en termes de pourcentage cumulé des espèces hygrophiles dans la mesure des possibilités compte tenu de la période d'observation ;
- Une cartographie des zones humides identifiées à partir des données pédologiques et de végétation.

PEDOLOGIE

Les investigations ont concerné :

- Un repérage des points au GPS ;
- La réalisation de 7 sondages pédologiques dont la localisation a été choisie en fonction des observations de terrain et de la topographie. Ces sondages ont été réalisés avec une tarière manuelle de 65 mm de diamètre. Les observations de sols se font donc par passes successives de 20 à 30 cm.

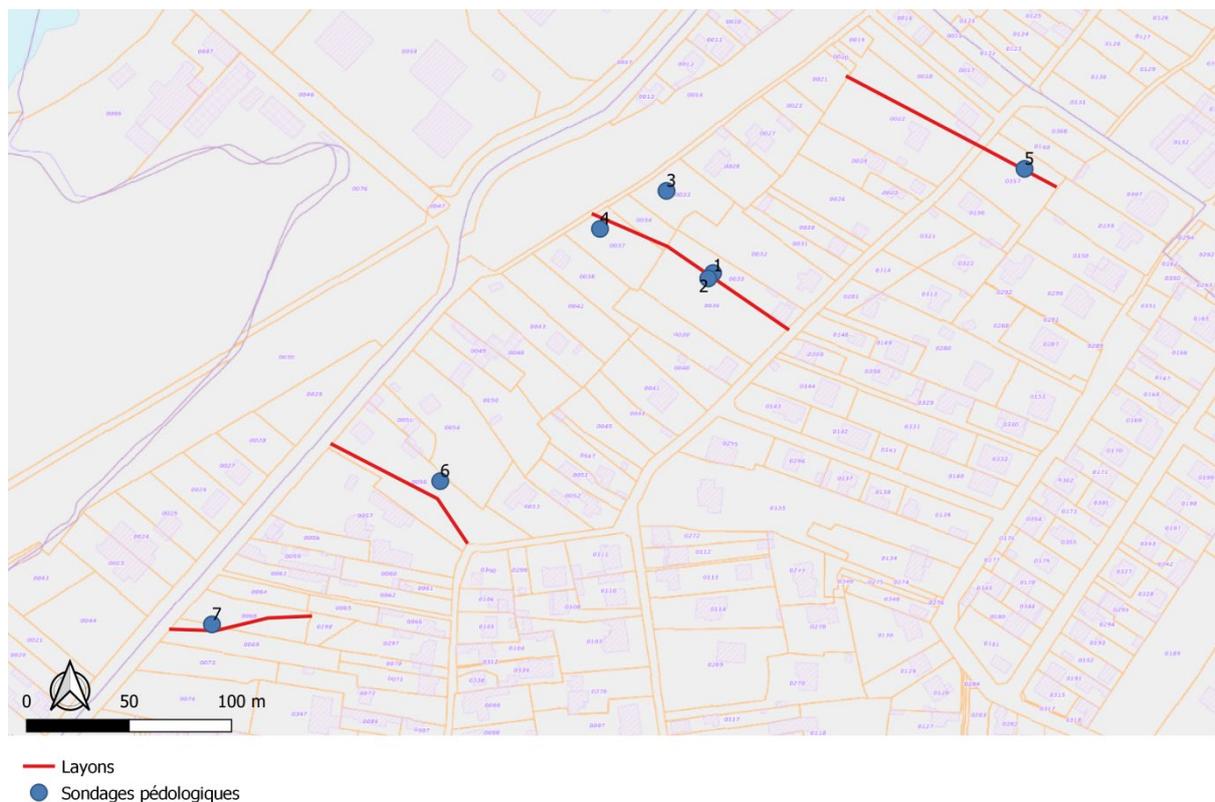
Une description lithologique est faite par un géologue aguerri en se fondant sur les références suivantes :

- DTU 11.1 : travaux de sondages des sols de fondations : annexe A- Dénomination provisoire des sols rencontrés.
- Norme P11-301 : terminologie.
- Guide pour la description des sols. INRA 1995.
- Dictionnaire de Géologie. Foucault et Raoult, MASSON édit.
- Référentiel pédologique de l'Association française pour l'étude des sols (AFES, 1995 et 2008) ;
- Annexe 1.1.3 de l'arrêté précité adapté d'un article du groupe d'étude des problèmes de pédologie appliquée (GEPPA, 1981).
- Guide d'identification et de délimitation des sols de zone humide (MEDDE, GIS Sol, 2013).

La localisation des points de sondage a été réalisée sur site par un GPS GARMIN eTREX en système WGS84, avec une incertitude de l'ordre de 2m en x,y et de 5m en z.

Sondage	Profondeur	Longitude	Latitude
TAM 1	0m40	2.51689	48.78336
TAM 2	0m90	2.51686	48.78334
TAM 3	0m90	2.51658	48.78373
TAM 4	0m90	2.51614	48.78356
TAM 5	0m90	2.51895	48.78383
TAM 6	0m90	2.51509	48.7824
TAM 7	0m90	2.51358	48.78180

Détails des sondages



Localisation des sondages pédologiques

FLORISTIQUE

Pour le critère floristique, cinq inventaires de la flore sur des placettes d'environ 10 m² ont été réalisés à proximité directe des sondages pédologiques et conformément à la méthodologie présentée dans l'Arrêté du 24 juin 2008. Pour chacune des placettes la méthodologie suivante a été appliquée :

- Pour chaque strate (arborée, arbustive et herbacée) l'ensemble des espèces ont été inventoriées et leur pourcentage d'occupation du sol déterminé ;
- Pour chaque strate, les espèces ont été classées par ordre décroissant de leur pourcentage d'occupation ;
- Pour chaque strate, une liste d'espèces dominantes a été établie prenant en compte les espèces permettant d'atteindre en cumulé 50% du recouvrement total. Les espèces non présentes dans ces 50% cumulés mais possédant

individuellement un pourcentage de recouvrement supérieur ou égal à 20% sont également intégrées à cette liste ;

- Les listes obtenues pour chaque strate sont ensuite regroupées en une unique liste d'espèces dominantes toutes strates confondues ;
- Le caractère hygrophile des espèces dominantes est ensuite étudié suivant la « Liste des espèces indicatrices de zone humide » présentée dans l'Arrêté du 24 juin 2008. Si 50% ou plus de ces espèces sont présentes dans cette liste, la placette végétale est considérée comme indicatrice de zone humide selon le critère floristique.

La localisation des placettes végétales réalisées a été exécutée sur site par un GPS GARMIN eTREX en système WGS84, avec une incertitude de l'ordre de 2m en x, y et de 5m en z.



Localisation des placettes végétales

Placette végétale	Longitude (degré)	Latitude (degré)
PV 1	2.5164934	48.7836887
PV 2	2.5160390	48.7835093
PV 3	2.5190172	48.7837581
PV 4	2.5149573	48.7824932
PV 5	2.5136045	48.7817289

Localisation des placettes végétales

AUTRE ELEMENT

Les deux sondages 1 et 2 ont été réalisés à proximité d'un petit bassin en béton, en eau sur une vingtaine de centimètres, sans écoulement. Aucun réseau d'arrivée d'eau n'a été repéré. C'est un bassin intégré dans un ancien jardin. Aucun végétal de zone humide n'est présent ; il est entouré d'iris des bois (*Iris foetidissima* L.) d'ambiance mésophile voire mésoxérophile et mésosciaphile (Source : <https://www.preservons-la-nature.fr/flore/taxon/587.html>). Ce végétal est typique des ourlets externes basophiles médio-européens, mésoxérophiles, occidentaux.



Bassin jardiné en béton et iris des bois

4.2 APPORTS DES SONDAGES ET PLACETTES REALISEES SUR LE SITE

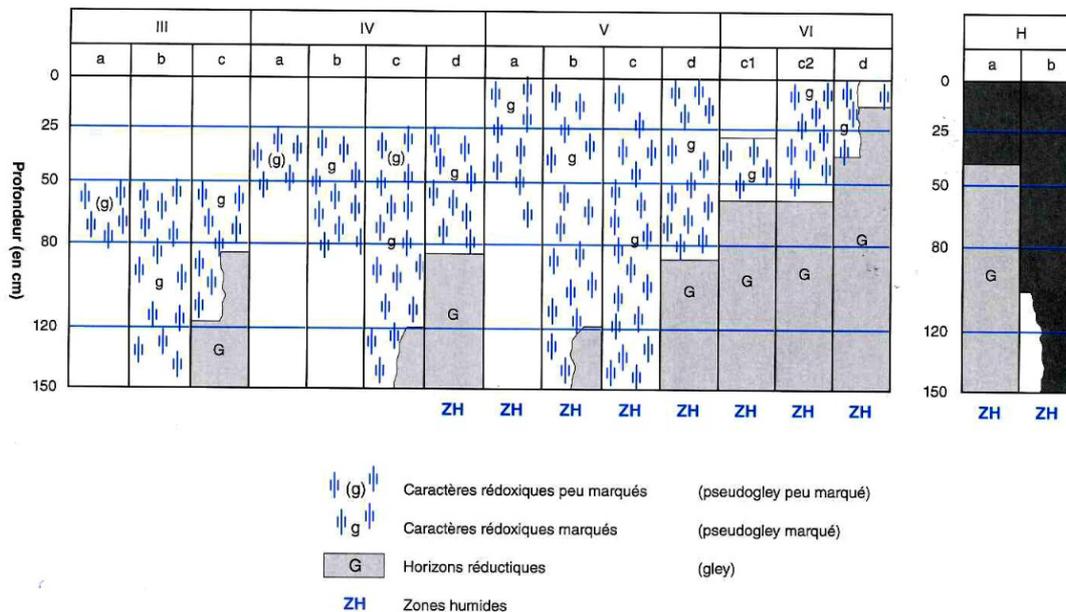
RAPPEL DES FONDAMENTAUX

L'identification de zones humides sur le critère sol se fait conformément à l'arrêté du 24 Juin 2008 modifié par l'arrêté du 1 Octobre 2009 et de la circulaire du 25 Juin 2008 et du 18 Janvier 2010 en application des articles L 214-7-1 et R-211-108 du Code de l'environnement.

Une zone humide du point de vue pédologique est susceptible de se mettre en place lorsque le niveau de la nappe est proche du TN et génère des conditions d'oxydo-réduction et de saturation qui permettent l'implantation de végétaux adaptés. Une nappe phréatique à moins de 1m00 du TN est généralement susceptible d'induire des sols saturés par capillarité dans le premier mètre et donc de correspondre à une zone humide pédologique.

La description des sols est celle de GEPPA (1981) reprise dans la circulaire du 18Janvier 2010.

Les sols peuvent être humides lorsque des traits rédoxiques (matériaux bariolés gris-verts et roux) apparaissent à moins de 25 cm ou lorsque des sols organiques tourbeux ou réductiques (sols engorgés) sont identifiés.



Définition des critères pédologiques pour l'identification d'une zone humide (Source : Circulaire du 18 Janvier 2010)

DESCRIPTION LITHOLOGIQUE

Les coupes des sondages pédologiques sont fournies en Annexe, une synthèse des observations est présentée ci-après.

Sondages	Profondeur	Lithologie rencontrée	Hydromorphie	Classe GEPPA
TAM 1	0m40	Limons légèrement argileux brun foncé (0m10) Limons argileux brun gris (0m30) Remblais limoneux	/	Hors classe
TAM 2	0m90	Limons bruns (0m20) Limons argileux marron beige	/	Hors classe
TAM 3	0m90	Limons bruns (0m30) Limons argileux beige foncé	/	Hors classe
TAM 4	0m90	Limons argileux bruns (0m10) Argiles limoneuses brun clair (0m50) Argiles beiges	/	Hors classe
TAM 5	0m90	Limons bruns (0m40) Argiles limoneuses marron beige (0m80) Limons argileux marron orangé	/	Hors classe
TAM 6	0m90	Limons bruns (0m70) Marnes beiges	/	Hors classe

TAM 7	0m90	Terre végétale limoneuse brune (0m05) Limon sableux blanc	/	Hors classe
-------	------	--	---	-------------

Détails des sondages pédologiques

La grande majorité des sondages réalisés montre une succession lithologique homogène. La coupe type d'un profil pédologique est précisée sur la figure suivante avec ses quatre horizons.



Lithologie retrouvée au droit de l'ensemble des sondages

Le premier horizon est constitué de limon brun foncé présentant souvent des racines ou des cailloutis sur environ 10 cm. L'épaisseur de cet horizon, retrouvé sur l'ensemble des sondages est d'environ 30 cm.

Le second horizon correspond à des limons argileux ou de l'argile limoneuse brun clair-beige présentant souvent des éléments calcaires et des cailloutis. Cet horizon est observé jusqu'en fond de sondage.

SYNTHESE PEDOLOGIQUE EN TERMES DE ZONE HUMIDE

Aucune trace hydromorphique, correspondant à des traits rédoxiques marqués succédés en profondeur par un horizon réductique, n'ont été mises en évidence sur les sondages pédologiques. De fait, les sondages sont tous présents en dehors des classes GEPPA et sont non représentatifs de zone humide.

Par conséquent, aucun des profils pédologiques réalisés ne correspond à des sols de zone humide au sens de l'arrêté du 24 juin 2008.

DESCRIPTION FLORISTIQUE

Les fiches d'inventaires floristiques réalisés sur chaque placette sont présentées en Annexe. Une synthèse de ces inventaires est présentée ci-après.

Placette végétale	Strate présente sur la placette	Présence de plante hygrophile et pourcentage	Placette indicatrice de zone humide
PV1	Arborée	Non (0%)	Non
	Arbustive		
	Herbacée		
PV2	Arborée	Non (0%)	Non
	Arbustive		
	Herbacée		

PV3	Arborée Arbustive Herbacée	Non (0%)	Non
PV4	Arborée Arbustive Herbacée	Non (0%)	Non
PV5	Arborée Arbustive Herbacée	Non (0%)	Non

Détails des placettes végétales

SYNTHESE FLORISTIQUE EN TERMES DE ZONE HUMIDE

Aucune espèce hygrophile n'a été identifiée dans les placettes végétales faites sur site. De fait, ces dernières ne sont pas indicatrices de zone humide.

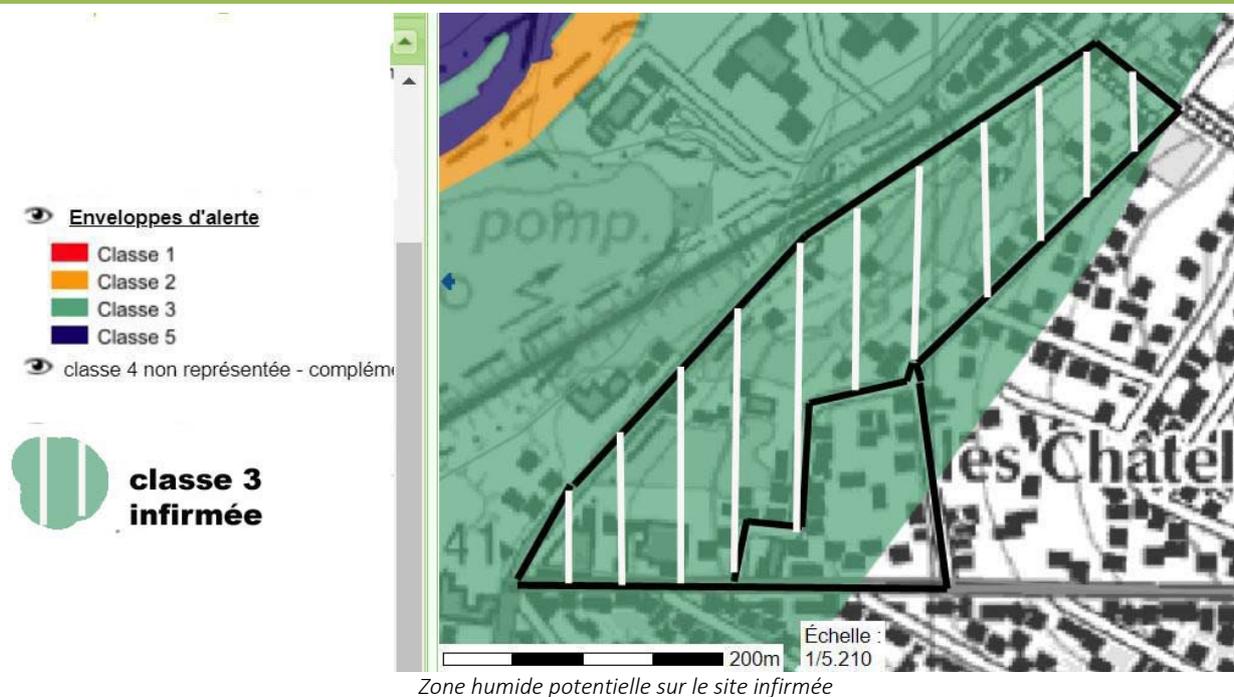
Par conséquent, aucune des placettes végétales réalisées ne correspond à de la végétation indicatrice de zone humide au sens de l'arrêté du 24 juin 2008.

4.3 CROISEMENT DES DONNEES PEDOLOGIQUES ET FLORISTIQUES

L'ensemble des sondages pédologiques réalisés ont mis en évidence l'absence de classes indicatrices de zone humide selon le référentiel GEPPA. De plus les relevés floristiques n'ont révélé la présence d'aucune espèce référencée sur l'annexe 2 de l'arrêté du 24 juin 2008 listant les espèces végétales hygrophiles.

Ainsi aucun indice, à la fois sur le critère pédologique et le critère floristique, n'a permis d'identifier une zone humide au droit du site.

L'enveloppe de zone humide potentielle de classe 3 est donc infirmée sur les terrains investigués.



4.4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE ZONE HUMIDE

Sur cette problématique « Zone Humide », les investigations pédologiques et floristiques n'ont pas confirmé la présence potentielle de zone humide sur l'ensemble du territoire de projet. Ce volet est donc écarté et n'implique pas de suite réglementaire au titre de la Loi sur l'eau.

Les visites de site pendant le pré-diagnostic ont soulevé le problème de l'accès aux parcelles et ont déclenché fin Mars la réalisation de layons : la zone est en effet constituée de nombreuses parcelles closes en lanières, orientées selon la pente qui peut être forte. La zone est enrichie depuis un laps de temps variable qui a généré la mise en place d'une friche épineuse dans les anciens jardins (ronciers), de gaulis et de perchis denses de frênes ou d'érables dans les zones de jardins arborés. Les témoins d'anciens jardins sont nombreux (escaliers, bassin en béton, terrasses) et se retrouvent dans le fond végétal avec de nombreux témoins résiduels (pivoines, primevères, bambous). On note quelques arbres anciens de grande taille dans certaines parcelles (cèdres, marronniers, tilleuls...). Des spots de plantes invasives sont également notés.

Les données documentaires ont permis de visualiser l'évolution du site qui avait déjà sa structure parcellaire avant la première guerre mondiale, puis qui s'est bâti d'une manière pavillonnaire jusque dans les années 70 et tend à être abandonné.

Le facteur sol tend à générer une ambiance marnicole à calcicole avec une capacité de rétention d'eau importante pour les alliances végétales. Aucune nappe souterraine ne semble présente sur le site.

5 BIBLIOGRAPHIE

ARTHUR L., LEMAIRE M., 2015. – *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2^{ème} éd., 544p.

BARATAUD M. 2015.- *Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. 3^{ème} éd. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 344p.

BAS Y, KERBIRIOU C, ROEMER C & JULIEN JF (2020) Bat reference scale of activity levels (Version 2020-04-10) [refPF_Total_2020-04-10.csv] Muséum national d'Histoire naturelle. 1

BELLMAN H. & LUQUET G., 2009. *Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale*. Delachaux & Niestlé, 2e éd. revue, corrigée et augmentée, 383 p.

BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. et Natureparif, (2012) - *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France* - Paris (France), 72 p.

BIOTOPE, 2011 – *Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Ile-de-France 2012-2016*. 153 p.

BIOTOPE, 2018 – Document de travail – *Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Ile-de-France 2018-2027*. 153 p.

Conseil des Communautés Européennes, 1992. — *Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages*. Journal officiel des Communautés européennes, L 206 (22-VII-1992) : 7-49.

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de France (DIREN IDF), (2017) - *Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile de France*.

CORIF 2017 – *Atlas des Oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2009-2014*.

DE LACOSTE, N., BIRARD, J., ZUCCA, M. 2015. *Connaissances sur les mammifères non volants en Région Île-de-France*. Natureparif, Paris, 85p.

DEWULF L. & HOUARD X. (coord.), 2016. *Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Ile-de-France*. Natureparif –

Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88p.

DIETZ Ch., HELVERSEN O. et NILL D., 2009 – *L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord*. Delachaux & Niestlé, 400 p.

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE, 2013 –
Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Ile-de-France – Tome 2 : Enjeux et plan d'actions. 164 p

DOUX Y. & GIBEAUX C., 2007. *Les papillons de jour d'Ile-de-France et de l'Oise*. Biotope, Mèze, (collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 288 p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., AUVERT S., BEYLOT A., HENDOUX F., (2011) - *Catalogue de la flore Vasculaire d'Ile-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)* - CBNBP/MNHN, 173 p.

HOUARD X., GADOUM S. (coord), CARDINAL G. & MONSAVOIR A., (2018) – *Évaluation des Orthoptera, Phasmida et Mantodea d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste rouge régionale* - Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France et la validation du CSRPN. Période d'évaluation 1998–2017. Office pour les insectes et leur environnement – Région Île-de-France. 24 p

HOUARD X. & MERLET F. (coord.), (2014) - *Liste rouge régionale des libellules d'Ile-de-France* - Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'Odonatologie, Paris (France), 80 p.

JAUZEIN P. et NAWROT O., (2011) - *Flore d'Ile-de-France* - Editions Quae, 969 p.

JEANPERT H ;-E., 1991 - *Vade-mecum du botaniste dans la région parisienne*. LL Lhomme, Paris : 231p.

LE MARECHAL P., LALOI D., LESAFFRE G., (2013) - *Les oiseaux d'Ile-de-France : Nidification, migration, hivernage* - Edition CORIF Delachaux et Niestlé, Paris (France), 512 p.

LAFRANCHIS T., 2000. *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*.
Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France) : 448 p.

LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. *Liste rouge régionale des chauves-souris d'Ile-de-France*. Pantin : Natureparif. 152 p

Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2007. — *Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des Insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection*. Journal officiel de la République française, n° 106 : 8091, texte n° 33 (6 mai 2007).

Ministère de l'Environnement et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1993 a. — *Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des Insectes protégés en région Île-de-France, complétant la liste nationale*. Journal officiel de la République française, 23 septembre 1993 : 13 236 – 13 237.

Ministère de l'Environnement et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1993 b. — *Arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des Insectes protégés*

Plan Régional d'actions des chiroptères Île-de-France 2018 – 2027

TISON, J.M., de FOUCAULT, B. 2014 - Flora Gallica, Flore de France. Biotope Editions. Mèze : 120p.

VACHER J.P & GENIEZ M., (coords) 2010 – *Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*.

Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

VAHRAMEEV P. et al., 2011 - Définitions et méthode de hiérarchisation des espèces végétales invasives sur le territoire d'agrément du CBNBP. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 16p.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2012). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Dossier électronique.

UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine*. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine*. Paris, France.

UICN France, MNHN & SHF (2015). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France

VACHER JP. ET GENIEZ M., (2010) - *Les reptiles de France, Belgique et Luxembourg et Suisse* - Collection Parthénope, Edition Biotope, Mèze (France), 544 p.

6 ANNEXES

ANNEXE 1 : DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Extraction SINP de l'INPN 2021, espèces présentes sur la zone d'étude

idOrigine	orgGestDat	idSINPOcc	dSPublique	statObs	cdNom	nomCite	denbrMin	denbrMax	objDenbr	dateDebut	dateFin	cleObjet
2646743812	Pl@ntNet	669d8707-90cf-4b7d-a4a4-754b410b35f4	NSP	Pr	84110	Arum italicum Mill.	1	1	IND	13/11/2019	13/11/2019	e949b023-bec6-4c39-8b62-88b24fef8f9f
2646490063	Pl@ntNet	4365c6d8-d1d2-4732-9393-af71d6247da3	NSP	Pr	92606	Corylus avellana L.	1	1	IND	15/09/2019	15/09/2019	6e0d033b-4326-488d-97d6-1715b664bf0f
2647926287	Pl@ntNet	cf7aaade-a1b7-4405-be40-4963a31230ad	NSP	Pr	113418	Phytolacca americana L.	1	1	IND	05/10/2018	05/10/2018	2a4d906c-8cf2-4a15-804b-e4e0324b79dd

ANNEXE 2 : RELEVES FLORISTIQUES ÉCOLO GIE 2021

Taxref	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut_1	Statut_2	Rareté IdF	UICN Region	ZNIEFF	EEE Region
79734	<i>Acer campestre L., 1753</i>	Érable champêtre	Indigène		CCC	LC		
79783	<i>Acer pseudoplatanus L., 1753</i>	Érable sycomore	Eurynaturalisé	Nouveau - A définir	CCC			
81295	<i>Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913</i>	Alliaire	Indigène		CCC	LC		
82757	<i>Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934</i>	Brome stérile	Indigène		CCC	LC		
82952	<i>Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814</i>	Cerfeuil des bois	Indigène		CCC	LC		
83502	<i>Arctium minus (Hill) Bernh., 1800</i>	Bardane à petites têtes	Indigène		CC	LC		
84061	<i>Artemisia vulgaris L., 1753</i>	Armoise commune	Indigène		CCC	LC		
84110	<i>Arum italicum Mill., 1768</i>	Gouet d'Italie	Eurynaturalisé	Subspontané	AC			
84534	<i>Asplenium trichomanes L., 1753</i>	Capillaire des murailles	Indigène		CC	LC		
85740	<i>Bellis perennis L., 1753</i>	Pâquerette	Indigène		CCC	LC		
86305	<i>Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812</i>	Brachypode des bois	Indigène		CCC	LC		
86869	<i>Buddleja davidii Franch., 1887</i>	Buddleja du père David	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	C			Potentielles implantées
87849	<i>Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792</i>	Capselle bourse-à-pasteur	Indigène		CCC	LC		

Taxref	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut_1	Statut_2	Rareté IdF	UICN Region	ZNIEFF	EEE Region
87930	<i>Cardamine hirsuta L., 1753</i>	Cardamine hérissée	Indigène		CCC	LC		
90017	<i>Cerastium glomeratum Thuill., 1799</i>	Céraiste aggloméré	Indigène		CCC	LC		
90669	<i>Chelidonium majus L., 1753</i>	Grande chélidoine	Indigène		CCC	LC		
91289	<i>Cirsium arvense (L.) Scop., 1772</i>	Cirse des champs	Indigène		CCC	LC		
91430	<i>Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838</i>	Cirse commun	Indigène		CCC	LC		
91886	<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	Clématite des haies	Indigène		CCC	LC		
92497	<i>Cornus mas L., 1753</i>	Cornouiller mâle	Indigène		C	LC		
92501	<i>Cornus sanguinea L., 1753</i>	Cornouiller sanguin	Indigène		CCC	LC		
92606	<i>Corylus avellana L., 1753</i>	Noisetier	Indigène		CCC	LC		
92876	<i>Crataegus monogyna Jacq., 1775</i>	Aubépine à un style	Indigène		CCC	LC		
93763	<i>Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800</i>	Cymbalaire	Indigène		CC	LC		
94207	<i>Dactylis glomerata L., 1753</i>	Dactyle aggloméré	Indigène		CCC	LC		
96271	<i>Epilobium tetragonum L., 1753</i>	Épilobe à tige carrée	Indigène		CCC	LC		
96749	<i>Erigeron canadensis L., 1753</i>	Conyze du Canada	Eurynaturalisé		CCC			Potentielles implantées
97609	<i>Euphorbia peplus L., 1753</i>	Euphorbe omblette	Indigène		CC	LC		
98651	<i>Ficaria verna Huds., 1762</i>	Ficaire à bulbilles	Indigène		CC	LC		
98653	<i>Ficus carica L., 1753</i>	Figuier commun	Subspontané	Planté/Cultivé	.			
98921	<i>Fraxinus excelsior L., 1753</i>	Frêne élevé	Indigène		CCC	LC		
99373	<i>Galium aparine L., 1753</i>	Gaillet gratteron	Indigène		CCC	LC		
100052	<i>Geranium dissectum L., 1755</i>	Géranium découpé	Indigène		CCC	LC		
100142	<i>Geranium robertianum L., 1753</i>	Herbe à Robert	Indigène		CCC	LC		
100144	<i>Geranium rotundifolium L., 1753</i>	Géranium à feuilles rondes	Indigène		CC	LC		
100225	<i>Geum urbanum L., 1753</i>	Benoîte commune	Indigène		CCC	LC		
100310	<i>Glechoma hederacea L., 1753</i>	Lierre terrestre	Indigène		CCC	LC		
100787	<i>Hedera helix L., 1753</i>	Lierre grim pant	Indigène		CCC	LC		
101300	<i>Heracleum sphondylium L., 1753</i>	Patte d'ours	Indigène		CCC	LC		
102974	<i>Hordeum murinum L., 1753</i>	Orge sauvage	Indigène		CCC	LC		
103057	<i>Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944</i>	Jacinthe sauvage,	Indigène		C	LC		
103316	<i>Hypericum perforatum L., 1753</i>	Millepertuis perforé	Indigène		CCC	LC		
103514	<i>Ilex aquifolium L., 1753</i>	Houx	Indigène		CC	LC		
103734	<i>Iris foetidissima L., 1753</i>	Iris fétide	Indigène		AC	LC		
610646	<i>Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791</i>	Herbe de saint Jacques	Indigène		CCC	LC		
104074	<i>Juglans nigra L., 1753</i>	Noyer noir	Planté/cultivé		.			
104775	<i>Lactuca serriola L., 1756</i>	Laitue scariote	Indigène		CCC	LC		
104854	<i>Lamium album L., 1753</i>	Lamier blanc	Indigène		CCC	LC		
104903	<i>Lamium purpureum L., 1753</i>	Lamier pourpre	Indigène		CCC	LC		
105017	<i>Lapsana communis L., 1753</i>	Lampsane commune	Indigène		CCC	LC		
105295	<i>Laurus nobilis L., 1753</i>	Laurier-sauce	Subspontané		.			
105621	<i>Lepidium draba L., 1753</i>	Passerage drave	Eurynaturalisé		AC			
105966	<i>Ligustrum vulgare L., 1753</i>	Troëne	Indigène		CCC	LC		
106499	<i>Lolium perenne L., 1753</i>	Ivraie vivace	Indigène		CCC	LC		

Taxref	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut_1	Statut_2	Rareté IdF	UICN Region	ZNIEFF	EEE Region
106653	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	Indigène		CCC	LC		
108996	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Indigène		CCC	LC		
109121	<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench, 1794	Stellaire aquatique	Indigène		C	LC		
112355	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Indigène		CCC	LC		
112410	<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire des murs	Indigène		CC	LC		
112463	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Eurynaturalisé		AC			Avérées implantées
113474	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire	Indigène		CCC	LC		
113904	<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur	Indigène		CCC	LC		
114114	<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Indigène		CCC	LC		
114416	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Indigène		CCC	LC		
115624	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Indigène		CCC	LC		
115925	<i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule	Planté/Cultivé	Subspontané	CC	DD		
116043	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	Indigène		CCC	LC		
116089	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	AC			Potentielles implantées
117201	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	Indigène		CCC	LC		
117458	<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	Indigène		CC	LC		
117503	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Eurynaturalisé		CC			Avérées implantées
117860	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Eurynaturalisé		CCC			Avérées implantées
118073	<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	Indigène		C?	LC		
51	<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	Ronce commune	Indigène		.			
120712	<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble	Indigène		CC	LC		
120717	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	Indigène		CCC	LC		
122745	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Indigène		CCC	LC		
123522	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	Indigène		CCC	LC		
124261	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	Indigène		CCC	LC		
125014	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	Indigène		CCC	LC		
125391	<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas	Eurynaturalisé	Subspontané	AC			Avérées implantées
30	<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit commun	Indigène		.			
125816	<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	Eurynaturalisé		C			
126628	<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles	Indigène	Subspontané	CC	LC		
127439	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Indigène		CCC	LC		
128175	<i>Ulmus minor</i> Mill.	Petit orme	Indigène		CCC	LC		
128268	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	Indigène		CCC	LC		
128476	<i>Valerianaella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mache doucette	Indigène		CC	LC		
128880	<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Indigène		CC	LC		
128956	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Eurynaturalisé		CCC			
129305	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	Indigène		CC	LC		
129632	<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	Indigène		CCC	LC		
129666	<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois	Indigène		CC	LC		

ANNEXE 3 : RELEVÉS FAUNISTIQUES ÉCOLO GIE 2021

nom_valide	nom_verna	statuts_lr	protection	rareté	date	effectif	observateur	lon	lat
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	fr NA, idf LC	Fr	c	01/06/2021	1MA	Rivallin Pierre	2,515419	48,782263
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	fr NA, idf LC	Fr	c	16/04/2021	1A	Rivallin Pierre	2,518101	48,784129
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	fr NA, idf NT	Fr	c	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516894	48,783548
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	fr NA, idf NT	Fr	c	16/04/2021	2A	Rivallin Pierre	2,517053	48,783488
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	fr NA, idf NT	Fr	c	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516245	48,783418
<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue (L')	idf LC		ac	25/08/2021	1MA	Rivallin Pierre	2,517183	48,783455
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le)	fr LC, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517146	48,783432
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	fr LC	Fr	c	01/06/2021	1FA	Rivallin Pierre	2,517462	48,783258
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique				01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517057	48,783453
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique				25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517768	48,783455
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre	idf LC		ac	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517422	48,783288
<i>Branta canadensis</i> (Linnaeus, 1758)	Bernache du Canada	fr NA, idf NAa		c	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,514214	48,782396
<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	idf LC		c	25/08/2021	1MA	Rivallin Pierre	2,517293	48,784131
<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	idf NT		ac	01/06/2021	1MI	Rivallin Pierre	2,517309	48,783348
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	fr NA, idf NT	Fr	cc	01/06/2021	2A	Rivallin Pierre	2,517613	48,783352
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	fr NA, idf NT	Fr	cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515931	48,782403
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	fr LC, idf LC	Fr	cc	01/06/2021	1A	Rivallin Pierre	2,51467	48,782447
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	fr NA, idf VU	Fr	cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515263	48,782429
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	fr NA, idf VU	Fr	cc	10/03/2021	2A	Rivallin Pierre	2,518079	48,784251
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	fr NA, idf VU	Fr	cc	25/08/2021	1A	Rivallin Pierre	2,514802	48,782347
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet méodieux				25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515235238	48,78237196
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste, Sauteriot				25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517974088	48,78422232
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	fr LC, idf LC	Fr	c	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,514214	48,782396
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	fr LC, idf LC		c	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517959	48,784448
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Pigeon biset	idf LC		cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,518345	48,784109
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	fr LC, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516776	48,783125
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	fr LC, idf LC		cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516251	48,783137
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	fr LC, idf LC		cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517497	48,784043

nom_valide	nom_verna	statuts_lr	protection	rareté	date	effectif	observateur	lon	lat
<i>Corvus corone Linnaeus, 1758</i>	Corneille noire	fr NA, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,51801	48,783607
<i>Corvus corone Linnaeus, 1758</i>	Corneille noire	fr NA, idf LC		cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516811	48,783222
<i>Cuculus canorus Linnaeus, 1758</i>	Coucou gris	fr DD, idf NT	Fr	c	01/06/2021	1A	Rivallin Pierre	2,518669	48,784349
<i>Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange bleue	fr LC, idf LC	Fr	cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,518321	48,784175
<i>Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange bleue	fr LC, idf LC	Fr	cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,514906	48,782145
<i>Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange bleue	fr LC, idf LC	Fr	cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517505	48,783569
<i>Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)</i>	Pic épeiche	fr NA, idf LC	Fr	c	01/06/2021	1A	Rivallin Pierre	2,517827	48,784322
<i>Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)</i>	Pic épeiche	fr NA, idf LC	Fr	c	25/08/2021	1A	Rivallin Pierre	2,51525	48,782399
<i>Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)</i>	Sérotine commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,518417	48,784141
<i>Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)</i>	Sérotine commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,515097	48,782413
<i>Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)</i>	Sérotine commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)</i>	Rougegorge familier	fr NA, idf LC	Fr	cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516836	48,78307
<i>Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)</i>	Némusien (Le)	fr LC, idf LC		ar	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517959	48,784448
<i>Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)</i>	Mésange huppée	fr LC, idf LC	Fr	c	25/08/2021	1A	Rivallin Pierre	2,515282	48,782426
<i>Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831</i>	Rossignol philomèle	fr NA, idf LC	Fr	c	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,51757	48,783938
<i>Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)</i>	Myrtil (Le)	fr LC, idf LC		cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515011	48,782513
<i>Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)</i>	Demi-Deuil (Le)	fr LC, idf LC	z	c	25/08/2021	1A	Rivallin Pierre	2,518377	48,783916
<i>Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)</i>	Murin de Daubenton	fr LC	Fr, h4, z	c	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,515129	48,782342
<i>Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)</i>	Murin de Daubenton	fr LC	Fr, h4, z	c	17/07/2021	1	Douillard Amandine	2,518691	48,784134
<i>Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)</i>	Murin de Daubenton	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,518417	48,784141
<i>Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)</i>	Murin de Daubenton	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)</i>	Murin à moustaches	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Myotis nattereri (Kuhl, 1817)</i>	Murin de Natterer	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)</i>	Noctule de Leisler	fr NT	Fr, h4, z	c	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,515129	48,782342
<i>Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)</i>	Noctule de Leisler	fr NT	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,516963	48,784106
<i>Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)</i>	Noctule de Leisler	fr NT	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,518417	48,784141
<i>Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)</i>	Noctule de Leisler	fr NT	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,515097	48,782413
<i>Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)</i>	Noctule de Leisler	fr NT	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,517428	48,783412
<i>Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)</i>	Noctule de Leisler	fr NT	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Nyctalus noctula (Schreber, 1774)</i>	Noctule commune	fr NT	Fr, h4, z	ar	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,515129	48,782342
<i>Nyctalus noctula (Schreber, 1774)</i>	Noctule commune	fr NT	Fr, h4, z	ar	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,516963	48,784106
<i>Nyctalus noctula (Schreber, 1774)</i>	Noctule commune	fr NT	Fr, h4, z	ar	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,518417	48,784141

nom_valide	nom_verna	statuts_lr	protection	rareté	date	effectif	observateur	lon	lat
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	fr NT	Fr, h4, z	ar	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,515097	48,782413
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	fr NT	Fr, h4, z	ar	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	fr LC, idf LC		ac	25/08/2021	1A	Rivallin Pierre	2,517285	48,783384
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	fr LC, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515263	48,782277
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	fr LC, idf LC		cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516408	48,782513
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	fr NA, idf LC	Fr	cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517865	48,783588
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	fr NA, idf LC	Fr	cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,51756	48,784021
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	fr NA, idf LC	Fr	cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516188	48,783
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéoptère commun				25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517974088	48,78422232
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéoptère commun				25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515235238	48,78237196
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	fr NA, idf LC	Fr	cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516813	48,783287
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	fr NA, idf LC	Fr	cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517725	48,784053
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	fr NA, idf LC	Fr	cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,51699	48,783409
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	fr LC, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516009	48,783616
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	fr LC, idf LC		cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516251	48,783137
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	fr LC, idf LC	Fr	c	01/06/2021	1A	Rivallin Pierre	2,517763	48,78388
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	fr LC, idf LC	Fr	c	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517635	48,784184
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	fr LC, idf LC	Fr	c	25/08/2021	1A	Rivallin Pierre	2,517744	48,783882
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La)	fr LC, idf LC		c	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517382	48,783966
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	fr LC	Fr, h4, z	c	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,515129	48,782342
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,516963	48,784106
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,518417	48,784141
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,515097	48,782413
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,51698	48,782801
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,517428	48,783412
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	fr NT	Fr, h4, z	r	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,515129	48,782342
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	fr NT	Fr, h4, z	r	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,516963	48,784106
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	fr NT	Fr, h4, z	r	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,518417	48,784141
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,518846	48,784233
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,518288	48,783675
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,516365	48,782257

nom_valide	nom_verna	statuts_lr	protection	rareté	date	effectif	observateur	lon	lat
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,512334	48,780956
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,515129	48,782342
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,512908	48,78132
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	17/07/2021	présence	Douillard Amandine	2,516368	48,783675
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,516963	48,784106
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,518417	48,784141
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,515097	48,782413
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,517886	48,783409
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,513815	48,782232
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,514957	48,781264
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,515134	48,781292
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,518605	48,784351
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,518637	48,783895
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,517428	48,783412
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	fr LC	Fr, h4, z	c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,515188	48,782323
<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	idf LC		c	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,5171	48,783462
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles ogien (Le)	fr LC	Fr, h4	c	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515472	48,782216
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles ogien (Le)	fr LC	Fr, h4	c	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,518449	48,783888
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles ogien (Le)	fr LC	Fr, h4	c	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,518138	48,784415
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles ogien (Le)	fr LC	Fr, h4	c	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517596	48,783276
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	fr LC, idf LC	Fr	c	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517036	48,782968
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	fr NA, idf NT	Fr	cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,518258	48,784184
<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures				25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517974088	48,7842232
<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures				25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515235238	48,78237196
<i>Psittacula krameri</i> (Scopoli, 1769)	Perruche à collier	fr NA, idf NAa			01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515263	48,782277
<i>Psittacula krameri</i> (Scopoli, 1769)	Perruche à collier	fr NA, idf NAa			10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517135	48,783664
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	idf LC		ac	01/06/2021	1FI	Rivallin Pierre	2,515204	48,782239
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	fr NA, idf LC	Fr	c	25/08/2021	1A	Rivallin Pierre	2,51684	48,783096
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	fr NA, idf LC	Fr	c	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,518345	48,784109
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	fr LC	Fr	c	01/06/2021	1A	Rivallin Pierre	2,518278	48,784308
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	fr NA, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517216	48,783097
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	fr NA, idf LC		cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516253	48,78265

nom_valide	nom_verna	statuts_lr	protection	rareté	date	effectif	observateur	lon	lat
<i>Strix aluco Linnaeus, 1758</i>	Chouette hulotte	fr NA, idf LC	Fr	c	13/06/2021	présence	Douillard Amandine	2,517028	48,7835
<i>Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758</i>	Étourneau sansonnet	fr LC, idf LC		cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517036	48,782968
<i>Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)</i>	Fauvette à tête noire	fr NA, idf LC	Fr	cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,518181	48,784164
<i>Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)</i>	Fauvette à tête noire	fr NA, idf LC	Fr	cc	10/03/2021	1A	Rivallin Pierre	2,517942	48,784406
<i>Sylvia borin (Boddaert, 1783)</i>	Fauvette des jardins	fr DD, idf VU	Fr	c	01/06/2021	1A	Rivallin Pierre	2,517309	48,783483
<i>Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)</i>	Grande Sauterelle verte	idf LC		c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,517744	48,783222
<i>Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)</i>	Grande Sauterelle verte	idf LC		c	06/09/2021	présence	Douillard Amandine	2,518605	48,784351
<i>Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)</i>	Troglodyte mignon	fr NA, idf LC	Fr	cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,514005	48,781608
<i>Turdus merula Linnaeus, 1758</i>	Merle noir	fr NA, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516253	48,782725
<i>Turdus merula Linnaeus, 1758</i>	Merle noir	fr NA, idf LC		cc	10/03/2021	présence	Rivallin Pierre	2,516255	48,782665
<i>Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)</i>	Vulcain (Le)	fr LC, idf LC		cc	01/06/2021	2A	Rivallin Pierre	2,517221	48,78341
<i>Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)</i>	Vulcain (Le)	fr LC, idf LC		cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,517639	48,783408
<i>Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)</i>	Vanesse des Chardons (La)	fr LC, idf LC		cc	01/06/2021	présence	Rivallin Pierre	2,51525	48,782269
<i>Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)</i>	Vanesse des Chardons (La)	fr LC, idf LC		cc	25/08/2021	présence	Rivallin Pierre	2,515569	48,78256
<i>Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)</i>	Renard roux	fr LC		c	16/04/2021	présence	Rivallin Pierre	2,514484	48,782383
<i>Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)</i>	Renard roux	fr LC		c	16/04/2021	1A	Rivallin Pierre	2,517094	48,783518

ANNEXE 4 : PROFILS PEDOLOGIQUES – ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE – AVRIL 2021



SONDAGE A LA TARIERE MANUELLE

N° sondage :
TM1

Chantier :
Ormesson

N° Dossier
A21/05

Client :
Epamarne

Date :
16/04/2021

Localisation:

Latitude : 48.78336
Longitude : 2.51689

Opérateur : EG

Cote approx.	Prof. / P	Log	Eau	Description lithologique	Observations
	0m00				
	0m10			Limon légèrement argileux noir à racines	
	0m30			Limon argileux brun gris à cailloutis et éléments calcaires	
	0m40			Remblais limoneux à débris de briques et ferrailles	
	Refus				
Classe GEPPA : Hors classe					



SONDAGE A LA TARIERE MANUELLE

N° sondage :

TM2

Chantier :

Ormesson

N° Dossier

A21/05

Client :

Epamarne

Date :

16/04/2021

Localisation:

Latitude : 48.78334
Longitude : 2.51686

Opérateur : AA

Cote approx.	Prof. / P	Log	Eau	Description lithologique	Observations	
	0m00					
				Limon brun à racine et cailloutis		
	0m20			Limon argileux marron beige foncé à cailloux et éléments calcaires		
0,50	0m50			Limon argileux marron clair à cailloutis et éléments calcaires	Argile plus présente à 0m70	
	0m90	Arrêt				
Classe GEPPA : Hors classe						



SONDAGE A LA TARIERE MANUELLE

N° sondage :
TM3

Chantier :
Ormesson

N° Dossier
A21/05

Client :
Epamarne

Date :
16/04/2021

Localisation:

Latitude : 48.78373
Longitude : 2.51658

Opérateur : EG

Cote approx.	Prof. / P	Log	Eau	Description lithologique	Observations
	0m00				
	0m10			Limons brun organique	
	0m30			Limons brun clair à cailloux et éléments calcaires	
0,50				Limons argileux beige foncé à petits cailloux et éléments calcaires	
	0m90	Arrêt			
Classe GEPPA : Hors classe					





SONDAGE A LA TARIERE MANUELLE

N° sondage :
TM4

Chantier :
Ormesson

N° Dossier
A21/05

Client :
Epamarne

Date :
16/04/2021

Localisation:

Latitude : 48.78356
Longitude : 2.51614

Opérateur : AA

Cote approx.	Prof. / P	Log	Eau	Description lithologique	Observations
	0m00				
	0m10			Limon brun argileux à cailloutis et racines	
	0m20			Argile limoneuse brun clair à cailloutis	
	0,50			Argile limoneuse à caillouteuse beige	
	0m50			Argile à cailloux beige clair	
	0m90	Arrêt			
Classe GEPPA : Hors classe					





SONDAGE A LA TARIERE MANUELLE

N° sondage :
TM5

Chantier :
Ormesson

N° Dossier
A21/05

Client :
Epamarne

Date :
16/04/2021

Localisation:

Latitude : 48.78383
Longitude : 2.51895

Opérateur : EG

Cote approx.	Prof. / P	Log	Eau	Description lithologique	Observations
	0m00				
				Limons brun à racines et cailloutis	
	0m20				
				Limons marron clair à éléments calcaires et beaucoup de cailloux	
	0m40				
0,50				Argile limoneuse marron beige à éléments calcaires et cailloutis	
	0m80				
				Limons argileux très caillouteux marron orangé	
	0m90	Arrêt			
Classe GEPPA : Hors classe					





SONDAGE A LA TARIERE MANUELLE

N° sondage :
TM6

Chantier :
Ormesson

N° Dossier
A21/05

Client :
Epamarne

Date :
16/04/2021

Localisation:

Latitude : 48.7824
Longitude : 2.51509

Opérateur : AA

Cote approx.	Prof. / P	Log	Eau	Description lithologique	Observations
	0m00				
	0m10			Limon brun à racines et matière organique	
	0m20			Limon marron gris sableux	
	0m30				
	0m40			Limon marron clair à élément calcaire et cailloutis compact	
0,50	0m70			Marne beige blanche très compacte	
	0m90				
	Refus				
Classe GEPPA : Hors classe					





SONDAGE A LA TARIERE MANUELLE

N° sondage :
TM7

Chantier :
Ormesson

N° Dossier
A21/05

Client :
Epamarne

Date :
16/04/2021

Localisation:

Latitude : 48.78180
Longitude : 2.51358

Opérateur : EG

Cote approx.	Prof. / P	Log	Eau	Description lithologique	Observations
	0m00				
	0m05			Terre végétale brune limoneuse	
	0m10				
	0m20				
	0m30				
	0m40			Limon sableux blanc à débris de briques	
0,50					
	0m70			Limon sableux blanc à débris de briques et passages sableux	
	0m90	Arrêt			
Classe GEPPA : Hors classe					

ANNEXE 5 : PLACETTES VÉGÉTALES – ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE – AVRIL 2021



ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE
89 rue du Faubourg Saint Antoine
Tél : 09.54.46.34.34 - aeu.paris@aeuconseil.com

n° Dossier : A21/05
Client : Epamarne
Chantier : Ormesson

Date(s) :
16/04/2021

Numéro de la placette		PV1	
Coordonnées géographiques		Lat.	48.7836887
		Long.	2.5164934
Relevé			
Nom de l'espèce	% couverture	Ann. 2 arrêté 24/06/08	
Strate arborée			
<i>Prunus sp.</i>	30	non	
<i>Acer pseudoplatanus</i>	5	non	
Strate arbustive			
<i>Cornus sanguinea</i>	70	non	
<i>Ligustrum vulgare</i>	10	non	
<i>Acer pseudoplatanus</i>	5	non	
<i>Prunus sp.</i>	< 5	non	
<i>Rubus div. sp.</i>	< 5	non	
<i>Clematis vitalba</i>	< 5	non	
<i>Laurus nobilis</i>	< 5	non	
Strate herbacée			
<i>Hedera helix</i>	80	non	
<i>Galium aparine</i>	5	non	
<i>Geranium sp.</i>	< 5	non	
<i>Taraxacum officinale</i>	< 5	non	
Placette indicatrice de zone humide : Non			

Cornus sanguinea

Hedera helix



ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE
89 rue du Faubourg Saint Antoine
Tél : 09.54.46.34.34 - aeu.paris@aeuconseil.com

n° Dossier : A21/05
Client : Epamarne
Chantier : Ormesson

Date(s) :
16/04/2021

Numéro de la placette			PV2	
Coordonnées géographiques			Lat.	48.7835093
			Long.	2.5160390
Relevé				
Nom de l'espèce	% couverture	Ann. 2 arrêté 24/06/08		
Strate arborée			 <p><i>Malus domestica</i></p>	
<i>Malus domestica</i>	15	non		
Strate arbustive				
<i>Cornus sanguinea</i>	50	non		
Strate herbacée				
Bryophyte sp.	50	/		
<i>Hedera helix</i>	20	non		
<i>Heracleum sphondylium</i>	5	non		
<i>Rumex sp.</i>	< 5	non		
<i>Galium aparine</i>	< 5	non		
<i>Taraxacum officinale</i>	< 5	non	 <p><i>Cornus sanguinea</i></p>	
<i>Vicia sativa</i>	< 5	non		
<i>Primula sp.</i>	< 5	non		
			 <p><i>Hedera helix</i></p>	
Placette indicatrice de zone humide : Non				



ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE
89 rue du Faubourg Saint Antoine
Tél : 09.54.46.34.34 - aeu.paris@aeuconseil.com

n° Dossier : A21/05
Client : Epamarne
Chantier : Ormesson

Date(s) :
16/04/2021

Numéro de la placette			PV3	
Coordonnées géographiques			Lat.	48.7837581
			Long.	2.5190172
Relevé				
Nom de l'espèce	% couverture	Ann. 2 arrêté 24/06/08		
Strate arborée				
<i>Acer pseudoplatanus</i>	10	non		
Strate arbustive				
<i>Acer pseudoplatanus</i>	40	non		
<i>Cornus sanguinea</i>	10	non		
<i>Laurus nobilis</i>	5	non		
<i>Rubus div. sp.</i>	< 5	non		
<i>Rubus div. sp.</i>	< 5	non		
Strate herbacée				
Bryophyte sp.	80	/		
<i>Hedera helix</i>	10	non		
<i>Urtica sp.</i>	5	non		
<i>Geranium dissectum</i>	< 5	non		
<i>Primula sp.</i>	< 5	non		
<i>Heracleum sphondylium</i>	< 5	non		
<i>Hordeum murinum</i>	< 5	non		
<i>Galium aparine</i>	< 5	non		
<i>Senecio jacobaea</i>	< 5	non		
Placette indicatrice de zone humide : Non				



ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE
89 rue du Faubourg Saint Antoine
Tél : 09.54.46.34.34 - aeu.paris@aeuconseil.com

n° Dossier : A21/05
Client : Epamarne
Chantier : Ormesson

Date(s) :
16/04/2021

Numéro de la placette		PV4	
Coordonnées géographiques		Lat.	48.7824932
		Long.	2.5149573
Relevé			
Nom de l'espèce	% couverture	Ann. 2 arrêté 24/06/08	
Strate arborée			
<i>Ficus carica</i>	20	non	
<i>Malus domestica</i>	10	non	
Strate arbustive			
<i>Acer pseudoplatanus</i>	10	non	
Strate herbacée			
<i>Anthriscus cerefolium</i>	30	non	
<i>Lamium purpureum</i>	30	non	
<i>Bromus sterilis</i>	20	non	
<i>Urtica sp.</i>	10	non	
<i>Chelidonium majus</i>	< 5	non	
<i>Galium aparine</i>	< 5	non	
<i>Epilobium angustifolium</i>	< 5	non	
<i>Geranium dissectum</i>	< 5	non	
<i>Hedera helix</i>	< 5	non	
Bryophyte sp.	< 5	non	
<i>Silene latifolia</i>	< 5	non	
<i>Stellaria media</i>	< 5	non	
<i>Veronica chamaedrys</i>	< 5	non	
			
Placette indicatrice de zone humide : Non			



ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE
89 rue du Faubourg Saint Antoine
Tél : 09.54.46.34.34 - aeu.paris@aeuconseil.com

n° Dossier : A21/05
Client : Epamarne
Chantier : Ormesson

Date(s) :
16/04/2021

Numéro de la placette		PV5	
Coordonnées géographiques		Lat.	48.7817289
		Long.	2.5136045
Relevé			
Nom de l'espèce	% couverture	Ann. 2 arrêté 24/06/08	
Strate arborée			
<i>Acer pseudoplatanus</i>	10	non	
Strate arbustive			
<i>Cornus sanguinea</i>	20	non	
<i>Corylus avenala</i>	10	non	
<i>Robinia pseudoacacia</i>	10	non	
<i>Rahmnus sp.</i>	5	non	
Strate herbacée			
<i>Ficaria verna</i>	40	non	
<i>Hedera helix</i>	40	non	
<i>Galium aparine</i>	5	non	
<i>Heracleum sphondylium</i>	5	non	
<i>Anthriscus cerefolium</i>	5	non	
<i>Rubus div. sp.</i>	< 5	non	

Placette indicatrice de zone humide : Non

Ecolo GIE

Groupement d'Intérêt Ecologique I

KBIS 850 255 449 RCS DE CRETEIL

27 RUE PAUL DOUMER - 94520 PERIGNY-SUR-YERRES

contact@ahecologie.fr

www.Ecolo-GIE.fr



Atelier d'Écologie Urbaine

89 rue du Faubourg Saint Antoine – 75011 Paris
aeu.paris@aeuconseil.com